

Faculté de philosophie, arts et lettres

L'introduction d'un cours de latin obligatoire dans le tronc commun jusqu'en 3^e secondaire suite à la réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence (PEE)*

Analyse des opinions de la presse, des représentations des parents et des discours des acteurs de terrain sur la réforme.

Autrice : BRABANT Danaé

Promoteur : CLESSE Grégory

Lecteur(s) : [facultatif]

Année académique 2023-2024

Master en langues et lettres françaises et romanes, finalité didactique

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier tout particulièrement les personnes que j'ai eu la chance d'interviewer : Claire Verly et Frédéric Dewez, mais aussi Alain Meurant. Ceux-ci se sont montrés très présents, très ouverts à la discussion et ont vraiment pris de leur temps libre pour s'entretenir sur un sujet qui leur tient tout particulièrement à cœur.

Un immense merci également aux parents qui ont répondu consciencieusement à mon enquête : ils me permettent ainsi de peaufiner l'étude de ma question de recherche. L'originalité de ce mémoire réside en grande partie sur l'élaboration de cette enquête à destination des parents, acteurs phares du cursus d'un élève mais pas assez pris en compte jusqu'à présent dans les réformes.

Ensuite, un tout grand merci également à mon promoteur qui s'est montré disponible en tout temps, notamment par des appels en visioconférence et en présentiel, mais aussi à l'écoute, soutenant dans ce projet en m'accompagnant même aux différents entretiens avec les acteurs de terrain. En effet, il fut à mes côtés du début à la fin, me conseillant sur les questions de l'enquête, corrigeant consciencieusement les différents jets de mémoire que je lui ai envoyé, se montrant également optimiste sur la remise de celui-ci, etc.

Je tiens à remercier bien sûr les lecteurs de mon mémoire : ma sœur, mon papa, mon amie Sophie, et mon promoteur qui, par soutien, a passé beaucoup de temps à relire et corriger tout mon mémoire.

Enfin, je souhaite adresser un merci tout particulier à ma famille qui s'est montrée très soutenante ces derniers mois, qui m'a épaulé et rassuré dans mes nombreux moments de stress et de doute : c'est en très grande partie grâce à vous aussi qu'il m'est possible de terminer ce mémoire, d'y avoir cru jusqu'au bout et d'enfin clore le long chapitre des études universitaires. Sans vous, j'aurais certainement baissé les bras depuis longtemps, alors un tout grand merci.

Table des matières

Remerciements	4
Table des matières	5
Préface.....	6
Introduction	8
I. Première partie. Tour d’horizon historique.....	13
1. Un retour cinquante ans en arrière, en Belgique	13
2. Une avancée dans le temps : retour il y a quarante ans, en France	24
3. Et qu’en est-il de la situation en France, il y a vingt-cinq ans ?	35
4. Enfin, revenons il y a dix ans seulement (2013) pour nous concentrer sur une étude plus récente	44
II. Deuxième partie. <i>Le Pacte pour un Enseignement d’Excellence (PEE)</i>	52
III. Troisième partie. Les avis sur la réforme du <i>Pacte pour un Enseignement d’Excellence</i>	56
Ce qu’en disent les médias.....	56
Les avis négatifs	56
Les avis positifs	61
L’enquête à destination des parents	64
La méthodologie	65
Les résultats	71
IV. Quatrième partie. L’interview de deux (ou trois) acteurs du secteur éducatif	76
La première intervenante, Claire Verly.....	77
Le deuxième intervenant : Alain Meurant	85
Le troisième intervenant, Frédéric Dewez	87
Ce que nous retenons de ces 3 entretiens	91
Conclusion	92
Bibliographie	95
Annexes	102

Préface

Ce mémoire va se subdiviser en plusieurs grandes parties qui traitent d'abord dans sa globalité de la réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence (PEE)* lancée en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2015. Après ce point de vue plus global du *Pacte*, nous nous efforcerons de développer le sujet de notre question de réflexion, à savoir « l'introduction du cours de latin dans un tronc commun prolongé jusqu'en troisième secondaire ».

Tout d'abord, le travail commencera par une première partie introductive qui présente brièvement les problèmes du système scolaire actuel en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ; puis il effectuera un tour d'horizon reprenant chronologiquement, en Belgique et en France, les idées précurseuses du futur *Pacte* ; enfin, il vous présentera la mise en place d'une réforme systémique comme solution.

Ensuite, nous arriverons à la deuxième grande partie de mon mémoire qui, elle, se subdivise en deux grandes sous-parties : la première nous présentera les avis positifs et négatifs avancés dans la presse au sujet de la réforme du *Pacte d'Excellence* et les réflexions qui en découlent ; la deuxième, un peu plus importante, mettra en avant les avis d'un acteur de l'enseignement souvent minimisé dans l'organigramme scolaire : les parents. À l'aide d'un questionnaire, l'idée était d'interroger les parents d'enfants actuellement en deuxième primaire car ce sont eux qui seront directement touchés par la réforme quand elle gagnera les secondaires en août 2027, au moment de la rentrée de ces enfants en deuxième secondaire !

Puis, une fois cette partie bien explicitée, nous avancerons vers la troisième partie où combien essentielle elle aussi : face au questionnaire adressé aux parents, il est possible d'en dégager un nombre de réflexions important, auxquelles j'essaierai de donner des pistes de réponses. Pour pouvoir y répondre, j'ai choisi d'interroger deux (ou trois) acteurs de terrain, des anciens ou actuels professeurs en langues anciennes qui ont suivi de près ou de loin la réforme qui touche l'enseignement francophone belge depuis 2015. Dans cette troisième partie, mon objectif est donc d'expliquer le rôle qu'ont joué les deux personnes interviewées dans l'avancée de mon mémoire ; et quelles ont été leurs réflexions, leurs réponses, leurs avis sur le *Pacte* et plus particulièrement sur mon point précis de cette réforme.

Enfin, ce mémoire se terminera par une conclusion détaillée de toutes les recherches effectuées, de tous les acteurs interrogés, et de notre positionnement sur le sujet au terme de cette étude.

Pourquoi ce choix de sujet ?

Tout d'abord, j'ai choisi ce sujet de mémoire car j'ai moi-même fait six ans de latin en humanités et quelques cours encore à l'université, et à chaque fois l'apprentissage de la langue latine figurait parmi mes matières préférées. D'ailleurs, je me suis souvent dit que si j'avais été plus au courant sur la possibilité de suivre un cursus en LAFR en master, sans doute me serais-je tournée vers cette option car l'un de mes souhaits est d'enseigner non seulement le français, mais aussi le latin en secondaire.

En fait, c'est surtout à l'université que je me suis rendu compte de l'importance du latin pour le français aujourd'hui : lors des secondaires, j'ai décidé (sur conseil de mes parents) de suivre l'option latine durant mes six années d'enseignement, et le cursus scolaire nous proposait un cours de latin on ne peut plus classique (« traditionnel »), avec des versions à traduire, des mots de vocabulaire et des déclinaisons à connaître par cœur (choses qui me réussissaient plutôt bien), et nous écoutions aussi les récits mythologiques et suivions des parcours historiques sur certains empereurs romains « déviants ». Ces cours me plaisaient beaucoup, j'aimais acquérir tout ce savoir mais surtout, pour être honnête, le fait de traduire des textes m'était assez spontané ; et le fait de connaître des déclinaisons, des conjugaisons et du vocabulaire par cœur me venait assez naturellement.

Mais ce n'est réellement qu'en bachelier que j'ai pris conscience de l'importance de cette langue perçue comme « morte » sur notre français moderne : en effet, nous avions des cours de « linguistique historique » où il nous était demandé de suivre l'évolution d'un mot, depuis son étymon latin jusqu'au français moderne ; ou encore, un cours de « morphologie » où nous apprenions la provenance latine des classes grammaticales en français contemporain. Cela m'a réellement fait prendre conscience que presque 90% des mots qui composent notre lexique français s'appuient sur une origine latine...

De plus, j'ai l'impression qu'en connaissant les bases latines, mon orthographe en ressort bien meilleure. En effet, quand je vois comment les jeunes écrivent aujourd'hui, sans doute en partie à cause des réseaux sociaux, cela me pose énormément question sur l'apprentissage de l'orthographe dans le cursus scolaire des élèves. Beaucoup qualifieraient sans doute ma pensée de « puriste », mais j'observe quand même un déclin de l'orthographe et de la richesse du vocabulaire chez les plus jeunes générations. À ce titre, j'estime que le cours de latin m'a été bénéfique, et le serait pour tout un chacun : en effet, il est indéniable que « le

latin est bénéfique pour les apprentissages »¹, comme le dit le *Manuel pour les partenaires*, et je reste foncièrement convaincue que, s'il est bien exploité par le corps enseignant, il jouera un rôle bénéfique dans l'amélioration de la langue française auprès des futurs élèves qui y seront confrontés. Mais ce ne sont pas ses seuls bienfaits, que du contraire !

Introduction

Dans le cadre de ce mémoire, notre question de recherche porte sur l'introduction d'un cours de latin dans le tronc commun élargi jusqu'en troisième secondaire, à partir de la rentrée académique de 2026 pour les élèves de première secondaire. En effet, jusqu'alors, l'enseignement francophone belge optait pour un système de filières où chaque élève de secondaire pouvait choisir l'orientation vers laquelle il souhaitait se porter en choisissant, en plus des cours communs obligatoires faisant partie de la formation générale, des cours « optionnels ». Par exemple, il était possible de s'orienter vers l'option « langues anciennes » avec du latin et du grec ; il était également possible de choisir de se perfectionner plus encore en maths ou en sciences. Chaque école avait ses particularités, et chacune d'elles essayait alors de se démarquer par le choix d'options proposées, toujours plus originales. Ce système de cours optionnels à côté des cours généraux est le système que nous retrouvons également en France jusqu'à présent, et que nous analyserons dans la première partie de ce travail.

Cependant, il ne faut pas penser pour autant qu'il n'y avait pas déjà là la présence d'une forme partielle de tronc commun en Belgique : néanmoins, celui-ci courait de la première primaire jusqu'à la deuxième secondaire (jusqu'à 13-14 ans), avec par ailleurs un premier choix d'options et d'activités complémentaires en première et en deuxième secondaire. En fait, l'idée derrière le « tronc commun », c'est de proposer aux élèves, quelle que soit l'école qu'ils ont fréquentée, d'apprendre les mêmes notions, d'arriver en deuxième secondaire avec les mêmes bases scolaires avant de se diriger vers des filières plus spécialisées, censées les guider vers leur futur carrière professionnelle. Cela signifie que, du début de l'enseignement scolaire obligatoire jusqu'en deuxième secondaire actuellement, tous les élèves doivent suivre les mêmes cours et opter pour les mêmes filières. L'objectif par cette réforme du *Pacte* n'est donc pas d'introduire tout à fait cette notion de « tronc commun » déjà présente jusqu'à un certain point, mais d'allonger celui-ci jusqu'à la fin de la troisième secondaire, ce qui repousserait le choix d'option

¹ *Manuel pour les partenaires. Information & Communication*, apposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, septembre 2022, p.23, [en ligne], URL : [Pacte pour un Enseignement d'excellence - Manuel pour les partenaires \(ressource 17191\) \(1\).pdf](#),

et la spécialisation des élèves d'un an (donc en début de 4^e). Par cet allongement du tronc commun, l'idée est de proposer aux élèves d'être tous logés à la même enseigne jusqu'au plus tard possible, de tous partir des mêmes ressources qui leur serviront pour se construire un futur et entamer la vie sur les bons rails, et de proposer à tous une égalité des chances. En somme, l'objectif recherché par l'allongement du tronc commun serait de proposer un système plus égalitaire où chacun peut être mis en avant et peut découvrir ses atouts, tout en étant formé sur les mêmes bases, et ce quel que soit le milieu duquel il provient.

En résumé, un des points novateurs de la réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* ce n'est pas tant la présence d'un tronc commun (puisque cette idée est déjà partiellement en place, à l'exception de quelques heures d'options en début du secondaire) mais l'allongement de celui-ci. Cette idée permet de faire germer une autre nouveauté du *PEE* : l'introduction d'un cours de latin jusqu'à la fin du tronc commun, c'est-à-dire jusqu'en fin de troisième secondaire. C'est d'ailleurs surtout sur ce point précis du *Pacte* que nous axerons le cœur de notre travail.

À l'heure où ces lignes sont écrites, la réforme est déjà d'application en troisième et quatrième primaires ; et elle progressera dans les années à chaque rentrée académique jusqu'à toucher les deuxièmes secondaires lors de la rentrée 2027.

Mais pourquoi une réforme ?

En fait, il faut savoir que de nombreux chercheurs sur la question (que nous mentionnerons ci-dessous) trouvent le système scolaire belge de plus en plus problématique : d'une part, le fossé entre les inégalités scolaires ne cesse de croître ; d'autre part, les résultats des élèves sont en chute libre. C'est pourquoi il était temps qu'une vaste réforme du système éducatif dans toutes ses dimensions voie le jour en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est donc ce qu'on peut appeler une réforme « systémique » puisqu'elle touche tout le système éducatif francophone belge dans son ensemble. D'ailleurs, l'extrait suivant explique que nous pouvons parler d'une réforme systémique car « elle agit sur tout le système éducatif en FWB à travers une série de modifications structurelles et des contenus des apprentissages [...] »².

Pour mieux expliquer les raisons d'une telle réforme, reprenons maintenant les propos de Caroline Désir, ministre de l'éducation en FWB, qui développe dans une interview ce qu'ils recherchaient par l'élaboration de cette réforme systémique de l'enseignement francophone :

² Citation reprise du site *La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente*, ayant pour article « Le Pacte pour un Enseignement d'excellence », [en ligne], URL : [Le Pacte pour un Enseignement d'excellence | La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente \(ligue-enseignement.be\)](https://www.ligue-enseignement.be/fr/le-pacte-pour-un-enseignement-d-excellence).

elle dit que « l'idée du *Pacte* est d'[...] *upgrader* la qualité de l'enseignement ; de faire coller davantage ce qu'on fait à l'école aux enjeux du 21^e siècle ; de redonner sens aux apprentissages ; et de donner aux élèves le plaisir d'apprendre »³. Enfin, elle termine en expliquant que le grand enjeu transversal qui jalonne tout ce projet est « la réduction des inégalités scolaires ». En somme, elle pense que l'enseignement traditionnel tel que nous l'enseignions jusqu'à présent ne correspond plus à la société moderne du 21^e siècle dans laquelle nous vivons : ce qui prime actuellement n'est pas la qualité des savoirs enseignés mais leur quantité, reportant alors l'attention ailleurs que sur la recherche de sens et de maîtrise des savoirs. De surcroît, les inégalités sociales que nous observons de plus en plus dans notre société se reflètent de façon exponentielle dans l'enseignement : nombreux sont les préjugés sur le taux de réussite des élèves provenant de milieux défavorisés.

Pour souligner ses propos, l'intervieweur explicite un peu d'où émerge cette envie de réforme systémique : en fait, les acteurs de celle-ci se sont référés aux études PISA, enquête qui évalue les performances d'élèves de 79 pays dans le monde, dont la Belgique. La dernière étude en date est celle de 2020 qui se basait sur la lecture, et les chiffres en Fédération Wallonie-Bruxelles sont loin d'être glorieux... En effet, les chercheurs se sont rendu compte que, du côté francophone, les compétences en lecture sont en léger recul, à tel point que la FWB se classe en-dessous de la moyenne de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) contrairement aux résultats en mathématiques qui sont étonnamment à la hausse en FWB... Suite à ces résultats, notre ministre de l'Éducation Caroline Désir a souhaité améliorer la qualité générale de l'enseignement en proposant une réforme systémique de notre enseignement traditionnel comme enseigné jusqu'à aujourd'hui.

De plus, il est clair qu'en Belgique francophone, nous ne sommes pas vraiment l'exemple à suivre en matière d'égalités scolaires. D'ailleurs, c'est bien ce que nous confirme cet article du site *La Ligue* : « notre enseignement fait partie des plus inégalitaires du monde »⁴. Et force est de constater les (trop) nombreuses inégalités qui sont présentes dans notre enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est pourquoi nombre de défis s'imposent à notre système scolaire : par exemple, nous constatons d'énormes différences de résultats entre écoles et entre élèves-mêmes, démontrant donc qu'inégalités scolaires et sociales vont souvent de pair. Et d'autres problèmes de notre système scolaire concernent : d'une part, le taux de redoublement qui est, à l'heure actuelle, bien trop important ; mais aussi la surcharge

³ Citation reprise de l'interview à Caroline Désir : « Il faut redonner aux élèves du sens à l'apprentissage » de Fabrice GROSFILLEY sur la chaîne radio Bx1.

⁴ Citation reprise du site *La Ligue*, « Le Pacte pour un Enseignement d'excellence », *op.cit.*

administrative des directeurs scolaires qui faillissent alors à leur rôle d'animateur d'équipe ; et enfin, le manque de formation et de collaboration entre enseignants. En résumé, les chantiers en FWB sont très nombreux !

L'idée de cette réforme est donc de donner un coup de pied dans la fourmilière pour enfin faire bouger les choses : c'est le système scolaire dans son ensemble qui va connaître une véritable révolution, dont l'un des points principaux sera de « le rendre plus inclusif et plus égalitaire »⁵.

De surcroît, cette réforme est révolutionnaire dans le sens où personne avant celle-ci n'a travaillé de la manière dont cette dernière a été pensée : en effet, le *Pacte* a été co-construit avec les différents acteurs de l'enseignement, des parents jusqu'aux pouvoirs organisateurs, en passant par les syndicats ou par des spécialistes des différentes universités et hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils se sont rassemblés en treize groupes de travail qui, chacun, se concentraient sur une thématique précise du *Pacte d'Excellence* pour arriver à formuler une proposition concrète sur chaque sujet. L'une des thématiques de ces groupes de travail portait sur le renforcement du tronc commun et l'introduction du cours de latin dans celui-ci, ce sur quoi porte ce présent travail.

En somme, l'envie de cette réforme est très bien résumée dans l'article « L'enseignement du latin en Belgique » qui explique qu'il « s'agit d'un tronc commun pour les trois premières années du secondaire [dont l'idée est] donc de repousser les filières à l'âge de 15 ans. Les motivations sont les mêmes : c'est au nom de l'excellence pour tous qu'elle est faite, pour lutter contre la discrimination sociale [...] »⁶.

Les langues anciennes et le *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* : quelle place pour le latin dans la réforme du tronc commun ?

Dans le cadre de la réforme du tronc commun, il est prévu que le latin soit rendu obligatoire jusqu'en troisième secondaire, mais la réalité n'est pas aussi simple : ce cours ne sera pas introduit dès la première secondaire mais débutera en deuxième et se poursuivra également jusqu'en troisième secondaire, avant les choix d'options en tout début de quatrième. On peut alors se demander comment il se fait qu'un cours de latin ne soit pas présent dès la première secondaire si l'idée de la réforme est d'octroyer à tous les mêmes ressources dès le plus jeune âge et ce jusqu'en troisième secondaire, première comprise ?

⁵ *ID.*

⁶ CIBOIS Philippe, « L'enseignement du latin en Belgique. La question du latin », dans *Hypothèses*, 1^{er} avril 2018, [en ligne], URL : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/10573>.

À ce sujet, nous avons interrogé un professeur émérite en Latin-Français (LAFR) à l'UCLouvain, qui a été consulté sur ce point de la réforme lors de la constitution de celle-ci. Il expliquait alors qu'il y a eu deux étapes intermédiaires avant de se mettre d'accord sur un consortium qui constituera le socle même de la réforme, l'étape finale et définitive. Lors de ces deux étapes, il n'était même pas question d'un cours de latin ; ou bien s'il en était question, c'était surtout comme un moyen de renforcement du français plus que comme un cours de latin en tant que tel. Effectivement, quand l'idée d'un cours de latin a été mise sur la table, l'envie des réformateurs était sans doute de proposer un cours de latin qui aurait été englobé dans un cours de français renforcé, c'est-à-dire d'avoir un cours ayant comme base le français avec quelques références à sa langue-source qu'est le latin : l'envie était sans doute de mettre le latin au service du français puisque de cette langue commune latine découle nombre de langues romanes dont le français fait partie.

Suite à cela, les professeurs de latin, dont monsieur Meurant, ont commencé à s'insurger sur la non-présence d'un cours de latin (si ce n'est dans un nombre d'heures de français renforcées) et ont scandé les bienfaits de ce cours à l'échelle de la formation commune générale d'un élève. Au final, ils ont été entendus mais n'ont pas reçu une liberté totale : ils ont dû accepter un compromis, à savoir de proposer un cours de latin de deux heures par semaine pendant deux années et non trois. Suite à cela, les représentants de ce cours de langues anciennes se sont réunis et, de manière très pragmatique, ont tranché sur le fait qu'il valait mieux que les élèves aient ce cours en deuxième et troisième secondaires pour qu'il n'y ait pas une année sans latin avant la quatrième et le début des choix d'options. Ils préféraient donc que cela se fasse de manière continue entre la deuxième et la quatrième secondaire, afin de favoriser les bienfaits d'un cours de latin quand celui-ci est encore obligatoire et ainsi permettre peut-être d'accueillir un plus grand nombre d'élèves dans cette filière quand il s'agira de faire un choix en quatrième secondaire.

En ce qui concerne ce nouveau cours de latin, selon le *Manuel pour les partenaires*, son but premier serait d'initier l'élève à la culture latine, langue-mère et source du français moderne que nous connaissons et parlons aujourd'hui. C'est comme langue-mère que le latin peut agir de manière bénéfique sur les apprentissages du français encore maintenant : en effet, il « permet de poser un regard différent sur le français à travers une confrontation avec sa langue-source »⁷. D'ailleurs, l'un des domaines d'apprentissages communs avancé par le *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* comprend le français, les langues anciennes et l'éducation

⁷ « Manuel pour les partenaires. Information & Communication », *op.cit.*

culturelle et artistique, tous les trois regroupés sous le même pôle. En somme, les revendicateurs du latin se sont battus pour parvenir à insérer dans le tronc commun un « vrai » cours de latin propre ayant comme base cette langue antique latine mise au service de langues modernes comme le français.

Nous nous concentrerons sur les bienfaits de ce cours de latin à plusieurs endroits du travail, mais d'abord, revenons chronologiquement sur les idées précurseuses de celles que nous retrouverons dans le futur *Pacte d'Excellence* pensé en 2015 et qui trouvent leur source en Belgique ou en France depuis une quarantaine d'années.

I. Première partie. Tour d'horizon historique

1. Un retour cinquante ans en arrière, en Belgique

Pour cette première partie, nous allons baser notre étude sur plusieurs ouvrages qui traitent tous, d'une manière ou d'une autre, de la pertinence d'un enseignement des langues anciennes durant le cursus secondaire d'un élève. L'idée ici est de voir comment se profile cette nouvelle réforme de l'enseignement en Belgique, d'où elle provient, ce qui se faisait avant et pourquoi est née l'envie d'une réforme ; et de comparer ensuite l'introduction du *Pacte d'Excellence* en Belgique avec ce qui se fait ailleurs, comme en France par exemple.

Pour étayer nos propos, nous avons choisi de baser d'abord notre travail sur l'ouvrage de Georges Pire et de Robert Flacelière, *Le latin en question : vues modernes sur l'étude des langues anciennes*⁸. Cet ouvrage est présenté en premier car il permet d'opérer un tour d'horizon de l'enseignement en Belgique dans les années 1970, et d'ainsi observer comment son contenu peut s'avérer être précurseur de la réforme du *Pacte* et de ses grands axes, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

En effet, tout l'ouvrage des deux auteurs s'avère en réalité être un condensé de ce qui aura lieu quarante-cinq ans plus tard, montrant là les sources d'un cheminement qui aboutira à la réforme révolutionnaire touchant l'enseignement en 2015. Nous allons donc reprendre ci-dessous les différentes idées clés de l'ouvrage, et qui concernent de près mon sujet de mémoire : l'objectif est de rappeler l'état du latin dans l'histoire de l'enseignement en Belgique, et d'observer

⁸ PIRE Georges et FLACELIERE Robert, *Le latin en question: vues modernes sur l'étude des langues anciennes*, H. Dessain, s.l., 1971.

quelles étaient les bases déjà présentes dans cet ouvrage, et qui ont pu mener au *Pacte d'Excellence*.

Tout d'abord, l'envie est de faire part des réserves émises par cet ouvrage par rapport à la disparition d'un cours de langues anciennes présent jusque-là dans l'enseignement, dans certaines écoles du moins, et à titre optionnel. La diminution de la part du latin dans les programmes pousse les auteurs à comparer cette langue au sanskrit, langue indo-européenne encore parlée par quelques villages ou érudits en Inde : « Les choses en sont venues au point que l'on peut légitimement se demander si, dans quelques années, le latin et le grec ne seront plus enseignés, comme le sanskrit, que dans les facultés »⁹.

Forcément, face aux nombreuses accusations qui touchent la formation classique, de nombreuses craintes légitimes sont apparues du côté des partisans de cette formation. En voici quelques exemples : « Devant tant d'accusations, la défense se sent gagnée par un sentiment d'impuissance ; que dis-je, par un sentiment de culpabilité. [...] Par ailleurs, la mode est aujourd'hui de se grandir en dénigrant les autres. En ces temps d'inculture, il est normal que la formation classique soit dénigrée »¹⁰ ; ou encore : « L'exemple de Montaigne et ceux qui précèdent montrent que les opinions, les déclarations, les prises de position à l'égard de l'étude des langues classiques sont souvent empreintes de subjectivité, de préjugé, d'exagération, de rancœur... »¹¹. Ces exemples illustrent bien où nous en sommes arrivés aujourd'hui : une importante querelle a éclaté au sujet de la conservation dans les programmes scolaires de l'étude de cette langue « morte », et tous les acteurs de l'enseignement (et de la société en général) donnent leur avis et se placent comme opposants ou partisans à ce sujet.

La première idée précurseuse de ce qui s'illustrera quarante-cinq ans plus tard dans la réforme de l'enseignement présente en Fédération Wallonie-Bruxelles concerne l'âge de l'élève au moment de l'introduction à un cours de latin : ce point précis de l'ouvrage montre les prémices de ce qui sera ensuite l'un des points clés de la réforme de 2015, à savoir : l'allongement du tronc commun des primaires jusqu'en troisième secondaire.

Nos deux auteurs illustrent leur propos en reprenant une déclaration faite à propos du latin par Georges Pompidou, président de 1969 à 1974, en avril 1970. Selon lui :

⁹ *Ibid.*, Introduction p.V.

¹⁰ *Ibid.*, p.25.

¹¹ *Ibid.*, p.28.

On peut considérer l'étude du latin de deux façons différentes. Si on la considère comme un simple moyen de culture, il n'est pas utile d'en commencer l'étude avant la quatrième et même la seconde, mais si l'on considère le latin comme un moyen de mieux comprendre le français, si l'on considère la version latine comme un exercice qui prépare à la construction française, alors il faudrait l'étudier dès la sixième. Je ne choisis pas, mais il faut poser ce problème¹².

La sixième est une classe du collège présente après le CM2 en France, et correspondant à la première année d'étude dans l'enseignement secondaire : cela voudrait dire que, si tout va bien, les enfants se retrouveraient dans cette classe dès l'âge de onze ans, âge auquel ils seraient alors confrontés à l'étude du latin. Selon nos auteurs, l'entrée en première année de secondaire serait le moment idéal pour confronter les élèves à la langue latine. Dans cet extrait, ils en expliquent les raisons, mentales selon eux :

C'est vers 11-12 ans [...] que la logique de l'enfant s'achemine vers le stade formel ; c'est donc à partir de cet âge et durant plusieurs années qu'il faut favoriser, par tous les moyens, l'adultisation mentale des enfants. Enseigné de façon adéquate, le latin (qui est accessible à la plupart des enfants de niveau mental normal, [...]) peut favoriser grandement cet épanouissement ultime. Négliger pareil levier ou le faire intervenir trop tard ne serait pas seulement une erreur mais une faute¹³.

Ils justifient encore les bienfaits de ce cours dès l'âge de onze-douze ans quand ils disent :

La preuve a été faite que l'on peut apprendre le latin à des élèves de onze ans n'ayant reçu aucune formation préliminaire spéciale mais ayant simplement suivi le programme ordinaire des études primaires, à des enfants issus de milieux divers et non pas uniquement d'un milieu culturellement favorable, à des sujets normaux sous le rapport de l'intelligence : Age Mental de onze ans. Nous affirmons qu'un élève simplement moyen sous tous les rapports peut aborder avec fruit l'étude du latin, *dès le début des études secondaires*.

[...]

Il est donc faux de prétendre qu'on doit reculer le temps d'apprentissage du latin et reporter son début à 13, à 14, voire à 15 ans¹⁴.

Nos deux auteurs répondent alors aux plus réticents d'entre nous, tous ceux qui estiment que proposer du latin trop tôt aux élèves ne serait en rien bénéfique, et qu'il faut plutôt introduire

¹² *Ibid.*, Introduction pp.XXIX-XXX.

¹³ *Ibid.*, pp.392-393.

¹⁴ *Ibid.*, pp.88-89.

ce cours beaucoup plus tard à des élèves aptes à le comprendre plutôt que l'exercer dès leur arrivée en secondaire, surtout en sortant des primaires sans n'en avoir jamais eu connaissance. À tous ceux-là, ils répondent enfin :

Je leur demanderai [...] de quel droit ils se disposent à priver les jeunes, *précisément au stade où ils en ont le plus grand besoin*, de développement mental, d'un ferment de croissance intellectuelle, [...]. Alors qu'à dix ou onze ans tous les élèves ont besoin du latin, comme des autres branches formatives, alors que la plupart d'entre eux sont aptes à en étudier les rudiments, leur en enlever la possibilité serait une funeste erreur¹⁵.

Cette idée rejoint donc celle souhaitée par le *Pacte* quarante-cinq ans plus tard, puisque les professeurs de langues anciennes se sont battus non seulement pour que le cours de latin soit introduit de façon obligatoire, et surtout que cela soit le cas dès l'entrée des élèves en secondaire. Cependant, ils n'obtiendront pas un total gain de cause puisque le latin ne sera enseigné qu'à partir de la deuxième secondaire (et ce jusqu'en troisième année comprise) dans la version définitive du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence*.

Une autre idée phare du *Pacte d'Excellence* et dont les prémices se retrouvent déjà dans cet ouvrage de Georges Pire et Robert Flacelière touche à l'introduction d'un cours de latin *obligatoire* dans la formation générale. En effet, dans cet ouvrage, cette idée d'obligation s'exerce par un cours de latin devenu une « activité obligatoire d'essai »¹⁶ en première secondaire pour tous les élèves de l'enseignement. Ensuite, s'ils souhaitent abandonner l'étude du latin, libre à eux de le faire. C'est d'ailleurs ce que nous disent nos deux auteurs : « On peut aborder toutes les branches essentielles dès le début et cela à titre d'essai [...] aux élèves, et ces derniers devraient décider, [...] s'ils vont ou non continuer à les étudier »¹⁷. Et, encore selon nos auteurs, cette « activité obligatoire d'essai » semble avoir porté ses fruits puisque :

L'année scolaire dernière, en Belgique, sous l'impulsion de Monsieur l'Inspecteur R. Lecrompe, le latin a été présenté comme activité d'essai à des centaines d'élèves qui n'envisageaient pas l'étude de cette langue à leur entrée à l'Ecole secondaire. Cette année ils seront des milliers à accueillir *avec le même enthousiasme* ce latin qui leur semblait réservé à d'autres ou dont l'existence même leur était inconnue¹⁸.

Nous remarquons donc, en analysant cette citation, que rendre le latin obligatoire pourrait lui redonner un regain d'intérêt puisqu'il deviendrait alors accessible à tous comme « activité

¹⁵ *Ibid.*, pp.124-125.

¹⁶ *Ibid.*, pp.94-95.

¹⁷ *Ibid.*, Introduction p.XIII.

¹⁸ *Ibid.*, Introduction p.XIV.

d'essai obligatoire », et que ceux qui jusqu'ici n'y avaient pas accès pourraient donc s'avérer être les plus motivés, les plus enthousiastes à l'idée d'appréhender une nouvelle matière.

De plus, rendre le latin obligatoire permet, comme c'est d'ailleurs le cas avec la réforme actuelle du *PEE*, de retarder les filières et la concurrence effrénée des cours à option. En effet, rendre le latin obligatoire dès la rentrée de 2027 pour les secondaires l'inscrit officiellement dans la formation générale de tout un chacun, et il n'est désormais plus question de choisir cette langue « morte » seulement comme option au même titre que les sciences sociales, économiques, ou des options de renforcement en mathématiques, sciences, éducation physique, etc. Dès à présent, le latin sera enseigné au même titre que les autres branches générales, ce qui l'isole d'un cours de « renforcement du français » puisqu'il n'est pas question de considérer le cours de latin comme un cours optionnel où nous nous spécialisons dans le domaine des langues. Ainsi, avec la réforme du *Pacte* qui introduit l'idée d'un allongement du tronc commun jusqu'en troisième secondaire, l'orientation des élèves dans des filières plus spécialisées se voit retardée de quelques années, et les raisons sont expliquées par nos auteurs :

Les principes fondamentaux sont également bien connus : il s'agit de ne plus forcer parents et élèves à faire un choix dès le début des études secondaires mais de retarder la phase de détermination. De la retarder mais surtout de la préparer en observant les élèves durant une période assez longue (observation continue) en vue de les orienter ensuite, grâce à la riche moisson que permet l'observation¹⁹.

L'introduction d'un cours de latin obligatoire pour tous les élèves pourrait désormais réduire le rôle (trop) considérable des parents sur le futur de leurs enfants, rendant alors ces derniers maîtres de leur destin et enfin autonomes face à leur choix, puisque ce choix s'effectuera seulement en début de quatrième quand les jeunes adolescents seront plus à même de choisir librement, en leur âme et conscience et après avoir pu s'essayer à plusieurs disciplines, la filière vers laquelle ils souhaitent s'orienter. C'est d'ailleurs ce que disent encore nos auteurs qui affirment que « la généralisation du latin permet une meilleure orientation de leurs études »²⁰. Les élèves devront trancher plus tard dans leur cursus scolaire, ce qui multiplie les chances qu'ils s'orientent mieux que s'ils (ou plutôt leurs parents) avaient choisi dès leur entrée en secondaire.

¹⁹ *Ibid.*, p.93.

²⁰ *Ibid.*, p.82.

La citation ci-dessus concernant le latin obligatoire (celle de la page XIV de l'ouvrage) nous permet d'aborder la troisième idée essentielle du *Pacte d'Excellence* qui se retrouve déjà présente quarante-cinq ans plus tôt, celle du « latin pour tous ». Conjointement à cette idée, nous retrouvons deux notions clés qui s'opposent : la notion d' « égalité » tant souhaitée dans la vision moderne que nous avons de l'enseignement, face à la notion d' « élitisme » emprunte de subjectivité et de sélection.

D'ailleurs, cette idée d'« élitisme » et de « classes sociales privilégiées » semble être la panacée puisque nos auteurs insistaient déjà sur ce principe de « sélection » cinquante ans auparavant :

Nous insistons encore sur le fait que nous n'entendons pas sélectionner les meilleurs élèves. Si nous le faisons, [...] nous réserverions l'entrée de l'école latine aux seuls enfants des classes culturellement (et économiquement) privilégiées, [...] et nous ne devrions plus nous insurger en entendant qualifier les études classiques de « capitalistes » et de « bourgeoises »²¹.

Pour lutter contre cet argument mettant en avant le choix d'une « sélection des meilleurs élèves », d'un cours de latin réservé à des « classes sociales privilégiées », nos auteurs défendent, à l'instar des partisans du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence*, l'argument qu'il faut alors offrir à tous les élèves les mêmes chances de réussite, les mêmes possibilités d'avenir et ce, peu importe le milieu familial dont ils proviennent. Ce n'est qu'en proposant une égalité des chances à une population « tout-venant »²² qu'il sera possible de lutter contre l'image bien ancrée dans les esprits du cours de latin comme une branche « réservée à une élite intellectuelle » :

Si la question de l'orientation se pose pour le latin, elle se pose aussi pour les mathématiques, l'anglais, [...], à moins de qualifier ces branches de générales et de dire qu'elles doivent être étudiées par tous. Mais alors pourquoi faire du latin une branche spéciale, voire une branche à option réservée à une élite [...] ?

Convions tous les élèves à l'étude du latin en nous disant que ceux qui ne l'auraient pas choisi sont précisément ceux qui en ont le plus grand besoin et que ceux qui n'y trouveront aucun intérêt ou n'y feront aucun progrès pourront toujours l'abandonner.

Naguère, je ne tenais nullement le même raisonnement, sans doute parce que les mots élite ou aristocratie intellectuelle flattaient encore mon amour-propre : il est agréable de se dire

²¹ *Ibid.*, p.70.

²² *Ibid.*, p.132.

qu'on est peu nombreux à pouvoir faire ce qu'on a fait. Je considérais donc l'étude du latin comme réservée à une élite intellectuelle²³.

Car oui, nombreux seront les bienfaits observés en proposant ce cours à n'importe quel élève, quel que soit le milieu familial dont ce dernier provient. C'est d'ailleurs ce qu'affirment nos auteurs quand ils disent qu'« il est faux de penser que seuls les élèves de milieu culturellement favorisés peuvent tirer profit de pareilles études »²⁴. De fait, c'est justement pour s'ouvrir des perspectives et de se tester dans une matière au départ jugée impossible par leur milieu familial qu'il est primordial de proposer ce cours de latin à l'ensemble des élèves, et plus encore à ceux venant de milieux culturellement plus défavorisés.

Mais alors, la question pourrait se résumer simplement comme ceci : quels seraient ces profits pour un élève *lambda*, issu du « tout-venant » ou même présentant quelques difficultés d'apprentissage ? Qu'est-ce qu'un cours de latin lui apporterait pour « l'aider à surmonter [son] handicap »²⁵ ? C'est ce que nous verrons dans les pages suivantes.

Premièrement, il s'agit de répondre à une phrase beaucoup trop souvent entendue : « le latin, ça ne sert à rien ». En fait, ce qui laisse paraître que le latin semble inutile, c'est son absence d'utilité immédiate dans un monde actuel où tout doit apparaître immédiatement. D'ailleurs, cette distinction entre *l'utile* et *l'immédiatement* est résumée en ces termes par nos deux auteurs : « Mais à l'heure actuelle, [...] l'on confond *l'utile* avec *l'immédiatement*, le bassement utile. [...] En des temps où l'on ne fait plus rien gratuitement, plus rien de gratuit, il n'est pas mauvais d'attacher la jeunesse à des études, à des activités dont l'utilité ne se manifeste pas immédiatement »²⁶. En somme, si nous suivons leur raisonnement, il faut pouvoir confronter les élèves à un cours à l'utilité « médiate, moins spectaculaire peut être mais plus profonde, plus durable, plus authentique »²⁷. Il est clair qu'aujourd'hui, tout ce que se demandent les élèves quand ils doivent appréhender un cours c'est : « À quoi cela me sert-il, dans l'immédiat ? »²⁸. C'est pourquoi l'introduction d'un cours de latin peut paraître déroutante, car elle fait face à cette impression de « perte de temps » et répond ainsi aux langues modernes qui « nous présentent immédiatement un but utilitaire »²⁹ très actuel. Pour répondre à cette impression courante de perdre son temps en suivant un cours de latin dont le sens ne nous est

²³ *Ibid.*, pp.72-73.

²⁴ *Ibid.*, p.132.

²⁵ *Ibid.*, p.390.

²⁶ *Ibid.*, pp.42-43.

²⁷ *Ibid.*, Introduction p.XV.

²⁸ *Ibid.*, p.390.

²⁹ *Ibid.*, p.41.

pas toujours perceptible dans l'immédiat, voici ce que Georges Pire et Robert Flacelière en disent :

Mais même les enfants qui devraient renoncer au latin en fin d'année (le renoncement pourrait d'ailleurs intervenir plus tôt si l'intérêt de l'élève l'exigeait) n'auraient pas perdu leur temps, car l'étude du latin, bien que limitée dans le temps, aurait contribué à leur formation à divers points de vue.

N'est-il pas merveilleux de disposer d'une branche très formative qu'on aborde relativement tôt, sans préparation spéciale et qu'on peut, à la rigueur, abandonner sans compromettre son avenir scolaire et sans se dire qu'on a perdu son temps ? Cette branche idéale est à notre disposition à condition que nous fassions preuve de quelque bonne volonté et d'un peu de savoir-faire, nous les maîtres³⁰.

L'« utilité médiate » du latin peut sans doute faire peur, mais elle s'avère d'un apport tout spécifique « en tant que manifestation de la manière de penser d'un peuple, en tant que reflet de son génie, en tant que clef qui nous permet d'accéder aux trésors littéraires qui nous ont été conservés »³¹.

Deuxièmement, l'apport du latin pour la langue maternelle (pour nous les Belges, c'est le français) indo-européenne est indéniable puisqu'il joue, vis-à-vis de celle-ci, son rôle de langue-source. C'est sans doute dans cet apport à la langue maternelle que le latin connaît son apogée et peut déployer ses capacités, ses bienfaits au maximum. En effet, il n'est pas nouveau d'entendre parler du déclin de la langue française, de l'« abâtardissement »³² de sa propre langue maternelle et des manquements des élèves par rapport à leur langue.

D'ailleurs, cet argument d'une méconnaissance de la langue maternelle est exprimé à juste titre par nos auteurs :

L'ignorance de la langue maternelle prend des proportions inquiétantes [...] en France.

[...] Trop d'enfants abordent les études secondaires avec une effroyable méconnaissance de la langue française ; le plus souvent incapables d'analyser correctement une phrase française, ils écrivent une langue qui n'a qu'un rapport approximatif avec le français ; quant à l'orthographe, c'est pour eux le domaine de l'aimable fantaisie. Qui plus est, je ne crois pas trop m'avancer en affirmant qu'un élève moyen qui entre en 6e est incapable de lire une phrase de quatre lignes sans buter au moins deux ou trois fois.

³⁰ *Ibid.*, p.90.

³¹ *Ibid.*, p.41.

³² *Ibid.*, p.390.

En réalité, ce n'est plus de la défense du latin qu'il est réellement question mais du sauvetage de la langue maternelle. C'est sur le front du français que les latinistes se battent. Ce serait folie d'entraver l'action de pareils alliés³³.

Certes, chaque génération semble se plaindre du déclin de la langue, mais aujourd'hui, nous en sommes peut-être arrivés à un point de non-retour, qui se révèle d'ailleurs dans les résultats des élèves. Ainsi, en revenir aux sources-mêmes de la langue française est ce qui semble le plus primordial actuellement, d'abord en tentant de « se perfectionner dans sa propre langue »³⁴, puis en opérant un détour par le latin en tant que tel, dans toutes ses composantes. À nouveau, Georges Pire et Robert Flacelière avancent cet argument :

Apprendre le latin, c'est apprendre la source du français, lequel n'est rien d'autre que du latin, qui a évolué et se survit dans les langues romanes. Le latin est l'un des instruments les plus utiles pour étudier le français. Et ce n'est point uniquement parce qu'il nous en fait connaître les origines. Mais la différence des idiomes oblige l'écopier à plus d'attention et de réflexion et lui fait mieux savoir sa langue maternelle³⁵.

C'est donc par son rôle unique de langue-source que le latin exerce une véritable influence sur la langue maternelle de l'élève, en enrichissant considérablement cette dernière.

Ce qu'il est facile d'observer de façon concrète et objective pour prouver (s'il le faut encore) l'impact du latin sur le français, ce sont les résultats des élèves en français en fin de cursus, ceux qui ont opté pour les études classiques et ont pratiqué du latin au terme des études secondaires : on constate que leurs résultats en français sont indéniablement meilleurs quand ils en sont passés par du latin.

L'argument avancé par nos auteurs va dans le même sens :

Quand on considère l'ignorance du français dont souffrent de nombreux apprentis latinistes et les résultats atteints en français par ces mêmes élèves au terme des études secondaires classiques, on apprécie à sa juste valeur l'influence bénéfique exercée par l'étude des langues classiques sur la connaissance de la langue maternelle³⁶.

En somme, l'apport positif de la langue-mère sur la langue maternelle est indéniable.

³³ *Ibid.*, p.391.

³⁴ *Ibid.*, Introduction p.XXIV.

³⁵ *Ibid.*, p.40.

³⁶ *Ibid.*, p.69.

Troisièmement, le latin est la langue-mère de nombreuses langues européennes et à l'origine même de toutes les langues romanes que nous connaissons aujourd'hui (le français, l'espagnol, l'italien, le portugais, et le roumain) mais pas seulement, car « l'empreinte des Grecs et des Romains a marqué toute l'Europe et presque tout le Monde grâce aux Européens »³⁷. De ce fait, il doit donc agir comme un « élément d'unification », un « ciment entre les peuples européens [...] et entre les autres aussi »³⁸. Si nous pensons à l'Homme moderne actuel, nous sommes obligés de le penser conjointement à l'Homme gréco-romain puisque :

L'homme moderne d'Europe occidentale est l'héritier direct et actuel des Gréco-Romains dans sa manière de penser, de s'exprimer, de se divertir, dans sa littérature, dans ses arts, dans ses sciences, dans sa philosophie, dans ses idées politiques et morales. En un mot : dans sa façon de vivre qui est sensiblement différente de celle d'un Oriental, par exemple³⁹.

Il nous est donc impossible à nous, héritiers directs de la culture gréco-romaine, de couper notre monde de ses racines, de faire abstraction de toute cette culture gréco-latine mère dont nous sommes les garants et qui se révèle être un « élément de cohésion européenne »⁴⁰.

Ensuite, nous pouvons affirmer qu'il est essentiel que le futur cours de latin qui sera présent dans le tronc commun cesse enfin d'opposer les pans culturel et linguistique de son étude, afin de faire la jonction entre ces deux parties indissociables à l'apprentissage d'une langue : la culture ne peut s'étudier sans la langue, tout comme la langue ne peut s'apprendre sans un pan culturel.

C'est vers cela que tendaient déjà Pire et Flacelière il y a cinquante ans environ quand ils disaient :

Certains prétendent qu'un cours de civilisation suffirait pour établir un lien entre le présent et le passé mais c'est, à mon avis, oublier que le génie propre d'un peuple, sa manière de penser, sa façon de considérer les choses et la vie se traduisent de façon privilégiée dans sa langue ; celle-ci permet d'atteindre un peuple à un niveau beaucoup plus profond et beaucoup plus vécu à la fois que d'autres manifestations culturelles plus superficielles ; l'étude de la langue permet même d'atteindre une sorte d'inconscient collectif dont nous vivons encore⁴¹.

³⁷ *Ibid.*, pp.43-44.

³⁸ *ID.*

³⁹ *Ibid.*, p.39.

⁴⁰ *Ibid.*, p.394.

⁴¹ *Ibid.*, p.39.

L'étude de la langue en tant que telle apparaît donc comme indissociable à celle de la civilisation : la langue permet de pousser plus loin encore le génie d'un peuple, génie que nous ne pouvons pas pleinement percevoir en passant simplement par un cours de civilisation.

Cette idée de « lien entre le présent et le passé » avancée par la citation ci-dessus sera la dernière grande idée de notre propos. En effet, la richesse d'un cours de latin s'illustre également dans son rôle de « pont qu'elle doit jouer entre le passé et le présent »⁴². Ce qu'il faut comprendre c'est que nous, en tant qu'humains du 21^e siècle, ne devons pas nous cantonner à notre modernité mais pouvoir aller au-delà de nos frontières et trouver dans le passé des réponses aux problèmes qui agitent encore notre temps. Le monde d'aujourd'hui est ce qu'il est de par le rapport qu'il entretient avec le monde passé antique. Il arrive souvent de rester sans réponse face à des questions sociétales de notre temps, de rester cantonner à ses incertitudes sans vraiment comprendre tous les bienfaits et travers du monde moderne. C'est pour cela qu'il faut, selon les auteurs (et pas seulement) en passer par le latin pour qu'il opère comme « trait d'union entre le passé et le présent » et qu'il agisse « en vue de mieux comprendre le présent à la lumière du passé »⁴³. Le passé permet donc d'éclairer le présent, et passer par lui nous permet donc de « mieux comprendre l'homme moderne, c'est-à-dire mieux comprendre nos semblables et *nous-mêmes* »⁴⁴. En fait, ce cours de latin devra permettre de réfléchir sur les problèmes économiques, politiques, belliqueux, sociaux, qui se posent de nos jours « avec autant d'intensité que dans l'Antiquité »⁴⁵ : cela lui donnera un caractère réel, concret, d'actualité. Comme le disent encore très bien nos auteurs, ce cours de latin doit constituer « une fenêtre ouverte sur le monde, une fenêtre éclairant notre époque »⁴⁶. De plus, les jeunes ont souvent besoin de modèles de référence qu'ils peuvent admirer, auxquels ils peuvent s'identifier, desquels ils peuvent s'inspirer : ainsi, la jonction que propose un cours de latin entre le passé et le présent permet aux élèves cette identification à des modèles latins intemporels, car leurs actions passées peuvent encore se refléter dans la société actuelle.

L'idée défendue par nos auteurs, et reprise par le *Pacte*, est donc d'enfin axer l'apprentissage sur tout l'aspect psychique des élèves, de les amener à réfléchir sur la société, sur les autres et surtout sur eux-mêmes pour en faire des CRACS (Citoyens Responsables Actifs Critiques et Sociaux), comme le veulent les nouveaux programmes.

⁴² *Ibid.*, p.43.

⁴³ *Ibid.*, Introduction p.XX.

⁴⁴ *Ibid.*, Introduction p.XXI.

⁴⁵ *Ibid.*, p.34.

⁴⁶ *Ibid.*, p.43.

Cependant, pour parvenir à répondre à tous ces objectifs mettant en avant les bienfaits d'un cours de latin obligatoire dans le parcours scolaire des élèves, il faut accepter de changer la façon de donner ce cours de latin. En effet, le cours de latin ne doit surtout pas être enseigné comme il l'était auparavant au risque qu'il rebute les élèves, les démotive, voire les dégoûte, ramenant alors le fameux débat contre lequel il faut lutter, à savoir celui de l'utilité et de l'intérêt d'avoir un cours de latin dans l'enseignement général. Pour rendre le cours de latin attractif et intéressant pour les élèves, et qui devra paradoxalement s'enseigner en un temps réduit par rapport au moment où il était optionnel, il faut pouvoir appliquer les « méthodes nouvelles » face aux méthodes « traditionnelles » (celles de nos parents par exemple) qui ont fait leur temps. Nos deux auteurs ont imaginé une méthode qui pourrait convenir : la « méthode inductive » qui est une « école d'activité mentale »⁴⁷.

Cette méthode originale doit être vue comme :

une méthode qui nous paraît particulièrement adéquate [...] répondant à une conception moderne, active, dynamique, rayonnante, envahissante même, authentiquement culturelle de l'étude des langues classiques, entendons une stratégie qui mette fin à la rigidité des cadres traditionnels, à la routine, à l'immobilisme [...], au latin pour le latin⁴⁸.

En somme, cette méthode moderne doit mettre fin aux méthodes traditionnelles caractérisées par leur rigidité, leur routine, leur ancienneté, en porte-à-faux vis-à-vis de la société actuelle active, dynamique, libre, etc. Comme nous le verrons plus tard, il n'est donc plus question d'enseigner « le latin *pour* le latin », c'est-à-dire le latin en tant que tel, le latin traditionnel tel que nous le connaissions et l'enseignions avant, mais il s'agit de l'ouvrir à d'autres méthodes, d'autres compétences, d'autres matières pour l'ancrer dans la société moderne dans laquelle il prendra place.

2. Une avancée dans le temps : retour il y a quarante ans, en France

Nous allons à présent centrer notre propos sur une deuxième étude qui, elle aussi, va dans le sens de ce qui sera quarante ans plus tard la mise en pratique du *Pacte d'Excellence* : l'ouvrage s'intitule *L'Enseignement en détresse*, et il a été écrit par Jacqueline de Romilly⁴⁹. Cet ouvrage a été publié en France, dans un pays où la réforme dont nous parlons pour la Belgique ne s'est pas (encore) répandue. Mais le point commun entre les différents auteurs que nous analysons est d'essayer de faire entendre raison aux autorités gouvernementales, et ce

⁴⁷ *Ibid.*, p.211.

⁴⁸ *Ibid.*, Introduction pp.XIV-XV.

⁴⁹ ROMILLY Jacqueline de, *L'Enseignement en détresse*, Paris : Julliard, 1984.

depuis une cinquantaine d'années, sur les apports que pourrait laisser entrevoir l'introduction d'un cours de latin à tous les élèves du système éducatif.

D'ailleurs, nous allons reprendre les mêmes axes que pour l'ouvrage précédent, dans le même ordre afin de montrer les connexions qui existent entre les enseignants et défenseurs des langues anciennes, et ce peu importe le pays dans lequel ils exercent.

Jacqueline de Romilly parle elle aussi des (trop) nombreuses visions négatives, des préjugés auxquels les langues anciennes sont trop souvent confrontées : la plus forte idée ancrée dans tous les esprits est celle de l'importante baisse de niveau des élèves en France. Elle affirme cette vision des choses en ces termes : « Le niveau, toutes proportions gardées, est également démoralisant. Un professeur de latin qui voit de futurs licenciés [...] mentionner comme historien latin « Plot », c'est-à-dire le comique Plaute, ne tardera pas à déchanter »⁵⁰. Elle résume ces mots en disant que « le niveau a de quoi désespérer »⁵¹, ce qui entraîne un marasme de plus en plus élevé chez les professeurs qui pensent même souvent fuir l'enseignement, montrant alors clairement que quelque chose ne va plus à l'heure actuelle. En fait, plusieurs points ont mené à cette situation problématique : d'une part, l'instabilité des règlements touche directement les enseignants qui ne savent alors plus très bien quelles sont les règles en vigueur et sur lesquelles il faut se baser ; d'autre part, le manque de repères des élèves, leur manque de connaissances élémentaires confronte l'enseignant à des situations complexes car il doit quasiment repartir de zéro avec des élèves latinistes pourtant censés connaître le minimum syndical. Ce manque de repères se répercute alors sur l'enseignant, qui ne sait plus bien quels sont ceux des élèves, sur quoi se baser pour avancer. Cette idée de manque de repères est ainsi avancée par Jacqueline de Romilly :

Pour enseigner quoi que ce soit, il faut des repères. [...] Et comment se débrouiller avec des élèves de latin qui ignorent qu'il y avait des consuls à Rome, parce que, tout simplement, on ne fait plus ou ne faisait plus, d'histoire romaine en seconde ? On ne peut rien enseigner en histoire sans un minimum de perspectives. [...] Ce manque total de repères a des causes diverses sur lesquelles je reviendrai⁵².

Cet extrait nous montre que les bases ne sont en fait pas acquises ou floues parce que les enseignants sont privés d'étude de l'histoire romaine qui n'est plus essentielle dans les

⁵⁰ *Ibid.*, p.27.

⁵¹ *Ibid.*, pp.21-22.

⁵² *ID.*

programmes. Seulement, notre autrice défend ici l'idée qu'un cours de latin n'est pas possible sans tout l'aspect culturel et historique qui en fait sa gloire et son génie.

En fait, cette baisse du niveau, voire cette « ignorance »⁵³ s'illustrent surtout dans l'absence de savoirs au niveau des connaissances les plus élémentaires – lire et écrire. D'ailleurs, notre autrice nous donne des chiffres exacts qui nous permettent de prendre conscience de la situation alarmante qu'elle souhaite démontrer :

Les rapports que j'ai pu voir nous apprennent qu'à l'arrivée en sixième, un enfant sur quatre ou sur cinq ne sait ni lire ni écrire.

On ne peut plus s'étonner, après cela, qu'il y ait en France, parmi les adultes, plus d'un million d'analphabètes. On a parlé de deux millions.

[...] Ne pas savoir lire ou écrire à onze ou douze ans ! Comment espérer dans ces conditions de bonnes études dans les années qui suivront ? Et comment ne pas mettre en cause les principes pédagogiques en vigueur ?⁵⁴.

Pour elle, ce qui pose plus globalement le véritable problème, c'est que l'enseignement traditionnel qui s'exerce aujourd'hui encore ne correspond plus du tout à la société dans laquelle nous vivons, et surtout aux réalités vécues par les jeunes élèves actuellement. De fait, elle explique que les enseignants et les élèves ne connaissent pas les mêmes choses, et que les uns possèdent des notions que les autres ne connaissent pas, et inversement :

Il est certain que les enfants savent aujourd'hui des choses que nous ne savions pas, et qui [...] n'existaient pas de notre temps. Ils ont un vocabulaire technique plus étendu, une expérience du monde concret plus riche. Mais s'ils ne savent ni raisonner, ni s'exprimer, ni critiquer cette information recueillie ici ou là, où sera le bénéfice ? Et que feront-ils de ces informations ? Comment mesurera-t-on la valeur relative attachée à ce que nous savions et qu'ils ignorent et à ce qu'ils connaissent et que nous ne connaissions pas ?⁵⁵.

En effet, cet enseignement traditionnel illustre alors un décalage total entre la façon dont il est pensé et enseigné, et la façon dont la société évolue à une vitesse fulgurante. L'enseignement traditionnel que nous connaissons et, surtout, que nos parents ont connu, ne peut plus perdurer car les connaissances des jeunes générations actuelles ne sont plus du tout celles des générations au-dessus de nous. Seulement, le problème essentiel se trouve au fondement même de l'enseignement : la chute du niveau des élèves est criante, et semble presque sans retour

⁵³ *Ibid.*, p.71.

⁵⁴ *Ibid.*, pp.46-47.

⁵⁵ *ID.*

possible puisque les élèves aujourd'hui ne parviennent plus à exercer les savoirs qu'ils ont appris, à en faire bon usage. Et pourtant, face à ce décalage observé, nombreux sont ceux qui ont souhaité réagir et changer les choses pour que l'enseignement représente mieux l'évolution sociétale dans laquelle nous nous trouvons.

Cependant, il semble avoir raté son objet et être passé à côté de l'essentiel :

Je pense au rôle même de l'enseignement. Longtemps entouré d'autorité, de règles, de notes et de rites, il a soudain évolué vers plus de liberté. On a voulu laisser les enfants s'épanouir, inventer, se distraire, choisir. C'était sans doute un bon principe. Mais, partant de ce bon principe, on est vite tombé dans l'excès : la liberté risque toujours de conduire au laxisme⁵⁶.

De fait, notre autrice nous montre dans cet extrait que nous sommes passés à côté de l'enseignement même, dans ses fondements : en voulant changer la façon de l'enseigner, c'est-à-dire en voulant laisser plus d'autonomie et de liberté aux élèves, cela a entraîné l'effet inverse : le laxisme des élèves, leur manque criant de motivation, leur « flemme » comme ils diraient très pragmatiquement. Et comment faire le poids face à ce fléau qui se répand si vite ?

Notre autrice affirme encore que nous avons raté notre objet qu'est l'enseignement à la source, puisqu'à la place nous avons préféré nous axer sur d'autres sujets plus actuels qui permettaient ainsi de rapprocher l'enseignement de la société moderne dans laquelle celui-ci doit évoluer à présent :

La collectivité a besoin de la qualité de ceux qu'elle forme. [...] depuis quelques années déjà, et de façon frénétique ces derniers mois, on s'est détourné de cette considération. On songeait surtout à organiser les débouchés, à faire régner l'égalité, à se pencher sur le problème que posent les échecs scolaires à tous les niveaux. [...] [Pourtant,] un enseignement bien organisé ne mène en effet pas à tant d'échecs⁵⁷.

L'objectif est de montrer comment, même en France, des auteurs et autrices avaient déjà plaidé, quarante ans auparavant, en faveur de l'introduction du latin dans l'enseignement, mesure qui s'illustrera bien plus tard en Belgique, dans la réforme de l'enseignement pensée en Fédération Wallonie-Bruxelles dès 2015. Cependant, sur quelques points essentiels, Jacqueline de Romilly prend le contre-pied de Georges Pire et Robert Flacelière.

⁵⁶ *Ibid.*, pp.47-48.

⁵⁷ *Ibid.*, p.83.

Jacqueline de Romilly ne mentionne pas ici l'âge auquel les élèves doivent être introduits à l'apprentissage du latin.

Une idée phare que nous pouvions retrouver dans le précédent ouvrage concerne l'obligation d'un cours de latin en France : cependant, notre autrice prend le contre-pied de ce qui s'est dit dans le premier ouvrage. Pour elle, la sélection est indispensable aux élèves car ne pas opérer une sélection pousserait alors les meilleurs élèves à devoir s'abaisser au niveau général de la classe, ce qui entraînerait clairement un nivellement par le bas. C'est d'ailleurs ce qu'elle exprime dans cet extrait :

On penserait plutôt, [...] le grand nombre des redoublants provient, précisément, de l'insuffisance de la sélection antérieure et des erreurs de l'orientation ! En fait, le désir d'éviter toute sélection est si vif aujourd'hui que l'on songerait à des systèmes compliqués, où les classes se diviseraient en groupes, homogènes et hétérogènes, tels que chacun, dans la même classe, travaillerait selon ses aptitudes... Pourquoi ne pas avouer la différence ? Pourquoi retarder les meilleurs ?⁵⁸.

En fait, il est dit ci-dessus que l'insuffisance, voire l'absence de la sélection antérieure retarderait les meilleurs élèves qui se verraient intégrés dans des systèmes compliqués, dont les conditions ne leur permettent pas de développer pleinement leur potentiel. Il faudrait donc opter pour la sélection, ce qui va à l'encontre des idées exprimées dans l'ouvrage précédent et même de la réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence (PEE)*.

En ce qui concerne l'ouverture du cours de latin à tous les élèves, mesure souhaitée par le précédent ouvrage et que nous retrouvons dans le *Pacte*, pour Jacqueline de Romilly, celle-ci ne tient pas voire conduit à la ruine de l'enseignement. Elle remet en cause l'égalitarisme prôné qui selon elle n'en est pas un : elle parle d'un « égalitarisme aveugle »⁵⁹ qui en saperait le principe même. En effet, elle pense que l'égalitarisme véritable n'existe pas ; au contraire, « toutes les mesures égalitaires vont à l'encontre de la qualité »⁶⁰ : pour elle, « dès la première leçon, l'inégalité se fera donc jour »⁶¹, et le seul moyen de compenser ces inégalités de fond serait de proposer une aide et faire preuve d'une patience accrue. Mais dans tous les cas, « cette égalité au départ, [...] n'est pas faite pour durer, et ne doit pas durer »⁶².

⁵⁸ *Ibid.*, pp.89-90.

⁵⁹ *Ibid.*, p.79.

⁶⁰ *Ibid.*, pp.89-90.

⁶¹ *Ibid.*, pp.91-92.

⁶² *ID.*

De plus, notre autrice avance l'argument qu'il faudrait proposer le plus grand nombre de passerelles possibles pour « orienter chacun vers ce qui lui convient et ce qu'il peut faire »⁶³, plutôt que de donner à tous « un enseignement au rabais »⁶⁴. Si nous appliquons cet enseignement de masse qui doit être à la portée d'une population « tout-venant », nous le conduisons en fait à sa perte car proposer un enseignement égalitaire ne serait en fait qu'un leurre impossible à réaliser. Face à ce flux permanent de nouveaux élèves à intégrer dans le système, deux solutions s'offrent à nous selon Jacqueline de Romilly : soit il s'agit d'« imposer à tous de se mettre à leur niveau »⁶⁵ et accepter alors que les meilleurs s'abaissent au niveau des plus « mauvais » et perdent alors leur temps ; soit il faut accepter de « laisser à l'abandon un groupe d'élèves de plus en plus inadaptés »⁶⁶. Il faut choisir mais dans les deux cas, un groupe y perd... En fait, ce qui est assez étonnant c'est que l'envie de l'autrice d'opter pour la sélection des élèves, puisqu'une égalité parfaite ne serait pas possible, va à l'encontre du principe même d'égalité qui est inscrit dans les *Droits de l'Homme* et qui exige que « tout enfant ait droit à l'instruction et reçoive, au départ, les mêmes chances que les autres »⁶⁷. Mais son positionnement l'oppose également au *Pacte d'Excellence* puisque ce dernier souhaite une même égalité des chances pour chaque élève, peu importe le milieu dont il provient et ses résultats scolaires.

Mais alors, la question pourrait se résumer simplement comme ceci : quels seraient les profits de l'introduction au latin pour un élève ? Comment l'autrice justifie-t-elle l'importance d'un cours de latin dans le cursus des élèves ?

À nouveau, il est question ici aussi de la notion de « l'utilité » du cours de latin, qui serait vu comme un cours « ne servant à rien » face à notre société de l'urgence, de la vitesse, de l'*immédiatement*. En effet, comme disaient Pire et Flacelière, ce qui porte préjudice à l'enseignement du latin est que ce dernier n'a pas des effets immédiatement perceptibles dans la vie pratique de tout un chacun : le latin n'a donc pas une utilité « immédiate » comme celle recherchée par la vie moderne actuelle. Pourtant, c'est justement parce qu'il ne nous semble pas directement utile que le cours de latin s'avère essentiel : les connaissances de ce cours vont, certes, mettre plus de temps à se développer et à connaître une utilité pratique, mais elles seront du coup plus durable que nos connaissances immédiates qui, elles, connaissent une durée

⁶³ *Ibid.*, p.70.

⁶⁴ *ID.*

⁶⁵ *Ibid.*, pp.85-86.

⁶⁶ *ID.*

⁶⁷ *Ibid.*, pp.91-92.

beaucoup plus limitée. Jacqueline de Romilly définit, quant à elle, cette urgence comme une « urgence pragmatiste » quand elle dit :

C'est bien pourquoi, dans le domaine des lettres tout au moins, on peut être vivement alarmé de voir l'urgence pragmatiste l'emporter sur la culture. Au lieu d'enseigner à penser, on veut mettre les êtres en état de réussir le plus vite possible dans la vie pratique. Au lieu de fournir des bases, on met l'accent sur toutes les disciplines du présent, alors qu'il conviendrait d'enseigner en même temps ce qui peut aider à en contrebalancer les dangers et à en mieux situer l'acquis⁶⁸.

En fait, selon Jacqueline de Romilly, l'enseignement des lettres et du latin s'avère un pion essentiel pour lutter face à cette « urgence pragmatiste » de notre société moderne, celle qui nous demande des résultats le plus rapidement possible dans notre vie concrète. Elle souligne aussi que ce qui fait défaut à l'enseignement actuel et qui joue en faveur de cette « urgence pragmatiste », c'est que l'enseignement actuel favorise la quantité de matière enseignée plutôt que la qualité : au lieu de se fixer sur l'acquisition de connaissances de base qui peuvent prendre un peu plus de temps à être digérées, nous souhaitons mettre l'accent sur les connaissances immédiates et donc sur les disciplines du présent dont le sens se révèle immédiatement perceptible.

Il n'est pas possible non plus d'ignorer l'importance du latin pour la langue maternelle : il existe un lien indéfectible entre la langue romane source qu'est le latin et la langue maternelle qui en descend. Le latin agit comme langue au service du français : il se place comme le garant d'une bonne compréhension et application de la langue maternelle. D'ailleurs, c'est grâce au latin que l'orthographe française peut s'améliorer car la plupart des mots français proviennent d'un étymon latin : c'est en connaissant cet étymon qu'il nous sera ensuite plus facile de bien orthographier un mot. Cette idée d'amélioration de l'orthographe grâce aux étymons latins est également celle de Jacqueline de Romilly dans cet extrait :

Celui qui parle vertueusement des bienfaits de « l'hortographe » ne se doute évidemment pas que le mot latin désignant le jardin a donné en français « l'horticulture », tandis que le mot grec désignant la correction et la conformité aux règles y a donné tous les composés en ortho-, depuis l'orthopédie jusqu'à l'orthodoxie. Hélas, trois fois hélas ! Le latin et le grec servaient le français. Ceux qui les ont fait écarter ont porté un coup au français. Ils auraient dû au moins songer à compenser la perte, et attirer constamment l'attention sur les parentés entre les mots et sur leur histoire ! Car, même au sein du seul français, ces mêmes enfants

⁶⁸ *Ibid.*, p.151.

seraient moins surpris de la force du mot « étonner » au XVII^e siècle s'ils y reconnaissaient le tonnerre, et s'ils retrouvaient là le même phénomène d'usure que dans notre emploi des mots « formidable », puis « terrible »⁶⁹.

En fait, elle estime que le lien de parenté qui existe entre ces langues doit nous servir pour améliorer notre orthographe française : la langue latine agit comme parente du français, comme langue-mère dont l'histoire est commune avec celle du français, fournissant donc à cette dernière une grande partie des mots tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Et pourtant, ce qui est assez surprenant c'est que malgré l'apport du latin sur le français, nombreux sont ceux qui continuent à se plaindre du déclin de la langue maternelle française mais à maintenir dans le même temps que le latin « ne sert à rien ». Alors, certes le latin ne résoudra pas tous les problèmes que nous connaissons en ce qui concerne notamment l'incompétence des élèves face à l'apprentissage de leur propre langue maternelle, mais la solution du Ministère de France ne semble pas non plus être la solution miracle, que du contraire. Cette solution est détaillée par notre autrice : « Devant ce péril, que fait le Ministère ? Il déclare raisonnable de réduire d'une heure hebdomadaire l'enseignement du français dans toutes les classes de collège et en seconde. Il s'appuie pour cela sur l'argument que tout professeur qui enseigne en français enseigne du même coup le français ! »⁷⁰.

Ce qui est assez incroyable, c'est qu'ici le Ministère ne s'en prend même plus au latin mais à la langue française en tant que telle, estimant que la parler au quotidien à l'école, dans toutes les matières scolaires et en dehors, reviendrait à l'enseigner : il n'en faut pas plus. Pourtant, toute la richesse de la langue française doit s'enseigner car les élèves ne sont pas à même d'acquérir ces connaissances et cette « finesse grammaticale » simplement en l'appliquant dans le quotidien de la classe. C'est cet argument sur lequel notre autrice appuie elle aussi :

Mais la qualité de la langue, sa rigueur, son exactitude, sa finesse grammaticale et sa richesse de vocabulaire se situent ailleurs, complètement ailleurs. Et ces qualités s'enseignent. [...] Lorsqu'il s'agit du latin ou du grec et qu'un même professeur enseigne ces trois matières, il est évident que le gain pour le français est considérable, à long et à court terme. Ainsi, l'élève prend peu à peu conscience des possibilités et des limites d'une langue⁷¹.

⁶⁹ *Ibid.*, p.170.

⁷⁰ *Ibid.*, p.167.

⁷¹ *Ibid.*, p.168.

En somme, elle affirme que cette « finesse grammaticale » s'enseigne puisqu'elle permet d'acquérir une certaine maîtrise du français, langue pour laquelle tout n'est pas non plus inné : ce n'est pas parce que c'est notre langue maternelle que tout nous coule de source, il en ressort que certaines compétences doivent bien sûr s'enseigner, comme elle le déclare :

Qui, parmi les orateurs politiques, n'aurait des mots émus pour nos racines, dont nous ne devons pas être coupés ? Qui ne saluerait dans les formes l'idée que nos auteurs constituent une tradition de culture précieuse et que leurs œuvres sont une part de la « mémoire » d'un peuple ? [...] mais se rend-on seulement compte que la plupart des enfants et déjà beaucoup d'adultes ne comprennent plus les auteurs des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ? C'est pour cela que, souvent, ces auteurs ennui^{ent}. Comprendre leur langue, apprendre le sens des mots, mesurer leurs nuances, leurs réserves, leurs implications : c'est cela apprendre le français. [...] Ce français-là doit s'étudier. De surcroît, ce français-là éveille au sens de la vie des mots, de leur passé, de leur évolution. [...] Les fautes d'orthographe trahissent cette ignorance des racines vivantes d'un mot⁷².

Apprendre le français, c'est apprendre le sens des mots, leurs nuances, les auteurs, en somme tout ce qui fait la mémoire d'un peuple : ce français-là s'apprend, et ce n'est pas chose aisée. Par conséquent, ces compétences s'acquièrent plus facilement quand nous passons par une étude approfondie de la langue latine, indéniablement.

De plus, au-delà d'être un réel gain pour la maîtrise de la langue maternelle, l'apprentissage de la langue latine s'avère également très utile pour l'interdisciplinarité : la connaissance du latin est un tel prix pour l'apprentissage des autres disciplines scolaires comme la philosophie, l'histoire, les langues modernes, etc. puisque toute notre société actuelle, son histoire, sa langue, sa culture, ... découle de cette société latine antique. Jacqueline de Romilly avance également l'importance de la langue latine pour la connaissance des autres matières :

De surcroît, il est évident qu'une bonne étude des lettres doit pouvoir comporter l'étude des langues anciennes, dont la connaissance est d'un tel prix, non seulement pour l'étude du français lui-même et pour celle des œuvres littéraires françaises, si souvent nourries de modèles latins ou grecs, mais aussi pour la philosophie, [...] pour l'histoire, [...] pour les langues vivantes, [...] ou pour les œuvres étrangères qui, à très peu d'exception près, sont, elles aussi, nourries de latin et de grec⁷³.

⁷² *Ibid.*, p.169.

⁷³ *Ibid.*, p.172.

Comme le montre bien notre autrice, nous ne pouvons nier le lien, direct ou indirect, qui existe entre ces disciplines et la culture antique latine : presque toutes en sont nourries, de près ou de loin. C'est pourquoi il est essentiel d'enseigner le latin, et ce dans ses pans culturel et linguistique : l'un ne va pas sans l'autre, ils sont indissociables car l'histoire latine a nourri les sociétés modernes par sa culture et sa langue.

Enfin, comme dit précédemment déjà, l'enseignement comme il est pensé maintenant n'arrive pas à rejoindre la société actuelle changeante dans laquelle nous évoluons. De fait, une piste de solution pour que cet enseignement traditionnel rejoigne le monde actuel pourrait être d'utiliser l'actualité pour les relier. Il faut rapprocher l'enseignement des domaines qui intéressent les jeunes aujourd'hui : il faudrait donc faire lien avec « la presse, la télévision, les débats de la table familiale, [...] »⁷⁴. Cependant, en opérant de la sorte, nous jetons les élèves en plein modernisme et nous les confrontons au temps présent par rapport auquel ils ne peuvent pas prendre le moindre recul ni se décentrer, comme le dit notre autrice :

Pour le secondaire, on oublie trop facilement qu'il s'agit de former des êtres humains, de leur apprendre à raisonner, à s'exprimer, à se comprendre les uns les autres. On oublie qu'ils auront besoin, toute leur vie, d'avoir appris le sens de la vérité et de la rigueur, celui de l'honnêteté et de l'effort, celui de la patience et du respect d'autrui. Oubliant cela, on les jette en plein modernisme ; on les confronte aux auteurs et aux hommes de notre temps, qu'ils ne peuvent évidemment ni situer ni dominer ; on privilégie, non pas la solidité de l'esprit, lentement acquise et renforcée, mais la créativité⁷⁵.

En fait, elle explique dans cet extrait que le modernisme seul pousse les élèves à leur perte parce qu'ils n'ont aucun moyen de prendre du recul, de développer leur esprit critique et d'avoir pris conscience de certaines valeurs essentielles à la vie pratique puisqu'ils sont sans cesse ramenés au temps présent éphémère. C'est pourquoi l'enseignement du latin peut se révéler bénéfique puisqu'il permet justement de faire la jonction avec le passé et donc de prendre conscience sur ce qui se faisait avant, afin de prendre le recul nécessaire sur ce qui se fait maintenant. Le latin sert donc de pont entre le passé et le présent et permet de réaliser que des valeurs importantes pour nous aujourd'hui trouvent leur source dans ce passé antique ; il en va de même pour des questions sur des sujets très actuels qui amènent à réfléchir sur le passé pour y trouver des éléments de réponse : la culture antique latine peut donc être qualifiée d'intemporelle, puisqu'elle vaut aussi bien pour le passé que pour le présent et le futur. Jacqueline de Romilly

⁷⁴ *Ibid.*, p.132.

⁷⁵ *Ibid.*, p.150.

estime qu'une solution pour lutter contre ce modernisme serait donc que l'enseignement « s'attache à l'intemporel et non à l'éphémère »⁷⁶ : en somme, que l'enseignement général se concentre sur l'apprentissage intemporel du latin pour contrer le modernisme éphémère qui se renouvelle sans cesse et laisse les élèves dans un flou total.

Une autre solution pour que l'enseignement traditionnel se rapproche de la société actuelle serait de « renouveler le vieil enseignement »⁷⁷ et de le remettre un peu au gout du jour, mais tout en rétablissant certaines de ses bases trop souvent oubliées aujourd'hui, comme le fait de « rétablir la discipline », de « les obliger à (ré)apprendre par cœur », et de « leur apporter ce qu'ils ne peuvent ni inventer ni désirer apprendre, mais sans quoi ils ne pourront rien : les dates, la grammaire, les mots abstraits, les idées, les œuvres du passé »⁷⁸. Là où Pire et Flacelière ont estimé qu'il fallait carrément oublier les méthodes anciennes pour se concentrer sur d'autres plus modernes, Jacqueline de Romilly, quant à elle, estime que le fait d'avoir voulu aligner l'enseignement sur les méthodes nouvelles est « un inextricable gâchis »⁷⁹.

Il est vrai qu'actuellement, ce qui compte n'est plus vraiment d'apprendre comme le voulait la méthode traditionnelle, mais d'accumuler un maximum de connaissances, même superficielles. Pourtant, notre autrice souligne l'importance du fait d'apprendre pour l'enseignement :

C'est même cela la merveille, qu'en travaillant en vue de briller on s'améliore, on s'enrichit, on se transforme. C'est peut-être une leçon inutile et vouée à l'oubli que l'on apprend ce jour-là, en classe : mais apprendre compte. On entraîne sa mémoire comme on entraîne ses muscles. On tient son esprit en éveil et l'on devient plus rapide dans ses réflexes, comme au tennis. On apprend à dire les choses clairement, de mieux en mieux, comme on apprend à mieux nager. On repasse la leçon la veille, pour se rendre plus disponible, mieux prêt. Et l'on accumule des ressources, qui peut-être ne serviront jamais, comme un boxeur s'entraîne à des coups que peut-être il n'utilisera pas. C'est cela, apprendre. C'est cela, se former. Et c'est en encourageant le goût de briller que l'enseignement peut ainsi susciter cet effort actif, qui seul est rentable⁸⁰.

Jacqueline de Romilly compare l'apprentissage au boxeur : tout comme ce dernier, l'enseignement nous fait accumuler des ressources pour nous permettre de prendre du galon et d'accumuler des connaissances, des techniques, même si elles ne nous serviront pas toujours. Apprendre, c'est donc accumuler de la connaissance, des savoirs, en vue d'en connaître toujours

⁷⁶ *Ibid.*, p.135.

⁷⁷ *Ibid.*, p.50.

⁷⁸ *Ibid.*, p.49.

⁷⁹ *Ibid.*, p.54.

⁸⁰ *Ibid.*, p.77.

plus, quitte à ce que ces savoirs accumulés ne nous servent jamais vraiment, si ce n'est pour notre culture générale.

3. Et qu'en est-il de la situation en France, il y a vingt-cinq ans ?

Attardons-nous maintenant sur un troisième ouvrage, celui de Mireille Ko, intitulé *Enseigner les langues anciennes*⁸¹. À nouveau, il est important de noter que son étude suit chronologiquement l'ouvrage précédent de Jacqueline de Romilly puisqu'il a été écrit plus récemment, il y a vingt-cinq ans, également dans le contexte français.

Notre autrice commence par proposer un tour d'horizon historique de l'évolution du latin dans l'enseignement pour présenter en quoi l'enseignement du latin est toujours au cœur des polémiques aujourd'hui, et ce sur deux questions essentielles : faut-il maintenir le latin dans le cursus scolaire des élèves ? Si oui, le changement des méthodes est-il nécessaire ?

Pour répondre à ces deux questions, plongeons-nous alors dans l'histoire contrastée du latin en France, et tentons de comprendre pourquoi le latin fut sujet de controverses constantes.

De l'humanisme avec la création des « collèges » (appelés aussi « facultés des arts ») par les jésuites et un retour à l'Antiquité qui devient le modèle par excellence, jusqu'au XVIIIe, l'enseignement était entièrement dispensé en latin : dès la cinquième et jusqu'en troisième (dans le système français), le latin est « la matière fondamentale qui occupe entre quatre et cinq heures par jour »⁸². Il était hors de question de parler une autre langue que le latin, même lors des récréations. C'est lors du siècle des Lumières que les choses vont petit à petit changer : le français commence à prendre une place essentielle à côté du latin, ce qui provoque alors un grand débat sur la place du latin dans l'éducation au milieu du XVIIIe siècle. Mais ce n'est véritablement qu'avec la Révolution que le latin va perdre ses titres de noblesse : la Révolution fait disparaître les Collèges et le latin n'est utilisé que pour faire écho au français, comme facteur de comparaison. Cependant, un retour en arrière s'opère sous le Premier Empire quand les lycées napoléoniens redonnent la suprématie aux humanités classiques : « l'essentiel du temps [...] est consacré aux versions latines (et grecques) et à l'explication orale de textes antiques »⁸³. Enfin, c'est véritablement à partir de la 3^e République que la défense ou la critique des humanités (et donc du latin) va prendre une tournure nettement politique, et que le latin va, dès lors, faire l'objet d'incessants va-et-vient, et ce jusqu'à aujourd'hui encore : par exemple,

⁸¹ KO Mireille, *Enseigner les langues anciennes*, Paris : Hachette Education, 2000.

⁸² *Ibid.*, p.9.

⁸³ *Ibid.*, p.11.

en 1870, là où Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, souhaite accorder au français une place prépondérante, son successeur quant à lui remet à l'honneur le discours latin. En fait, la question du maintien des langues anciennes dans l'enseignement est devenue une question à portée nettement politique qui oppose, une fois encore, la droite de la gauche : « les voix qui se sont élevées pour en réclamer le retour ont toujours été celles de la droite »⁸⁴. En effet, les ministres de droite Olivier Guichard en 1969, et François Bayrou en 1996, ont « renforcé la place du latin en lui donnant le statut d'option en cinquième »⁸⁵. En somme, le retour aux langues anciennes était plutôt prôné par les partis de la droite française, sur la base de l'argument du maintien de la tradition.

Un autre argument que défend la gauche est celui des technocrates : le latin n'est pas « rentable » puisqu'aujourd'hui, « il ne faut enseigner que ce qui est immédiatement utilisable dans la vie professionnelle »⁸⁶. Cet argument de l'inutilité du cours de latin face à une société moderne qui promeut l'immédiate efficacité sera développé plus loin, mais il faut le garder en mémoire car il est un discours très fréquent que nous pouvons entendre aujourd'hui encore.

Selon Mireille Ko, enseigner le latin se révèle être, un atout indispensable dans le cursus des élèves. Le problème actuellement est qu'il faut essayer de convaincre le plus de monde possible de l'intérêt majeur que ce cours offre aux élèves : c'est ce que va essayer de défendre l'autrice, en recensant les bienfaits qu'elle observe quand les élèves suivent un cours de latin.

Mireille Ko fait ici le lien avec notre culture moderne héritière de l'antique, dont elle est encore fortement imprégnée : en effet, elle avance ici l'argument de l'héritage et du patrimoine. Pour elle, la culture occidentale et méditerranéenne a comme source l'Antiquité, donc « ignorer cet héritage, c'est ne pas comprendre sa propre histoire et donc son propre présent »⁸⁷ (p.8).

Se pose alors également le problème de l'élitisme associé à cette langue ancienne : en effet, c'est la tradition d'une prédominance des langues anciennes dans l'enseignement français durant de longs siècles qui amène le latin et le grec à être encore aujourd'hui considérés comme « élitistes ». C'est d'ailleurs ce qu'affirme aussi cette autrice : « ils ont été utilisés comme matières de sélection, dans des établissements destinés à former des élites et qui recrutaient

⁸⁴ *Ibid.*, p.5.

⁸⁵ *ID.*

⁸⁶ *Ibid.*, p.6.

⁸⁷ *Ibid.*, p.8.

leurs élèves auprès des familles privilégiées »⁸⁸. Pourtant, selon elle, faute est à l'usage que l'on en fait et non pas à la discipline en elle-même.

Mireille Ko compare le travail du latiniste à celui d'un archéologue : dans les deux cas, il s'agit de « découvrir avec des moyens techniques sophistiqués des témoignages d'événements tragiques, [et] se passionner pour ce qu'il[s] découvre[nt] »⁸⁹. De plus, elle répond à l'argument souvent utilisé de l'enseignement du latin comme étant dépassé : elle compare cet argument avec tous les usages des époques précédentes, pourtant tous dépassés également, et elle prend l'exemple de l'usage de la calèche au XVIIIe pour montrer que, bien que celui-ci soit révolu, nous nous inspirons de ceux-ci puisque nous continuons « à [nous] vêtir et à [nous] déplacer [mais] autrement »⁹⁰. Ces usages passés doivent servir d'exemples, de modèles pour ce qui se fait aujourd'hui : ils ne peuvent donc en rien être « dépassés ».

Après ce petit tour d'horizon, concentrons nos propos sur les mêmes points d'analyse que pour les ouvrages précédents.

D'abord, observons si le problème de la baisse de niveau est toujours bien présent dans cet ouvrage plus récent :

La baisse du niveau est un euphémisme puisque Mireille Ko nous parle carrément du « niveau médiocre des élèves » quand elle affirme :

Il est vain d'enseigner le latin et le grec à des collégiens ou à des lycéens qui ne parviendront au mieux qu'à ânonner une déclinaison ou à lire quelques bribes de César [...]. Si on suit ce raisonnement, toutes les disciplines seraient à rayer du cursus secondaire, car on déplore dans toutes le niveau médiocre des élèves. Cela met en question la vocation même de l'enseignement secondaire⁹¹.

Selon elle, le niveau médiocre de l'enseignement n'est pas à réduire au simple cours de latin mais à constater de manière beaucoup plus globale : le problème serait alors à chercher dans l'enseignement en tant que tel, non pas dans ses disciplines.

Conjointement à ce niveau jugé médiocre, elle critique le taux d'échec scolaire qui « ne cesse de faire l'objet d'autant de rapports et de lamentations »⁹².

⁸⁸ *Ibid.*, p.16.

⁸⁹ *ID.*

⁹⁰ *ID.*

⁹¹ *Ibid.*, p.21.

⁹² *Ibid.*, p.27.

Face à ces éternels sujets de controverse, il n'est pas difficile d'imaginer les visions négatives qui doivent émerger face à la présence ou non d'un cours de latin dans le cursus scolaire des élèves, cours jugé beaucoup trop complexe et « inutile » aux yeux des élèves.

Néanmoins, face à ces problèmes, le latin reste le sujet de « crispations passionnelles »⁹³ et nous verrons en quoi cet ouvrage aussi rejoint les points essentiels de la réforme du *Pacte d'Excellence* pensée et introduite en Belgique quinze ans plus tard.

Le premier point de jonction entre cet ouvrage et la réforme du *Pacte* s'illustre dans l'ambition d'obliger le cours de latin dans le cursus scolaire : l'autrice se montre clairement partisane de cet objectif : « Ainsi, par un jeu pervers, le statut d'option de nos disciplines perpétue l'élitisme social dont on les accuse. [...] Il faudrait donc, pour ménager une parfaite égalité des chances, rendre obligatoire l'étude d'une langue ancienne dans le cursus scolaire »⁹⁴.

Pour elle, le cours de latin comme pensé actuellement, c'est-à-dire comme un cours optionnel, ne tient pas la route : le seul moyen de lutter contre l'élitisme social et d'ainsi proposer une réelle égalité des chances serait donc de rendre obligatoire le cours de latin dans le cursus scolaire de chaque élève. Et, là où notre autrice se rapproche plus encore de ce que nous retrouverons en Belgique quinze ans plus tard, c'est quand elle mentionne explicitement l'idée d'introduire le latin dans le tronc commun : « Si vraiment l'enseignement des langues anciennes fait la preuve de son efficacité dans la maîtrise du français et dans l'acquisition d'une culture générale, il faut l'inclure dans le tronc commun, au moins au collège »⁹⁵.

Car il est vrai que, pour l'instant, le latin est présent dans l'enseignement français seulement à titre optionnel, poussant alors les professeurs à marchander, à se transformer « en publicitaires »⁹⁶ pour convaincre les élèves des bienfaits de l'apprentissage de cette langue perçue comme « morte » : mais alors, l'information transmise n'est souvent que « parcellaire et rapide »⁹⁷ puisqu'ils n'ont pas beaucoup de temps devant eux pour convaincre ceux-ci de l'apport du latin dans leur cursus.

Le deuxième point de jonction rejoint la question de l'élitisme social : l'idée serait donc de s'opposer à ce dernier en permettant au plus grand nombre – voire à tous, d'entrer en contact

⁹³ *Ibid.*, p.165.

⁹⁴ *Ibid.*, pp.156-157.

⁹⁵ *ID.*

⁹⁶ *ID.*

⁹⁷ *ID.*

directement avec l'Antiquité, et ce par l'apprentissage d'une des langues anciennes, que ce soit le grec ou le latin.

Cet argument est aussi avancé par Mireille Ko :

Résumons-nous : au collège, il faudrait rendre obligatoire pour tous l'étude de l'une des langues anciennes, en laissant le choix aux élèves entre le latin et le grec. On nous objectera, bien sûr, la lourdeur des horaires et des programmes ; mais les familles aisées et cultivées n'hésitent pas à faire étudier plusieurs langues à leurs enfants, à leur faire donner une formation musicale et artistique et à leur faire pratiquer un ou plusieurs sports. Leurs enfants sont-ils plus doués, sont-ils d'une autre essence que ceux de nos banlieues ? Si c'était le cas, ce serait une raison de plus de donner davantage d'heures de formation à ceux qui ont le moins d'atouts⁹⁸.

L'argument de comparer les enfants de familles aisées à ceux de banlieue est un argument qui revient énormément et qui accentue encore l'idée du latin comme étant très élitiste et réservé seulement à une minorité – celle des familles aisées. Pourtant, il faudrait justement pouvoir proposer le cours de latin à ces jeunes de banlieue car ce sont bien eux qui sont le plus susceptibles de nous apprendre des choses, de nous faire « réfléchir sur nos pratiques, et repenser en profondeur l'enseignement des langues anciennes »⁹⁹.

Jusqu'à présent, la politique actuelle veut que l'enseignement des langues anciennes en France soit le fait des administrations locales qui ont les pleins pouvoirs sur la question de son enseignement ou non. Pour y faire face, il faudrait alors recourir au latin (ou au grec) pour tous en généralisant l'enseignement de cette langue ancienne à tous les établissements, sans exception, et ce afin de permettre une véritable égalité des chances aux élèves. Ainsi, ce ne seront pas seulement les élèves de milieux cultivés qui pourront entrer en contact avec les textes de l'Antiquité mais tous les élèves quels qu'ils soient. Cette idée de contact avec l'Antiquité pour tous est résumée comme ceci par l'autrice : « Nous espérons avoir contribué, par la recherche pédagogique, au renouveau et à la démocratisation de l'enseignement des langues anciennes, en permettant au plus grand nombre – et peut-être un jour à tous – d'entrer en contact le plus directement possible avec les grands textes de l'Antiquité »¹⁰⁰ (p.166). L'idée de démocratisation pour tous est ce qu'il faut réellement retenir de cet extrait : l'enseignement doit

⁹⁸ *Ibid.*, pp.157-158.

⁹⁹ *Ibid.*, pp.156-157.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.166.

être accessible à tous, peu importe le milieu social dont les élèves proviennent, car chacun a le droit aux mêmes chances de réussite.

Mais alors, la question pourrait se résumer simplement comme ceci : quels seraient les profits de l'introduction au latin pour un élève « tout-venant » ? Comment l'autrice justifie-t-elle l'importance d'un cours de latin dans le cursus scolaire des élèves ?

Premièrement, concentrons-nous à nouveau sur l'argument trop souvent entendu qui voudrait que « le latin, ça ne sert à rien ». Pour répondre à cette phrase bien connue, basons-nous sur une citation de l'ouvrage *Enseigner les langues anciennes* de Mireille Ko :

La notion de l'utile est souvent associée, voire confondue, avec celle du « moderne » ou de l'« actuel » : on dit souvent du latin et du grec que « ça ne sert plus à rien ». Pour qu'un enseignement soit réputé utile, il faut qu'il ait une application dans le champ des activités présentes. Mais de quel présent s'agit-il ?¹⁰¹.

En fait, notre autrice s'oppose à cette idée d'un enseignement qui est maintenant synonyme de « modernisme », et dans lequel l'apprentissage du latin n'a donc pas sa place : il est vrai que nous entendons très souvent l'idée que l'enseignement doit s'axer sur l'actualité, sur *l'immédiatement* utile puisqu'il faut pouvoir essayer de suivre le rythme effréné de la société actuelle en constante évolution. Et face à cette rapidité de la société, le latin ne tiendrait pas le rythme puisqu'il exige une « lente imprégnation faite d'oublis et de retours en arrière »¹⁰² : en réalité, en pensant faire une « économie de temps et de moyens visant au superficiel, à l'actuel et à l'immédiat, tout cet apprentissage rapide et survolé ne tient pas. C'est un temps perdu, et qui coute bien plus cher à rattraper »¹⁰³. Comme énoncé dans les deux ouvrages précédents, le premier apport que peut amener un cours de latin est son ancrage dans la mémoire, un ancrage beaucoup plus durable. Et pour qu'il dure, le latin doit être perçu comme le médium du réel, de l'intemporel, du médiat. L'école est donc vue comme « une machine à produire des individus utilisables – puis jetables »¹⁰⁴. Voici l'exemple d'une forme de « réification » des élèves, qui ne sont bons qu'à être utilisés comme objets puis jetés dès que nous n'en avons plus besoin : voilà donc les travers de la société actuelle dénoncés à juste titre par l'autrice.

Le deuxième argument commun aux trois auteurs, dont Mireille Ko, concerne cette fois le lien inévitable mais ô combien important entre la langue ancienne qu'est le latin, et la langue

¹⁰¹ *Ibid.*, pp.27-28.

¹⁰² *Ibid.*, p.28.

¹⁰³ *ID.*

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.27.

maternelle française des élèves (pour la plupart du moins). Comme déjà dit précédemment, nous avons pu constater que le niveau de connaissance de la langue maternelle des élèves ne cesse de baisser considérablement. Pour lutter contre cette baisse de maîtrise, l'autrice nous parle du « latin-thérapeutique » qui porte ce nom car « le détour par le latin et le grec est unique pour montrer aux élèves un autre aspect de leur langue maternelle »¹⁰⁵. L'idée est donc que le détour par l'apprentissage du latin apporterait aux élèves une vision unique de leur langue maternelle, permise seulement en passant par cette langue ancienne. En somme, l'objectif d'acquérir une certaine maîtrise du français, maîtrise qui se perd de plus en plus aujourd'hui, doit donc passer par l'accès à un cours de latin qui se montre comme « la voie la plus royale, et la plus économique »¹⁰⁶. Le détour par la langue latine amène à une maîtrise beaucoup plus en profondeur de notre langue maternelle :

En effet, il permet à la fois de comprendre le sens et l'histoire des mots, de connaître le système grammatical, lexical de la langue, et d'apprendre à repérer et à interpréter les traces de l'antiquité dans le langage et dans la civilisation actuelle. [...] Le double détour, temporel et spatial, des langues anciennes, est le moyen le plus direct de faire progresser les élèves en français. La langue française acquiert en passant par le latin et le grec une profondeur qui permet à des élèves de toutes origines de la comprendre au sens littéral de ce terme¹⁰⁷.

Le passage par un cours de langues anciennes entraîne donc un double détour : temporel d'une part, puisqu'on retourne en arrière dans le temps ; et spatial d'autre part, puisqu'on change d'endroit et de civilisation, ce qui permet aux Français de connaître leur langue maternelle dans ses tréfonds.

En plus d'être une voie royale vers la langue maternelle, le latin agit également sur toutes les autres disciplines (et surtout langues) scolaires puisqu'elles possèdent le même patrimoine commun qui se définit dans cet ouvrage comme « un bien qui appartient à la nouvelle génération parce qu'il a appartenu à ses parents et à ses ancêtres ». Si nous nous en tenons à cette définition, nous pouvons alors affirmer sans crainte que l'enseignement du latin est légitime dans ce qu'il a de patrimonial, d'héréditaire. C'est dans ce lien avec l'héritage latin antique que l'on peut voir les conjonctions entre la civilisation latine passée et l'actuelle, car cet héritage antique est « un bien commun aux habitants de l'Europe et des pays

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.29.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.166.

¹⁰⁷ *ID.*

méditerranéens »¹⁰⁸. C'est pourquoi Mireille Ko avance l'argument que « ignorer cet héritage, c'est ne pas comprendre sa propre histoire et donc son propre présent »¹⁰⁹.

Pour qu'il y ait héritage, il est nécessaire que celui-ci soit transmis : en somme, qui dit héritage dit transmission car « l'héritage culturel ne peut appartenir à quelqu'un s'il ne lui est pas transmis »¹¹⁰ : par exemple, si les adultes manquent à leurs obligations et ne transmettent pas aux générations futures la culture de leur pays et continent, les enfants auxquels ces notions appartiennent de droit peuvent alors se retrouver dépourvus de cette culture « européenne et méditerranéenne »¹¹¹... Encore une fois, Mireille Ko estime qu'« ignorer, là encore, les traditions [...] gréco-latines, c'est se couper de dix siècles de culture occidentale »¹¹². En somme, bien sûr que ce patrimoine doit être transmis de génération en génération et que chacun doit pouvoir en disposer librement, mais en contrepartie de cet héritage, il n'est pas question de couper la culture actuelle de ses racines gréco-latines.

Un point essentiel à prendre absolument en compte est que « la transmission de cette culture gréco-latine doit se faire dans son ensemble, la langue étant l'un des éléments de cet ensemble »¹¹³. En somme, il n'est plus question à l'heure actuelle de séparer les pans linguistique et civilisationnel comme c'était le cas auparavant : avant, nous pensions devoir toujours choisir entre l'un et l'autre sans jamais pouvoir les associer. C'est donc à cela qu'il faut remédier aujourd'hui, puisque pouvoir axer le futur cours de latin sur ces deux aspects, « c'est ce qui donne du sens à notre enseignement, et donc crée et entretient la motivation chez les élèves »¹¹⁴. Et il n'est plus à démontrer à quel point la motivation doit être un élément clé de tout apprentissage chez l'élève !

Comme nous l'avons dit précédemment, l'introduction à un cours de latin permet de faire lien avec ses racines européennes mais surtout gréco-latines. Cette jonction entre la société actuelle et l'antique peut s'opérer grâce au cours de latin justement : en effet, il doit agir comme « témoin du passé, comme référence à partir de laquelle le travail d'analyse et de comparaison entre le présent et le passé pourra se faire »¹¹⁵. Et c'est justement là l'un des rôles fondamentaux de l'école et qu'il faut à tout prix éviter de détruire en la privant d'un cours de latin.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.20.

¹⁰⁹ *ID.*

¹¹⁰ *ID.*

¹¹¹ *Ibid.*, p.25.

¹¹² *Ibid.*, p.26.

¹¹³ *Ibid.*, p.50.

¹¹⁴ *ID.*

¹¹⁵ *Ibid.*, p.22.

À nouveau, tous nos auteurs sont d'accord sur le rôle que doit exercer l'apprentissage du latin par rapport à la civilisation actuelle dans laquelle nous vivons : ce cours permet d'« apporter un éclairage sur le présent »¹¹⁶ grâce à la connaissance de la culture antique gréco-latine. En somme, « le cours de langues anciennes est pour les élèves l'occasion de structurer leur mémoire, et donc de mieux se situer dans le présent »¹¹⁷. Faire lien avec le présent grâce à la culture gréco-latine : voilà ici résumé tout l'enjeu de l'enseignement des langues anciennes pour les élèves.

Mais pour parvenir à ce que le cours de latin exerce tous ses bienfaits sur chaque élève, et contrairement à ce que suggérait Jacqueline de Romilly, il faudrait penser à un renouvellement des méthodes traditionnelles telles que pensées jusqu'alors. En effet, selon Mireille Ko, ce qui prime véritablement c'est, d'une part, de « proposer aux élèves de lire en latin des textes authentiques sélectionnés et qui réunissent le patrimoine culturel et le patrimoine linguistique »¹¹⁸ ; d'autre part, de passer par une méthode qu'elle qualifie de « lecture méthodique », c'est-à-dire le fait « d'habituer nos élèves dès le début des cours de latin à lire des phrases, des paragraphes entiers, et à formuler toutes les observations possibles »¹¹⁹ en suivant les principes de cette « lecture méthodique ».

Enfin, elle oppose ce que nous connaissions actuellement sous le terme de « traduction » et le fait de « raconter » une histoire : pour elle, « il est important de revenir sans cesse à la compréhension, en « racontant » ou en paraphrasant dans sa globalité le texte qu'on a lu »¹²⁰. En somme, l'idée n'est plus de traduire dans une langue cible approximative en une sorte de « charabia » que des élèves assidus ont pondu par leur connaissance précise de la grammaire, mais bien de réellement comprendre le texte grâce leur intuition : ce sont alors ces élèves-là qui vont produire une traduction, certes sans doute plus approximative, mais surtout plus cohérente. À l'heure où l'enseignement ne met plus au cœur des apprentissages la qualité de ceux-ci mais la quantité de matières ingurgitées, il est essentiel d'en revenir à une véritable compréhension des textes lus.

¹¹⁶ *Ibid.*, p.166.

¹¹⁷ *Ibid.*, p.23.

¹¹⁸ *Ibid.*, p.50.

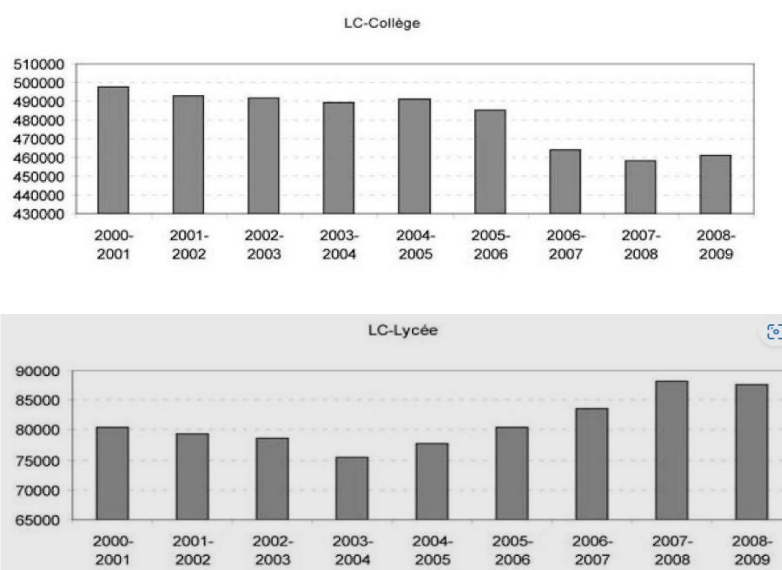
¹¹⁹ *ID.*

¹²⁰ *Ibid.*, p.55.

4. Enfin, revenons il y a dix ans seulement (2013) pour nous concentrer sur une étude plus récente

L'ouvrage de Dominique Augé intitulé *Refonder l'enseignement des langues anciennes : le défi de la lecture*¹²¹, a été publié il y a dix ans, et seulement deux ans avant la parution de la réforme du *Pacte d'Excellence* en Belgique francophone.

L'idée de cet ouvrage est de « comprendre pourquoi les langues anciennes ont été ainsi mises à mal au fil du temps, des réformes, que ce soit aux yeux des élèves, des parents ou même des collègues d'autres disciplines »¹²². Mais Dominique Augé souhaite s'attarder plutôt sur le lycée, car le collège affiche encore des chiffres convenables, au contraire du lycée où une véritable érosion s'observe, annonçant ainsi un déclin indéniable. D'ailleurs, l'effritement des effectifs sur les dix dernières années au collège, et l'effondrement préoccupant entre le collège et le lycée sont deux conséquences parfaitement illustrées par les schémas suivants¹²³ :



Ces conséquences néfastes sur l'apprentissage des langues anciennes peuvent sans doute s'expliquer par le problème très moderne de la rentabilité des résultats : en effet, l'Institution juge de plus en plus la légitimité d'une discipline, sa pertinence, son maintien au regard des résultats effectifs que cette dernière fournit. Et, si nous y réfléchissons objectivement, les résultats pour le cours de latin ne présentent pas celui-ci comme très rentable...

¹²¹ AUGÉ Dominique, *Refonder l'enseignement des langues anciennes : le défi de la lecture*, Grenoble : Université Stendhal, 2013, 316p., [en ligne], URL : [Refonder l'enseignement des langues anciennes - UGA Éditions \(openedition.org\)](http://refonder-l-enseignement-des-langues-anciennes-uga-editions.openedition.org).

¹²² *Ibid.*, Introduction pp.9-12.

¹²³ *ID.*

Cependant, ce déclin des langues anciennes ne peut s'expliquer, contrairement à ce qui était avancé dans les études antérieures datant d'il y a plus ou moins vingt ans, par l'absence d'une didactique des langues anciennes appropriée à son contexte : aujourd'hui, de nombreux échanges voient le jour entre des universités belges et des académies françaises, et les manuels plus récents ont eux aussi opté pour des réflexions didactiques, comme le rapporte Dominique Augé :

Les interrogations dont témoignent les manuels plus récents, les échanges plus nombreux entre le département de didactique en langues anciennes de l'Université catholique de Louvain et des académies françaises [...] : autant de manifestations d'un dynamisme et d'une volonté d'adaptation à une situation difficile. Il n'en est pas moins vrai que les pratiques menées en classe ne traduisent pas unanimement la même volonté de prendre en compte un contexte éducatif nouveau et la nécessité d'une réflexion didactique¹²⁴.

En fait, face à cette situation difficile, des manuels plus récents, tout comme des discussions entre diverses entités des systèmes éducatifs français et belge ont vu le jour, opérant tous une réflexion sur la méthode didactique.

Nonobstant, l'autrice souhaite justement expliquer les problèmes actuels par l'absence de modalités pédagogiques suffisantes pour garantir un apprentissage performant : dans son introduction, elle développe : « Si nous [...] considérons que la découverte de la culture antique dans ses manifestations plurielles est un atout majeur, il ne me semble pas que les modalités pédagogiques soient suffisamment efficaces pour nous donner les garanties d'un apprentissage performant »¹²⁵.

Mais alors, quels éléments peuvent expliquer l'érosion observée dans les lycées ? Quelles modalités pédagogiques posent problème ?

Dans son avant-propos¹²⁶, D. Augé souligne un problème de taille : la question de l'adaptation de l'approche traditionnelle telle que nous la connaissions jusqu'alors, dans une société qui ne convient plus à cette approche. C'est ce qu'elle résume en ces termes : « je suis convaincue qu'en modifiant une approche légitimée par une longue pratique mais inadaptée aux conditions d'enseignement que nous vivons aujourd'hui, nous pouvons redonner à notre discipline le rôle qu'elle a cessé de jouer dans le paysage éducatif français »¹²⁷. En somme, ce

¹²⁴ *Ibid.*, pp.10-11.

¹²⁵ *Ibid.*, Introduction pp.9-12.

¹²⁶ *Ibid.*, Avant-propos p.7.

¹²⁷ *Ibid.*, p.8.

que Dominique Augé souhaite souligner, c'est cette longue pratique, cette méthode traditionnelle qui est devenue inadaptée au rôle que nous attendons d'elle aujourd'hui. Cette méthode traditionnelle doit donc être repensée totalement pour répondre aux attentes placées sur l'enseignement aujourd'hui, conjointement à la société dans laquelle nous évoluons : selon elle, il faut donc « modifier des pratiques pédagogiques ancestrales » pour atteindre le but premier de l'enseignement aujourd'hui, à savoir de « porter sur notre enseignement un regard critique au risque de faire éclater les cadres qui nous ont formés et hors desquels nous ne savons plus guère nous situer »¹²⁸. Ce regard critique, cette position de recul face aux cadres ancestraux que nous connaissons ne peut se faire que grâce au cours de latin qui permet de poser un regard neuf et critique sur notre société moderne, et d'ouvrir de nombreuses portes jusqu'alors inexplorées.

Notre analyse ci-dessous portera donc sur la capacité des élèves à manifester de vraies compétences, à manipuler un texte latin et à situer leurs acquis linguistiques. Il s'agit donc ici d'observer les méthodes qui devraient voir le jour en cas d'introduction à un cours de latin, et de constater comment les enseignants parviennent à ce qu'un texte soit réellement compris, fasse sens pour les élèves. Voilà tout l'enjeu de l'enseignement actuel : les élèves ne comprennent pas vraiment ce qu'ils étudient, mais ânonnent ce qu'ils ont étudié et n'essayent pas de sortir de ce carcan pour véritablement saisir le sens d'un texte.

La seconde (et principale) raison qui expliquerait la chute alarmante du latin au lycée pourrait être la mauvaise acquisition des compétences : en effet, les savoirs sont de plus en plus fragiles, même au terme de six années d'études...

Il est vrai que, malgré le recours à des textes authentiques présentés avec une traduction, et malgré l'envie de construire des séquences ou parcours autour de ce projet, force est de constater que les élèves ne parviennent pas mieux à lire ou traduire.

Que penser alors de la question de l'ennui, fort présente il y a quinze ans dans les cours « traditionnels » de langues anciennes ?

Grâce au souhait des programmes et au suivi des manuels, il n'est plus question aujourd'hui d'ennui puisqu'« il existe un réel contact avec les textes authentiques porteurs de sens », leur attribuant alors un intérêt réel. Cependant, et là se pose tout le paradoxe, en voulant aller au plus authentique, nous avons fait l'économie de la langue. En fait, en fournissant aux élèves une traduction quelle qu'elle soit, les élèves perdent l'essence même de cet exercice : ils

¹²⁸ *Ibid.*, Introduction pp.11-12.

ne savent plus comment observer, traduire, analyser, en somme donner sens à un texte. Dans une société de la « loi du moindre effort » et d'économie d'énergie face au travail personnel, comment parvenir alors à ce que ce cours de latin fasse sens auprès des élèves, et qu'il gagne ainsi en intérêt ?

En fait, l'exercice pourtant ô combien important de la traduction (anciennement version) semble avoir été relégué au second plan, puisqu'aujourd'hui, l'idée serait plutôt de proposer systématiquement une traduction pour accompagner le texte authentique nouveau. L'objectif derrière tout cela est de s'axer plutôt sur le commentaire, et non plus sur la traduction en tant que telle. Et nous voilà donc au cœur même du problème : l'élève de terminale recevra une bonne note (ou pas) en fonction du commentaire qu'il aura produit, sans pour autant avoir eu besoin de réellement comprendre le texte, sans avoir eu recours à la manipulation pourtant essentielle d'un savoir-faire, c'est-à-dire d'un savoir-traduire ou d'un savoir-lire. Nous en revenons donc au principal problème de ce cours de latin tel que pensé aujourd'hui dans le contexte français : l'essence même de ce cours est reléguée au second plan, et la recherche de sens, apprentissage pourtant primordial à tout élève, semble ne plus être ce qui importe vraiment à l'heure actuelle, rendant alors ce cours de latin vide de sens et de repère pour tout un chacun¹²⁹...

C'est ici qu'un troisième problème s'observe : là où nous espérons que l'absence de sens observée par le manque, entre autres, d'exercices de version (traduction) soit compensée par un regain d'acquisitions culturelles, nous observons que cela est loin d'être le cas...

L'approche historique est bien souvent superficielle, voire aléatoire ; la connaissance des auteurs très peu approfondie, les notions politiques, philosophiques propres à discerner tel ou tel aspect d'une civilisation peu claires. La mythologie même, pourtant terrain de prédilection, est conçue comme une suite d'anecdotes dont le sens ou l'intérêt ne sont que très partiellement approchés. Il n'est pas rare que des élèves non-latinistes ou non-hellénistes dans une classe en sachent plus...¹³⁰.

Cependant, pour rejoindre le premier point de notre propos, le fait d'avoir opté depuis quelques années pour une méthode nouvelle, plutôt axée sur la production de commentaires que sur la traduction, devrait permettre de plus mettre le focus sur toute la transmission du patrimoine

¹²⁹ Il est important de préciser la nuance entre les objectifs du cours de langues anciennes en France et en Belgique francophone : en FWB, la compétence de traduction d'un texte authentique non vu reste la première compétence des programmes actuels, et le référentiel du tronc commun précise encore comme attendu fondamental de voir l'élève capable de manifester sa compréhension de ce type de texte.

¹³⁰ AUGÉ Dominique, *op.cit.*, chapitre 1 « Un bilan difficile », paragraphe 11.

culturel et historique, puisqu'on gagnerait en temps pour se concentrer sur les acquisitions culturelles, là où on en perdait en s'attardant sur les exercices souvent jugés trop complexes de traductions et versions latines. Malheureusement, pour un apprentissage complet de cette langue ancienne qu'est le latin, l'enseignement uniquement d'acquis culturels ne suffit pas.

D'ailleurs, l'autrice a soumis un nombre suffisamment important de lycéens, de la même tranche d'âge (16-17ans) et originaires des quatre mêmes collèges, au test suivant.

Il s'adressait anonymement à des élèves, avec comme seule consigne d'indiquer s'ils étaient (ou avaient été) latinistes. En voici la consigne :

Vous mettrez au pluriel les mots suivants :

regem ; ancillam ; solutionem ; puellam ; principem ; deam ; quaestionem ; terram ;
consulem ; fabulam.

Et voici les conclusions générales qui ont été tirées de ce test¹³¹ :

- Les élèves n'ayant jamais fait de latin réussissent mieux l'exercice que les élèves encore latinistes ou ayant fait du latin au collège [...] ; l'immense majorité observe pour tous les mots un principe de cohérence en opérant la même manipulation.
- Les élèves ayant fait du latin au collège observent des scores de réussite très variables et largement décevants : la majorité n'observe aucune cohérence et aligne [...] sans que l'on puisse reconnaître l'application d'une quelconque « logique ».
- Beaucoup rendent une copie lacunaire [...]
- Parmi les élèves qui ne répondent rien ou très peu, il est enfin à noter que beaucoup éprouvent le besoin de justifier leur ignorance. [...]
- Il est intéressant également de noter les réactions des élèves une fois la correction faite au tableau. Je citerai par exemple deux élèves, à des moments distincts, dans des classes séparées, qui avaient rendu « copie blanche ». Ils avaient fait tous les deux du latin au collège. En des termes différents, ces deux jeunes garçons ont dit, après la correction, qu'ils avaient pensé qu'il suffisait de remplacer le *m* par un *s* mais qu'ils n'avaient pas osé faire cette manipulation tant cela leur semblait « simple » et qu'ils se souvenaient que le latin était une langue « très compliquée »...

¹³¹ *Ibid.*, paragraphe 17 en ligne.

En somme, bien que ce test ne soit bien sûr que limité, réduit, nous pouvons en retenir les constats suivants, et néanmoins éclairants :

En fait, les élèves ayant pris l'habitude de considérer le latin comme une langue « très compliquée » ont cherché à se souvenir plutôt qu'à réfléchir : ils n'ont donc pas mobilisé les savoirs qu'ils connaissaient, du moins pas de manière cohérente, mais en appliquant simplement par cœur ce qu'ils avaient appris : ils n'ont pas cherché à comprendre, mais plutôt à se rattacher à ce qu'ils savaient, au point d'en oublier ce qu'ils savaient vraiment et de produire des fautes. Le fond du problème est que ces savoirs ont été mal acquis et qu'ils paralysent ainsi la construction d'un apprentissage.

Ensuite, ce qui pose également un important problème au maintien d'un cours de latin, c'est la concurrence observée avec d'autres branches dans un contexte où il fait figure de matière optionnelle. Certes, le constat que les élèves ne travaillent plus, ne fournissent plus beaucoup d'efforts personnels, est impossible à nier, mais il faut dire que le statut d'option dévolu aux langues anciennes aggrave cette tendance. En effet, tout le monde peut affirmer à présent qu'une langue ancienne « s'acquiert par immersion lente et appropriation progressive »¹³² or la réduction du nombre d'heures et des apprentissages entraîne forcément un apprentissage accéléré, qui risque d'être moins efficace. C'est d'ailleurs ce qui est suggéré par Dominique Augé : « On ne peut pas croire former un élève de la même façon en six ans ou en trois ans, à raison de cinq heures ou deux heures par semaine, de surcroît quand le même adolescent ne travaille pas chez lui »¹³³. L'élève étant fortement sollicité dans d'autres disciplines, et n'investissant pas chez lui un travail personnel permettant l'appropriation de savoirs et la maîtrise de savoir-faire, les enseignants ne sont pas des magiciens et ne peuvent pas faire des miracles... De plus, ils doivent opter pour une approche, une méthode nouvelle qui intéressera les élèves et les motivera, en élargissant les savoirs à tout le pan culturel de l'Antiquité latine. Comment jongler alors, en un temps de plus en plus réduit, entre une certaine maîtrise de la langue et des textes authentiques sources, et une ouverture culturelle au monde gréco-romain ? C'est tout le paradoxe que propose l'enseignement des langues anciennes aujourd'hui en France.

¹³² *Ibid.*, paragraphe 36.

¹³³ *ID.*

Pourtant, malgré un effritement notable des effectifs en langues anciennes au lycée, force est de constater que « le latin reste la deuxième « langue » apprise en France après l'anglais »¹³⁴ : de fait, il en reste un intérêt manifeste pour la culture gréco-latine, pour « l'Antiquité dans ses dimensions historiques ou culturelles »¹³⁵. Et, contrairement à ce qui a été dit précédemment, la désaffection des élèves pour les langues anciennes et l'absence de réussite ne peuvent s'expliquer uniquement par un manque de compétences, ni par la concurrence sévère avec d'autres options. En fait, « les élèves n'abandonnent pas nécessairement le latin parce que c'est une langue morte et *inutile*, mais parce qu'ils ont le sentiment de ne rien y apprendre, de mener un apprentissage inefficace, et donc *inutile*... »¹³⁶ : ce qui pose question, ce n'est donc pas le latin en tant que tel, mais l'usage que nous en faisons, la manière dont celui-ci est enseigné. La source du problème n'est donc pas un manque de connaissances ni de compétences, puisque les élèves arrivent à s'illustrer dans d'autres matières, mais l'application de celles-ci dans un cours « difficile » comme celui du latin.

C'est par son statut et le changement de sa fonction dans la société au fil des siècles que le latin tel que considéré actuellement entraîne autant de controverses. En effet, pendant tout le Moyen-Âge, le latin était « la langue de communication des élites, la langue véhiculaire de toutes les connaissances du temps »¹³⁷. Cependant, ce latin qui s'imprégnait dans toutes les couches sociales et qui s'apprenait à l'école n'était pas le « beau latin » de Cicéron, mais un « bas latin », un latin vivant. À ce moment-là, l'objectif principal de l'enseignement de cette langue dans les écoles était de « rendre les élèves capables de le lire, de l'écrire, de le parler couramment »¹³⁸.

Cependant, un premier changement s'opère à la Renaissance (qui, pour rappel, idéalise la culture antique) quand, grâce à l'imprimerie, les auteurs latins antiques qui connaissent une très large diffusion, vont « imposer le latin classique comme le seul digne d'être enseigné »¹³⁹, complexifiant alors un peu plus les livres de grammaire d'usage et de référence. C'est ainsi que le latin change de statut et passe d'un moyen de communication à une « chose d'apparat », évoluant petit à petit vers ce statut de « langue morte » (dont la première appellation apparaît dès 1636)¹⁴⁰.

¹³⁴ *Ibid.*, paragraphe 21.

¹³⁵ *ID.*

¹³⁶ *Ibid.*, paragraphe 23.

¹³⁷ *Ibid.*, paragraphe 27.

¹³⁸ *ID.*

¹³⁹ *ID.*

¹⁴⁰ *Ibid.*, paragraphe 28.

Un second changement s'opère dans la deuxième moitié du XVII^e siècle quand apparaît le « français », ce latin « vulgaire » qui a évolué pour donner le moyen-français, puis le français classique et enfin le français moderne, ce « français » supplantant alors le latin comme langue de communication : le latin se voit alors reléguer au second plan, et commence à être enseigné comme « langue étrangère »¹⁴¹ : les ouvrages uniquement en latin disparaissent alors pour laisser place à des ouvrages bilingues, dans lesquels le latin sert à éclairer la langue et la grammaire françaises. Cette tendance se poursuit au XVIII^e siècle : le latin devient une langue qui doit s'apprendre, s'enseigner, avec comme objectif de « former des esprits », a contrario du français qui devient petit à petit la langue maternelle des Français. Enfin, au XX^e siècle, et c'était la tendance encore défendue jusqu'à récemment, le « thème d'application » (soutenu par les outils que sont le dictionnaire et la grammaire) laisse la première place à l'exercice de la version et à la méthode inductive où, « des cas particuliers, on en dégage la règle »¹⁴².

C'est suite à l'évolution du latin vers ce statut de « langue morte » dans la première moitié du XVII^e siècle que nous en sommes arrivés là où nous en sommes aujourd'hui : en effet, de par ce statut particulier, les élèves à présent ne voient plus bien l'intérêt de l'enseignement d'une langue « dont la connaissance n'a pas d'utilité immédiate »¹⁴³ dans une société à la recherche d'un enseignement justement plus « utilitaire », accroché à la technologie moderne.

Pour parvenir à un enseignement des langues anciennes plus « utile » et qui s'inscrirait dans l'ère du temps, il faudrait « construire un apprentissage qui allie savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-vivre » et développer un « travail d'appropriation qui passe par la surprise et la rupture plus que par la mémorisation d'une grammaire codée, atemporelle, [...] mais inutile »¹⁴⁴. C'est là tout l'enjeu possible d'un enseignement des langues anciennes actuellement, en France comme en Belgique.

Mais comment tout cela peut-il se mettre en place en pratique ? Comment cela s'illustre-t-il concrètement à l'heure actuelle ? C'est ce que nous verrons dans la suite de ce mémoire, en approfondissant plus spécifiquement le cas de la Belgique qui a cherché à dépasser toutes ces controverses en proposant une nouvelle réforme, celle du *Pacte d'Excellence*, qui promeut l'enseignement du latin obligatoire pour tous en conséquence de l'un de ses grands champs d'action : celui de l'allongement du tronc commun jusqu'en troisième secondaire.

¹⁴¹ *Id.*

¹⁴² *Ibid.*, paragraphe 29.

¹⁴³ *Ibid.*, paragraphe 31.

¹⁴⁴ *Ibid.*, paragraphe 34.

II. Deuxième partie. *Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence (PEE)*

Avant 1988, de nombreuses tentatives de lois ont vu le jour en Belgique, trente années durant, car la question de l'enseignement a toujours été une préoccupation majeure dans notre pays. Pourtant, ce n'est qu'en 1988 que l'on connaît un véritable changement dans la conception de l'enseignement telle que nous la connaissons aujourd'hui : 1988 marque l'année de la « communautarisation » (l'apparition des trois communautés belges) ayant pour conséquence la mise en place de ce qu'on appellera le « Pacte scolaire » qui « vise à réformer le système scolaire belge et remédier aux inégalités entre les réseaux [libres et privés – catholiques et laïcs] »¹⁴⁵. En fait, cette date marque un tournant dans la réforme systémique de l'enseignement en Belgique car elle peut être vue comme la première vraie tentative d'amélioration du système scolaire et la première étape qui nous conduira vers le futur *Pacte d'Excellence*. L'objectif commun entre ces deux *Pactes* est la lutte contre les inégalités et l'échec scolaires, luttés possibles de par une révolution du « système » scolaire dans son ensemble : ce n'est d'ailleurs qu'à partir de 1988 que nous pouvons véritablement parler de « système » scolaire puisqu'avant cette date, seuls des pouvoirs organisateurs et réseaux d'enseignement coexistaient, sans forcément former un socle commun sur lequel se baser. Mais peut-on dire que le *PEE* a réussi à atteindre ces objectifs ? C'est ce que nous allons voir dans la suite de ce mémoire, car ce *Pacte* est loin de faire l'unanimité.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence : les enjeux pour les langues anciennes.

C'est d'abord en 2014 que l'idée d'une réforme et du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* émerge, mais c'est véritablement en 2015 que les premiers travaux du *Pacte* sont lancés : des groupes de travail sont mis en place avec comme grande idée de faire l'état des lieux du système scolaire belge et de pointer les attendus pour parvenir à une école plus égalitaire au 21^e siècle. Parallèlement sont également organisées des séances d'informations et des ateliers d'échange avec les acteurs de l'enseignement ; et l'on consulte aussi les parents, élèves et citoyens. Ensuite, en 2017, tous les chantiers pensés par le *PEE* commencent à se mettre en place pour arriver au décret sur les nouveaux rythmes scolaires et à la réforme du tronc commun qui commence par toucher les élèves de 1^{ère} et 2^e primaire en 2022. Enfin, en

¹⁴⁵ BERNARD Marie-Françoise, *Le Pacte pour un enseignement d'excellence : Les enjeux et les conséquences pour la communauté scolaire du secondaire*, Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2022-2023, p.2, [en ligne], URL : [Bernard_94011500_2324.pdf](#).

2023, le tronc commun couvre la 3^e et 4^e primaire ; les cours de langues modernes arrivent plus tôt dans l'apprentissage des élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles à travers l'entrée en vigueur du tronc commun ; le plan global de lutte contre le décrochage scolaire commence à être mis en place ; la réforme de la formation initiale des enseignants entre en vigueur dans les hautes écoles et se profile pour la rentrée 2025 au sein des universités.

Quels sont les objectifs recherchés ?

Comme le dit le *Manuel pour les partenaires*, « le *Pacte pour un Enseignement d'excellence* est un ensemble de réformes [systémiques] qui concerne tous les aspects de l'enseignement, [...] de la maternelle à la fin du secondaire, avec comme objectif principal d'améliorer les résultats de tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles [FWB] et de réduire les inégalités scolaires »¹⁴⁶. Le terme « excellence » y est employé dans l'idée que l'école doit « s'adapter à la société du 21^e siècle et entreprendre les changements nécessaires pour porter tous les élèves vers l'excellence »¹⁴⁷. En somme, l'objectif principal de la réforme du PEE est de réduire les inégalités scolaires en poussant tous les élèves à s'élever scolairement et à viser l'excellence, accessible à tous et pour tous.

En 2017, les « acteurs de l'enseignement » (Organisations syndicales, Fédérations de pouvoirs organisateurs (PO) et Fédérations d'associations de parents) remettent au Gouvernement un projet, l'« Avis n°3 », qui présente « les réformes à mettre en place pour l'amélioration de la qualité du système éducatif »¹⁴⁸.

Dans ce projet, cinq axes stratégiques à mettre en place ont été dégagés :

¹⁴⁶ « Manuel pour les partenaires. Information & Communication », *op.cit.*, p.2.

¹⁴⁷ *ID.*

¹⁴⁸ BERNARD Marie-Françoise, *op.cit.*, p.6.

1. Enseigner les savoirs et compétences de la société du 21^e siècle et favoriser le plaisir d'apprendre, grâce à un enseignement maternel renforcé, à un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire et à un cadre d'apprentissage révisé et précisé.
2. Mobiliser les acteurs de l'éducation dans un cadre d'autonomie et de responsabilisations accrues en renforçant et en contractualisant le pilotage du système éducatif et des écoles, en augmentant le leadership du directeur et en valorisant le rôle des enseignants au sein de la dynamique collective de l'établissement.
3. Faire du parcours qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie tout en renforçant son pilotage et en simplifiant son organisation.
4. Afin d'améliorer le rôle de l'enseignement comme source d'émancipation sociale tout en misant sur l'excellence pour tous, favoriser la mixité et l'école inclusive dans l'ensemble du système éducatif tout en développant des stratégies de lutte contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement.
5. Assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant.

Cet « Avis n°3 » est le fruit de nombreuses années de réflexion et a largement contribué à l'aboutissement du *Pacte d'Excellence* dans sa version définitive, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

De plus, les groupes de travail ont recensé sept objectifs transversaux qui doivent jalonner toute la réforme du *PEE* :

- améliorer significativement les savoirs, savoir-faire et compétences des élèves
- augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur
- réduire les différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés d'un point de vue socioéconomique
- réduire progressivement redoublement et décrochage
- réduire les changements d'école au sein du tronc commun
- augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire
- accroître les indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire

Et au sein même de ce tronc commun, huit domaines d'apprentissages sont recensés, dont trois domaines novateurs (les trois derniers sont plus généraux et doivent être exercés de façon trans-disciplinaire au travers de tous les autres domaines) :

- I. Français, art et culture
- II. Langues modernes
- III. éducation physique, bien-être et santé
- IV. Sciences humaines et éducation à la philosophie et à la citoyenneté, religion ou morale
- V. Mathématiques, sciences et techniques
- VI. Apprendre à apprendre et poser des choix
- VII. Créativité, engagement et esprit d'entreprendre
- VIII. Orientation

Pour notre présent travail, le but n'est pas d'analyser ce document très conséquent, qui est une source d'informations très riche, mais de revenir particulièrement sur l'un des cinq axes stratégiques pensés dans l'« Avis n°3 » et qui porte sur l'élaboration d'un tronc commun « polytechnique et pluridisciplinaire »¹⁴⁹. Mais il est question ici de reprendre également l'un

¹⁴⁹ Voir le « Manuel pour les partenaires », *op.cit.*

de sept objectifs transversaux traversant le *PEE* : celui qui vise à « réduire les différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés d'un point de vue socioéconomique »¹⁵⁰.

Que donne ce tronc commun concrètement ? L'objectif transversal de réduction des inégalités de résultats a-t-il pu être réalisé ?

Pourquoi l'introduction d'un cours de latin ? Quels sont ses multiples bienfaits dans le cursus scolaire d'un élève « tout-venant » ?

Dans la troisième partie de ce travail, nous reprendrons les avis positifs et négatifs de la presse et des parents, et donnerons la parole à des acteurs de terrain pour répondre à toutes les controverses apportées par les parents et les médias autour de l'introduction d'un cours de latin adressé à chaque élève, dans la lignée de l'allongement du tronc commun jusqu'en troisième secondaire amené par la réforme du *Pacte d'Excellence* depuis 2015.

III. Troisième partie. Les avis sur la réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence*

Ce qu'en disent les médias

Dans tous les articles que nous avons eu l'occasion de parcourir, les avis sont, pour la plupart, fort mitigés au sujet du prolongement du tronc commun jusqu'en troisième secondaire et l'introduction d'un cours de latin « pour tous » qui découle de ce point de la réforme. Tous les articles que nous avons analysés ressortent les mêmes arguments.

Commençons par énumérer les avis négatifs sur la réforme du *Pacte*, pour ensuite y répondre avec les avis positifs.

Les avis négatifs

En fait, ce qui est d'abord critiqué, c'est le paradoxe au cœur même de la réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* :

¹⁵⁰ *ID.*

Comme le souligne l'article « Pacte d'excellence : toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome ? »¹⁵¹, le mot « Pacte » est censé signifier qu'il y aurait là un consensus, un accord.

Or, notre réforme a essentiellement été élaborée par des consultants, des théoriciens de la pédagogie, voire des politiciens, donc nous pouvons nous poser la question de l'emploi du mot « Pacte » puisque nous ignorons de quel accord pédagogique il est question...

Voici un extrait qui illustre parfaitement ce paradoxe présent au sein de la réforme :

Le pacte met l'accent sur la nécessité d'une bonne compréhension de notre monde et sur l'éducation à la citoyenneté, mais, dans le même temps, diminue considérablement l'importance accordée aux cours qui y mènent : on parle de supprimer la géographie physique qui permet de comprendre les reliefs, les phénomènes climatiques et les différences entre les régions du globe ; on remet en question la place même de l'histoire, des langues anciennes et on prive ainsi les enfants d'une part capitale des racines intellectuelles, scientifiques, artistiques et philosophiques de notre société. Faut-il donner tort à la philosophe Simone Weil (*L'enracinement*, Gallimard 1949), qui disait qu'un homme a besoin de multiples racines pour s'épanouir ?¹⁵².

Cet extrait souhaite souligner tout le paradoxe qui est présent au cœur de cette réforme du *Pacte d'Excellence* : d'un côté, les acteurs de la constitution du *PEE* veulent que les élèves comprennent bien notre monde actuel dans lequel ils vivent et seront les citoyens de demain ; mais en même temps, ce même *Pacte* souhaiterait diminuer voire supprimer « l'importance accordée aux cours qui y mènent ». Par exemple, en privant les élèves des cours d'histoire et de langues anciennes, on les prive de multiples racines essentielles à notre société et dont l'homme a besoin pour s'épanouir.

En parlant de paradoxe, il y en a un encore plus prégnant dans la réforme du *Pacte*, que souligne l'article « Carte blanche : Comment le *Pacte d'excellence* étouffe l'enseignement du latin »¹⁵³ où il montre le paradoxe présent dans les deux premières versions du *Pacte* : en effet, nous savons maintenant que le latin en tant que tel n'apparaît que dans la troisième version du *PEE* car jusqu'alors, le mot « latin » n'était même pas cité...

¹⁵¹ VERLY Claire et PATERNOTTE Fabienne ont publié un article intitulé « Pacte d'excellence : toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome ? » sur le site de la *RTBF Actus*, le 20 septembre 2017, [en ligne], URL : [Pacte d'excellence: toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome? - RTBF Actus](#).

¹⁵² *ID.*

¹⁵³ MOGENET Jean-Philippe, ancien professeur de langues anciennes, a publié dans *Le Soir* la carte blanche « Comment le Pacte d'excellence étouffe l'enseignement du latin », le 15 juin 2017, [en ligne], URL : [Carte blanche: «Comment le Pacte d'excellence étouffe l'enseignement du latin» - Le Soir](#).

Ce n'est que grâce à de nombreuses interventions que la ministre Madame Schyns a estimé « qu'il serait opportun qu'un cours de latin figure dans la troisième version »¹⁵⁴. En effet, la ministre de l'Education en place à ce moment-là venait d'arriver à la tête du ministère de l'Education : comme le dit encore Marie-Martine Schyns elle-même dans l'article de *La Libre Belgique* « Marie, tu n'as pas encore compris qu'on pouvait te proposer de devenir ministre ? »¹⁵⁵ : « deux ou trois jours après mon arrivée, l'Avis numéro 2 (du comité chargé d'écrire le Pacte, NDLR) sort dans la presse. [...] Ma première semaine, je l'ai passée à déminer tout ce qui a été dit de faux sur le Pacte »¹⁵⁶. En réalité, cet avis, elle le découvrait, car ni elle ni Joelle Milquet n'ont écrit une ligne du *Pacte d'Excellence* : ce sont les acteurs du groupe central du *Pacte* (à savoir les pouvoirs organisateurs, les syndicats et les associations de parents) qui se chargeaient de sa mise en œuvre ; et les ministres devaient ensuite aller défendre ces avis sur le terrain, devant des centaines de personnes.

Néanmoins, et là est tout le paradoxe, les cours de langues anciennes ont toujours participé d'une forme « d'excellence pédagogique reconnue »¹⁵⁷ et pourtant, jusqu'à la dernière version du *PEE*, ils étaient laissés aux oubliettes par les rédacteurs.

En effet, les autrices de l'article « *Pacte d'excellence* : toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome ? »¹⁵⁸ estime que l'excellence prônée par le *PEE* est en fait un leurre : là où le cours de latin pousse les élèves au dépassement de soi et le supprimer irait donc à l'encontre de cette excellence prônée, « la seule ambition du *Pacte* est d'amener les élèves à un minimum requis, souvent jugé minimaliste, insuffisant »¹⁵⁹, ce qui va donc à l'encontre des objectifs du cours de latin. En somme, dans le *Pacte d'Excellence*, il n'y aurait d'« excellence » que le mot...

Un deuxième argument commun aux différents articles et qui pose problème est l'introduction de ce cours de latin « idem pour tous »¹⁶⁰. En effet, le fait d'imposer un latin pour tous dans le cadre du *Pacte* fait l'objet de nombreuses controverses : le premier argument avancé dans cette idée d'obligation d'un cours de latin est qu'il va à l'encontre du système connu jusqu'à présent, qui prône le latin comme un choix optionnel, ce qui permettait ainsi aux élèves ne choisissant pas cette option de pouvoir « développer d'autres formes

¹⁵⁴ *ID.*

¹⁵⁵ CLEVERS Antoine, « Marie, tu n'as pas encore compris qu'on pourrait te proposer de devenir ministre ? », dans *La Libre Belgique*, 28 décembre 2023, pp.8-9.

¹⁵⁶ *ID.*

¹⁵⁷ *ID.*

¹⁵⁸ VERLY Claire et PATERNOTTE Fabienne, *op.cit.*

¹⁵⁹ *ID.*

¹⁶⁰ MOGENET Jean-Philippe, *op.cit.*

d'intelligences »¹⁶¹ qui importent autant qu'une formation littéraire pour des élèves qui n'ont pas cette sensibilité littéraire. De plus, dans nos cours, le modèle très souvent mis en avant est celui de la Finlande, perçu comme l'apogée de l'idée scolaire à suivre absolument, or si nous regardons comment le tronc commun fonctionne en Finlande, force est de constater qu'il ne fonctionne pas toujours très bien : devons-nous alors continuer de prendre la Finlande comme modèle ou devrions-nous développer notre propre modèle et se montrer comme les précurseurs d'un nouveau système d'enseignement ?

Revenons à l'article précédent qui avance lui aussi l'argument d'une « égalité pour tous » voulue par le *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* mais qui tombe en désuétude.

Le pacte souhaite l'égalité pour tous ; mais si l'école n'offre qu'une formation minimale (une période de latin par semaine), seules les familles culturellement favorisées pourront aider leurs enfants à combler les manques. Est-ce cela la conception de l'égalité ? Les langues anciennes sont souvent accusées d'être les instruments d'un élitisme injuste. Pourtant, jusqu'aujourd'hui, le latin offrait, à tous, dès 12 ans, sur un pied d'égalité, un accès supplémentaire à la culture qui, à la différence de la simple érudition, mène à une meilleure compréhension de notre monde. N'était-ce pas un idéal d'équité ?¹⁶²

La « carte blanche à Bruno Rochette : Ne perdons pas notre latin ! »¹⁶³ va dans le même sens :

C'est ici qu'apparaît la question de l'élitisme, qui colle à la peau du latin comme le sparadrap du capitaine Haddock. «*Si vous n'êtes pas partisan du latin pour tous, c'est que vous êtes élitiste.*» Mais que signifie «être élitiste» ? C'est, selon moi, défendre des privilèges de classe. Ce n'est pas du tout ce que je préconise. Je dis : le latin, c'est pour qui le veut et pour qui en a besoin. C'est l'accès à la langue latine qu'il faut rendre possible et garantir à qui le souhaite. Le tronc commun peut sembler répondre à cette exigence. Mais que l'on ne s'y trompe pas : la lutte contre le prétendu élitisme risque d'avoir les effets contraires à ceux escomptés. À force de vouloir tout pour tous, on finit par n'avoir plus rien pour personne, je veux dire plus rien de sérieux. En réalité, une confusion s'est instaurée dans l'esprit de beaucoup entre exigence et sélection. Si élitisme est synonyme d'exigence, on peut dire alors que le latin est élitiste. Faire du latin, c'est donc avant tout accepter et assumer des exigences¹⁶⁴.

¹⁶¹ ID.

¹⁶² VERLY Claire et PATERNOTTE Fabienne, *op.cit.*

¹⁶³ « Ne perdons pas notre latin ! », article publié le 11 septembre 2019, dans *Omni Sciences*, n°274, [en ligne], URL : [Ne perdons pas notre latin ! \(uliege.be\)](http://uliege.be).

¹⁶⁴ ID.

Cet extrait avance l'idée qu'il faut distinguer l'exigence et la sélection : si nous regardons en termes d'exigence, le latin peut être considéré comme élitiste puisque « faire du latin, c'est [...] assumer des exigences ». En effet, le cours de latin est exigeant et demande une certaine discipline, sans doute particulièrement cultivée dans ce cours. C'est pourquoi celui-ci ne peut pas, selon l'auteur, être proposé à tous, mais plutôt à ceux qui le veulent, qui le choisissent par intérêt ou par besoin.

Une fois encore, ce même problème d'imposer le latin à tous revient dans l'article « Les profs de latin craignent que leur cours soit « dilué » dans le tronc commun » de Marie-Laure Mathot¹⁶⁵ dans lequel elle affirme que les élèves qui voudraient commencer le latin plus tôt (c'est-à-dire dès la première secondaire et par choix) se retrouvent logés à la même enseigne, devant donc attendre leur deuxième secondaire pour pouvoir commencer le latin. Mais en commençant plus tard, les enseignants craignent que tout soit donc en décalage : ils commenceront plus tard à traduire des textes latins car ils devront d'abord apprendre les bases latines, or tout l'intérêt du cours est là selon l'autrice.

Enfin, ce qui inquiète grandement les enseignants est le maintien de leur emploi dans le même établissement si l'on réduit de moitié le nombre d'heures enseignées en latin par rapport au volume horaire qui leur était auparavant attribué dans les trois premières années du secondaire. En effet, beaucoup d'écoles de l'enseignement officiel verront le cours de latin passer de quatre heures comme c'est le cas jusqu'à présent, à deux heures comme le veut la réforme. Forcément, ce changement dans l'horaire inquiète les enseignants qui ont, à juste titre, peur de perdre leur emploi : face à cette crainte justifiée, la ministre de l'enseignement a réaffirmé que certes, ils devront changer leur façon de travailler et que cela demandera des ajustements, comme le fait de devoir trouver du travail dans plusieurs écoles ; mais que « cela n'entraînera aucune perte d'emploi pour autant »¹⁶⁶.

Un autre article souligne cette même crainte : « Révolution en secondaires : le latin sera obligatoire jusqu'en 3^e à partir de la rentrée 2027 »¹⁶⁷ : là aussi, les enseignants expriment leur crainte de perdre leur emploi, mais à nouveau le porte-parole de la ministre a réagi et s'est

¹⁶⁵ MATHOT Marie-Laure a rédigé l'article « Les professeurs de latin craignent que leur cours soit « dilué » dans le tronc commun », sur le site de la *RTBF*, le 28 février 2018, [en ligne], URL : [Les professeurs de latin craignent que leur cours soit 'dilué' dans le tronc commun - RTBF Actus](#).

¹⁶⁶ Ceci est un extrait du reportage vidéo intitulé « Que penser du Latin obligatoire en 2^e et 3^e secondaire dès 2027 ? » paru le 29 avril 2022 sur *RTL Info*, [en ligne], URL : [Que penser du Latin obligatoire en 2e et 3e secondaire dès 2027 ? | RTL Info](#).

¹⁶⁷ « Révolution en secondaires : le latin sera obligatoire jusqu'en 3^e à partir de la rentrée 2027 », dans *Metrotime*, 28 avril 2022, [en ligne], URL : [Révolution en secondaires: le latin sera obligatoire jusqu'en 3e à partir de la rentrée 2027 - Metrotime](#).

montré rassurant, estimant qu'il s'agira simplement pour eux d'une « nouvelle organisation » mais qu'il n'est pas question d'une perte d'emploi...

Mais qu'en est-il alors des titres nécessaires pour enseigner ce cours de latin ? C'est une question qui reste, à l'heure actuelle, sans réponse claire, devant encore être examinée et validée par l'organe compétent (la CITICAP) : en effet, les enseignants ne savent pas encore très bien quel titre sera demandé pour enseigner ce nouveau cours de latin, et surtout s'ils devront alors encaisser des pertes financières conséquentes dû au barème demandé.

Les avis positifs

Tout d'abord, un premier argument positif qui ressort de différents textes, c'est le lien entre le latin et d'autres cours du cursus de base, comme le cours de français ou d'Histoire : le latin permet en apprendre une quantité de choses sur la mythologie, au même titre que l'on peut l'apprendre en français ou en histoire. Le latin est donc « indispensable à l'éducation des élèves »¹⁶⁸. Dans la carte blanche intitulée « Comment le *Pacte d'excellence* étouffe l'enseignement du latin »¹⁶⁹, J-P. Mogenet fait le lien avec l'actualité et la civilisation moderne : « il faut, plus que jamais, nous accrocher aux fondements de notre civilisation »¹⁷⁰, ce qui fait le parallèle avec le cours d'histoire qui nous apprend justement ce que sont ces fondements.

À nouveau, dans l'article, « Pourquoi choisir le latin en classe de 5^e ? »¹⁷¹, il est question du latin comme un cours interdisciplinaire : il sert à toutes les matières. Par exemple, apprendre le latin mettrait toutes les chances de notre côté pour apprendre une nouvelle langue européenne qui serait elle-même issue, de près ou de loin, de la langue latine. De plus, l'étymologie latine des mots permet de « mieux comprendre et écrire le français, [elle sert à] savoir d'où vient notre langue afin de mieux la maîtriser »¹⁷² : le lien avec le cours de français est donc omniprésent.

Cet article fait lui aussi le lien entre les cultures grecques et latines, et notre culture actuelle : « Nous abordons aussi les différents aspects des cultures latines et grecques tout en les confrontant à notre culture actuelle. C'est ainsi que nous parlerons mythologie, civilisation ... »¹⁷³.

¹⁶⁸ *ID.*

¹⁶⁹ MOGENET Jean-Philippe, *op.cit.*

¹⁷⁰ *ID.*

¹⁷¹ Cet article intitulé « Pourquoi choisir le latin en classe de 5^e ? » a été publié à Rennes et nous le retrouvons en ligne avec l'URL : [Pourquoi choisir le latin en classe de 5e ? - Collège Jean Monnet Broons \(ac-rennes.fr\)](http://ac-rennes.fr/Pourquoi_choisir_le_latin_en_classe_de_5e_-Collège_Jean_Monnet_Broons).

¹⁷² *ID.*

¹⁷³ *ID.*

En fait, le futur cours de latin ne sera plus pensé comme on l'envisage maintenant, mais il devra faire la jonction entre les visées linguistiques et de culture. Comme le dit Caroline Désir, ministre de l'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), le futur cours de latin ne sera « pas un cours de version latine très strict mais un cours qui va les aider dans la maîtrise du français »¹⁷⁴. Alors, même si dans la pratique, ce cours ne sera pas qu'un renforcement du français, il est quand même présenté aux côtés du cours de français, dans un référentiel commun appelé « référentiel français-langues anciennes » : de fait, il n'est pas concevable de nier les articulations qui existent entre la connaissance du latin et « ce qu'on peut en faire pour renforcer le français et notamment la grammaire »¹⁷⁵. Cependant, les enseignants ne souhaitent pas que ce cours de latin soit simplement rattaché au français car ils craignent qu'alors, l'accent soit seulement mis sur l'aspect grammatical, au point d'oublier l'histoire romaine et de la limiter aux seuls Romulus et Rémus ou à d'autres de ses symboles sans contextualisation ni approfondissement suffisant de ce qu'ils recouvrent. En somme, comme le dit l'article « L'enseignement du latin en Belgique », « on voit poindre une contradiction entre la norme officielle et la pratique : ces cours sont pratiqués comme une véritable initiation qui pose les bases d'un apprentissage ultérieur et non comme une activité complémentaire au cours de français »¹⁷⁶. Certes, les apports du latin envers le français sont indéniables, mais il ne faut pas réduire le cours de latin à ces seuls aspects.

Le latin est également un « instrument de développement de la logique »¹⁷⁷, il faut donc privilégier une approche analytique et progressive des grammaires latines qui ont beaucoup à nous apprendre. Selon l'article, un bienfait primordial du latin est d'être un « puissant outil d'apprentissage linguistique [et donc], faire du latin, c'est tout simplement apprendre à analyser la langue »¹⁷⁸. Cet article nous dit aussi que « le latin est un socle », il est un « *pontifex*, faiseur de ponts »¹⁷⁹.

Le véritable intérêt des langues anciennes est qu'elles n'entrent pas en concurrence avec nos langues, dites vivantes. Ce sont des langues à l'intérieur de nos langues. Or, le latin a un statut très particulier : il est à la fois hors de nous, puisque c'est une langue du passé, mais il est aussi en nous, car notre langue en est issue.

¹⁷⁴ Nous nous tournons vers l'interview de GROSFILLEY Fabrice à Caroline Désir : « Il faut redonner aux élèves du sens à l'apprentissage » sur la chaîne radio *Bxl* en février 2020.

¹⁷⁵ *ID.*

¹⁷⁶ CIBOIS Philippe, « L'enseignement du latin en Belgique. La question du latin, », *op.cit.*

¹⁷⁷ Nous nous tournons à nouveau vers la carte blanche à Bruno Rochette « Ne perdons pas notre latin ! », *op.cit.*

¹⁷⁸ *ID.*

¹⁷⁹ *ID.*

Nous sommes entourés de latin. Dans une ville comme Paris, il fait partie intégrante de la rhétorique des monuments, en alternance avec le français. Qui plus est, aucune langue ancienne n'a connu, en Occident, une expansion aussi importante, ni légué un ensemble d'écrits aussi considérable »¹⁸⁰.

En fait, comme l'a encore dit cette même carte blanche à Bruno Rochette, ce qui fait que le latin est souvent perçu comme « inutile » ou « sans intérêt », c'est qu'on n'en voit pas les effets immédiats : en effet, l'auteur de l'article estime que nous sommes dans une société « où tout doit aller vite »¹⁸¹, or le latin va à l'encontre de cette vision puisqu'il ne produit pas de résultat immédiat et visible directement (comme la société actuelle le voudrait), ce qui rend le latin soi-disant « inutile » aux yeux de ceux qui veulent un résultat direct...

C'est ce qui est dit dans l'extrait suivant :

En réalité, penser en termes d'utilité immédiate, c'est réfléchir à courte vue et même à l'envers (en mettant la charrue avant les bœufs), et voilà bien le nœud du problème. La question de l'utilité, qui obnubile certains esprits, est de toute façon très relative. Le latin est inutile dans la mesure où il ne produit pas de résultat immédiat : je l'admets. Or, notre société, où tout doit aller vite, veut disposer rapidement d'un produit fini, concret et directement exploitable. C'est une des raisons pour lesquelles je ne crois pas au latin pour tous. Ceux qui veulent un résultat direct risquent d'être déçus, surtout si l'enseignement demeure superficiel, et je ne vois pas comment il pourrait en être autrement. Quand on entreprend l'étude du latin, il faut donc être patient, car cette matière fait partie de ce que j'appellerais les connaissances à maturation lente. C'est le propre des sciences humaines en général¹⁸².

¹⁸⁰ *ID.*

¹⁸¹ *ID.*

¹⁸² *ID.*

Enfin, il répond également à l'argument souvent avancé de la difficulté d'apprendre le latin par un exemple que je trouve très parlant :

Pour lire les textes écrits en latin, on rétorquera qu'il existe des traductions et qu'il n'est donc pas nécessaire d'apprendre cette langue, jugée difficile. C'est aller un peu vite en besogne. Faut-il se résoudre à considérer que l'enseignement du latin est irrémédiablement voué à l'échec ? Est-ce parce qu'un sportif n'arrivera jamais à égaler un record olympique qu'il doit arrêter ses entraînements ou ses participations à des compétitions ? Pourquoi le latin serait-il plus difficile à étudier qu'une autre langue ? Admettons même qu'on n'arrive pas à le traduire, il permet du moins une gymnastique intellectuelle et un drill régulier. Ce n'est pas rien¹⁸³.

L'enquête à destination des parents

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons décidé de réaliser une enquête à destination des parents d'élèves de deuxième primaire actuellement (voir la partie « Annexes », pages 133 à 147)¹⁸⁴. S'adresser à des parents dont l'enfant n'est qu'au début de ses primaires peut surprendre mais en réalité, l'objectif était de toucher directement les parents qui seront concernés par cette réforme puisqu'elle arrive en deuxième secondaire en 2027.

Les parents sont un acteur très important du système éducatif, mais sans doute pas assez consultés ni mis en avant par les autres acteurs de l'enseignement : en effet, ce sont très souvent les parents qui décident de l'école de leur enfant, de la scolarité que ce dernier va suivre, des options qu'il va choisir une fois en humanités, etc. Ici, le latin devenant obligatoire sous peu, ils n'auront plus le choix que d'inscrire leur enfant dans cette branche, mais par contre ils joueront un rôle énorme sur l'aspect motivationnel des élèves. De fait, si les parents eux-mêmes ne voient pas l'intérêt potentiel d'un cours de latin, comment ensuite convaincre les enfants de ses bienfaits et de ne pas y aller en trainant des pieds ?

La réforme sera mise en place dès la rentrée 2026 en 1^{ère} humanité, mais puisque le latin ne sera introduit qu'en deuxième secondaire, ce ne sera qu'à la rentrée de 2027 que ce pan du *Pacte* sera vraiment opérationnel. Or, 2027, c'est justement le moment où les enfants qui sont maintenant en 2^e primaire entreront en deuxième secondaire et seront alors les premiers

¹⁸³ *ID.*

¹⁸⁴ Lien vers l'enquête :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSerCE32_mTj3lA2P6Z8GEOaXAS5wXlzBACLK7JzaRbd8vy5UQ/viewform?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTEAAR3UpJ69X_Lc2eJjfwpy1kkoT-jHZaw-zd8k5ZncI0N4OtEkqRbYfJPj2TU_aem_AZ6ZwHP2EGsUANTmillu4hogPtU41s3MI-Itna1Jxo39ET6midmtOQAwAKKZ-q9-J8ggKYnxFIh3rXUMiX0saMPv.

concernés par la réforme. Ils seront alors parmi les premiers à connaître un cours de latin obligatoire, ce sont donc par eux que l'on passera pour avoir des retours sur le fonctionnement (ou l'échec) de ce point précis de la réforme, et pour pouvoir se baser dessus pour améliorer ce qu'il y aurait éventuellement à améliorer.

Cela peut sembler assez précoce pour des enfants qui viennent de commencer leurs primaires et ne savent, pour la plupart, pas où ils iront en humanités, mais il me semble essentiel d'informer les parents sur l'arrivée de ce *Pacte* qui les concerne directement. De plus, même sans connaître la réforme dans ses détails, ils doivent sans doute déjà en avoir entendu parler et peuvent donc me donner un avis sur la question. Le questionnaire est construit de sorte qu'il ne demande même pas aux participants qu'ils aient une connaissance précise du *Pacte* pour pouvoir répondre aux questions.

La méthodologie

Pour parvenir au résultat final, il a fallu procéder en diverses étapes. Tout d'abord, une fois que le public auquel s'adresser (à savoir les parents d'élèves de deuxième primaire puisque ce sont ces enfants qui seront les premiers à expérimenter ce nouveau cours de latin) fut choisi, nous avons commencé à réfléchir à l'élaboration de ce questionnaire. L'idée était de procéder en plusieurs parties : la première partie (qui correspond à la première page) s'interroge sur le profil des parents et leurs représentations ; la deuxième partie de l'enquête, quant à elle, se concentre véritablement sur le sujet de notre mémoire en tant que tel : le *Pacte d'Excellence* et l'introduction d'un cours de latin obligatoire suite à la réforme de celui-ci.

Dans cette deuxième partie vraiment axée sur le sujet de l'enquête, nos objectifs principaux étaient de prendre en compte l'avis des parents sur le fait de rendre le cours de latin obligatoire pour leurs enfants ; de savoir s'ils auraient franchi le pas de les inscrire au cours de latin si celui-ci était resté optionnel ; et, puisque malgré ce qu'ils peuvent en penser, ce cours sera bien obligatoire grâce à la réforme, de savoir également ce qu'ils souhaitent que leurs enfants voient comme thématiques essentielles. En somme, l'envie était de comprendre ce qui pousse les parents à opter (ou non) pour le cours de latin quand celui-ci est proposé comme option ; quels sont leurs préjugés, craintes, opinions sur ce cours ; et qu'ils comprennent que celui-ci va s'enseigner tout à fait différemment de ce qui se faisait à leur époque (ou aussi à la nôtre) donc l'envie était également de les interroger sur les thématiques qu'ils désirent voir apparaître dans ce cours de latin. En effet, nous avons décidé d'interroger les parents parce qu'ils sont des acteurs phares du cursus scolaire d'un élève puisque généralement, ce sont bien

eux qui décident de l'option de leur enfant quand celui-ci entre en secondaires, pourtant ils ne sont pas souvent entendus et compris par les autres acteurs de terrain. Néanmoins, dans le cas de la réforme du *Pacte*, un groupe de parents a été consulté en tant que porte-parole de l'ensemble des parents ; et ils ont même fait partie d'un des groupes de travail ayant mis en place l'« Avis n°3 » du *PEE*, l'Avis final. En cela aussi, la réforme peut être considérée comme révolutionnaire puisque c'est quasiment la première fois que nous accordons une telle place à la voix des parents dont le rôle était jusqu'à présent souvent minimisé, mais qui ici gagnent leur lettres de noblesse en s'avérant être les garants des réflexions parentales. Alors bien évidemment, les parents sont sans doute les représentants les plus difficiles à contenter, et il en restera des insatisfaits – il est clair que toutes les frustrations ne seront pas effacées d'un coup de baguette magique – mais les intégrer véritablement dans les discussions et les décisions, c'est opérer un réel pas en avant en faveur du progrès de la réforme systémique de l'enseignement.

Au final, cette enquête regroupe 32 questions (en comptant trois questions *bis*) subdivisées clairement en deux parties.

Voici ci-dessous quelques exemples de questions-clés que nous avons posées dans le questionnaire et qui seront au centre de notre analyse dans la suite de ce mémoire :

- Pour la première partie de l'enquête, à savoir le profil des parents, leurs représentations, etc. en voici quelques exemples :
 - 2. Votre enfant inscrit.e en 2e primaire est :
 - 4. Par rapport à l'enfant, vous êtes ?
 - 6. Quel est votre degré d'études ? Le niveau de votre dernier diplôme obtenu ?
 - 10. Et vous-mêmes, avez-vous suivi des cours de latin en secondaires ?
 - ...

- Pour la deuxième partie de l'enquête qui concerne le *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* et l'introduction d'un cours de latin, voici les questions les plus essentielles :

- 17. Savez-vous si cette réforme est déjà d'application ?
- 22. Si le cours de latin était resté optionnel, auriez-vous franchi le pas d'inscrire votre enfant en option latin ?
- 23. Pensez-vous que votre enfant sera motivé.e par l'apprentissage du latin lorsqu'il/elle entrera en deuxième secondaire ?
- 25. Selon vous, qu'est-ce qu'un cours obligatoire de latin peut apporter aux élèves de secondaire ?

Quels seraient les bienfaits de ce cours pour votre enfant ?

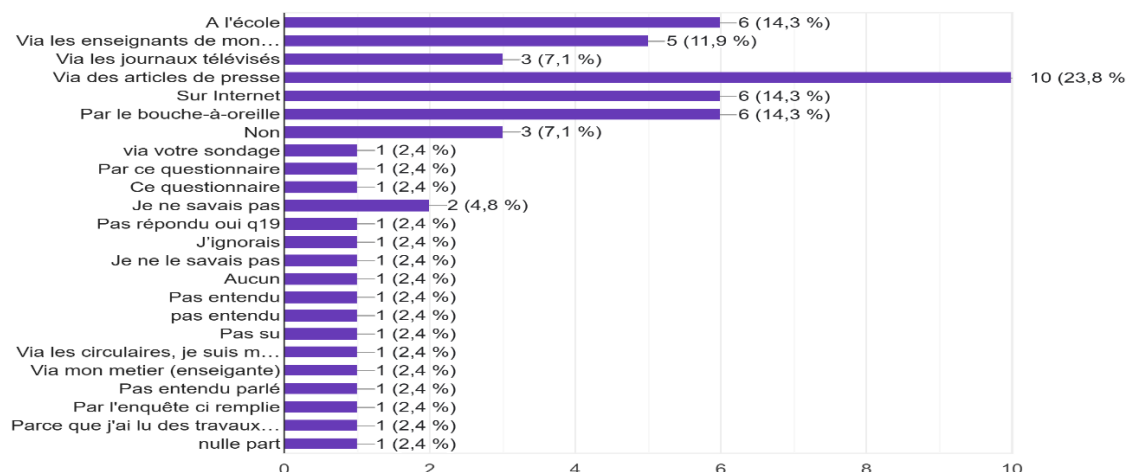
- 27. Que souhaiteriez-vous voir dans le contenu enseigné lors de ce cours de latin ?

Selon vous, quels sont les axes importants que devrait suivre ce cours ?

- 29. Dans quelle mesure pensez-vous que le cours de latin sera en mesure d'aider votre enfant dans l'apprentissage du français ?
- ...

De plus, le moyen d'interroger les parents varie beaucoup : entre les bâtonnets en longueur,

20. Si oui, par quel canal en avez-vous entendu parler ? (plusieurs réponses possibles)
42 réponses



les échelles de Lickert,

23. Pensez-vous que votre enfant sera motivé.e par l'apprentissage du latin lorsqu'il/elle entrera en deuxième secondaire ? *

	0	1	2	3	4	
Pas du tout motivé.e	☐	☐	☐	☐	☐	Très motivé.e

les questions à réponse courte,

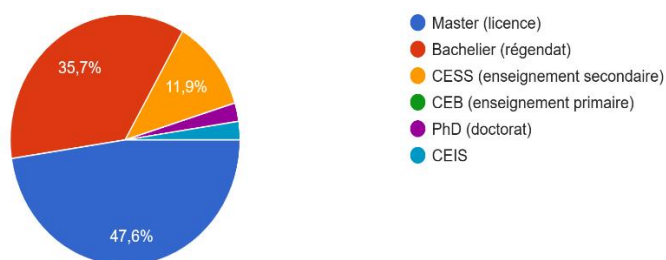
16 bis. Pourquoi est-ce satisfaisant ou non ?

Réponse courte

les « croissants » / parts de gâteau,

6. Quel est votre degré d'études ? Le niveau de votre dernier diplôme obtenu ?

42 réponses



les questions à choix multiples,

Selon vous, quels sont les axes importants que devrait suivre ce cours ? Compléter le tableau par ordre de priorité !

1 = choix préférentiel

6 = dernier choix

Lignes		Colonnes
1. Savoir analyser et traduire un texte latin	×	☐ Option 1
2. Identifier les racines d'un mot français ou...	×	☐ Option 2
3. Comprendre les structures grammaticale...	×	☐ Option 3
4. Comprendre la culture et les particularité...	×	☐ Option 4
5. Faire des liens entre la culture antique et ...	×	☐ Option 5
6. Connaître et savoir expliquer les grands ...	×	☐ Option 6

, ... toutes ces méthodes rendaient donc le questionnaire plus agréable pour les parents (et il ne leur demandait pas trop de temps ni de développement) ; mais aussi pour nous puisque les méthodes de recensement des résultats étaient variées et beaucoup plus claires, limpides.

Comment avons-nous obtenu cet échantillon de parents ? D'où proviennent-ils ?

Après la finalisation du questionnaire aux parents, il fallait bien sûr s'adresser directement à ces derniers. Premièrement, l'idée était de d'abord s'adresser aux écoles connues du quartier ou des villes avoisinantes dans lesquelles certains d'entre nous auront sans doute été, comme le Collège Cardinal Mercier ou l'école Sainte-Bernadette, deux écoles de Braine l'Alleud : en jouant la carte d'ancienne élève, peut-être avons nous plus de chance d'obtenir une réponse ? Il en va de même pour les écoles où les stages d'agrégation ont été réalisés et qui comportent également l'enseignement fondamental : peut-être le capital sympathie allait-il jouer ? Cependant, malgré cette première étape somme toute intéressante, cela n'a rien donné :

aucune réponse ne nous est parvenue, et presque aucun parent de ces écoles n'a complété le questionnaire... si ce n'est une petite école de quartier à Lillois (petit village dans la commune de Braine l'Alleud), le Pré-Vert, qui a quand même envoyé l'enquête à ses classes de deuxième primaire puisque nous avons pu constater que cette école revenait plusieurs fois dans le questionnaire.

L'étape suivante s'est avérée plus prolifique : nous avons décidé d'utiliser les réseaux sociaux et de faire jouer nos contacts dans l'enseignement pour étoffer notre enquête et obtenir un plus grand nombre de résultats. C'est par ce biais que nous avons obtenu le plus grand nombre de réponses, de parents d'écoles très variées en plus, mais limitées aux villes proches de Braine l'Alleud et aux communes de Bruxelles. De par les contacts que nous avons dans l'enseignement, nous avons eu accès à de nombreux groupes de parents des communes de Forest, Uccle, Saint-Gilles, et Anderlecht. Une fois la publication postée sur ces divers groupes, elle fut aussi postée sur notre profil et également sur des groupes d'entraide à Braine l'Alleud. Enfin, grâce aux six années d'expérience comme cheffe louveteaux dans un mouvement de jeunesse à Braine l'Alleud, il a été possible de publier un message sur cette page Facebook également. Les réseaux sociaux ont ensuite effectué leur travail, et nombre de réponses ont été obtenues par ce biais-là !

Cependant, nous avons estimé que ce brassage n'était pas encore suffisant, et nous avons alors décidé de voir plus large, beaucoup plus large, en axant notre enquête sur l'envie de nous adresser au plus grand nombre d'écoles différentes possibles afin d'obtenir le maximum de réponses des parents, et d'avoir la plus grande variété possible d'établissements, en passant des petites écoles de village avec une ou deux classes par année primaire, aux implémentations plus grandes qui proposent un enseignement de la maternelle à la sixième secondaire avec dédoublement de certaines classes.

Pour ce faire, nous avons envoyé énormément de mails aux directions d'école de par le site WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement) qui renvoie vers les pages web de toutes les écoles fondamentales des régions wallonne et bruxelloise¹⁸⁵.

Une fois présente sur le site internet de chaque école, il suffisait d'envoyer un mail aux directions, secrétariats, associations de parents avec le lien pour répondre au questionnaire. Grâce à cette démarche, une cinquantaine de destinataires (au moins) du milieu scolaire ont dû

¹⁸⁵ Lien vers le site web de la WEB qui recense toutes les écoles fondamentales de la Wallonie et de Bruxelles : <https://www.wbe.be/nos-ecoles/enseignement-fondamental/>.

recevoir un mail dans leur boîte de réception, de zones géographiques très diverses et de structures scolaires très variées. Seulement, sur la cinquantaine d'écoles contactées, seule un destinataire nous a répondu... Étonnamment, cette démarche finale ne s'est pas avérée être aussi efficace qu'espéré puisqu'aujourd'hui, à l'heure de la remise de notre travail, le nombre de répondants a seulement atteint le chiffre de 42.

Les résultats

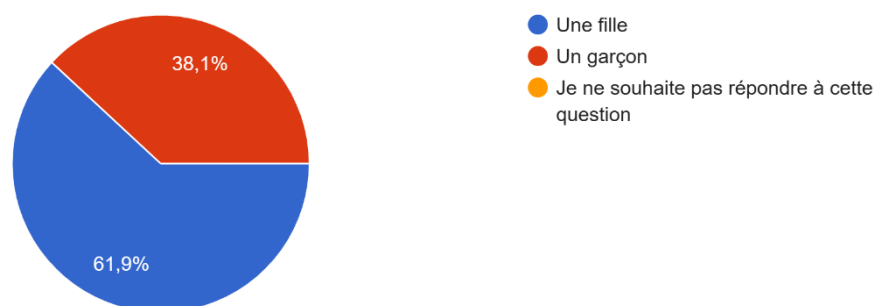
Comme expliqué précédemment, cette enquête se déroule en deux parties. La première reprend des informations sur l'enfant, et sur l'âge, le niveau d'études, l'école fréquentée par le parent qui répond à cette enquête. La deuxième porte sur mon sujet d'étude en tant que tel : l'introduction d'un cours de latin obligatoire jusqu'à la fin du tronc commun suite à la réforme du *Pacte d'Excellence*.

À présent que l'analyse méthodologique a été explicitée dans le point précédent, il est question ici d'essayer de recenser une série de résultats significatifs qui font suite aux réponses à l'enquête, et d'en donner l'analyse avec graphiques à l'appui pour étayer cette dernière, en gardant pour réserve que, même si beaucoup de parents d'écoles différentes ont répondu à l'enquête, une quantité importante de réponses proviennent de la même école primaire : le Pré-Vert de Lillois. Ensuite, sur base de ces données, nous allons tenter d'approfondir la question en expliquant un peu plus chaque graphique qui illustre chaque point.

Tout d'abord, le premier résultat assez marquant est le genre de l'enfant concerné :

2. Votre enfant inscrit.e en 2e primaire est :

42 réponses



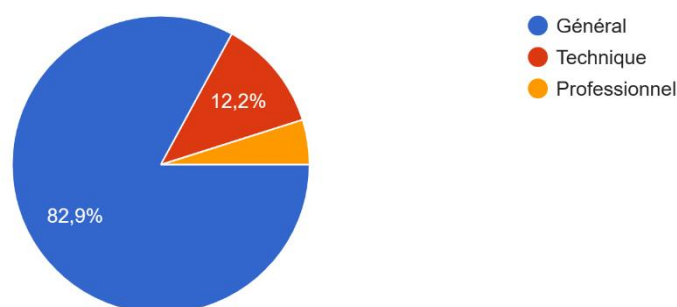
En effet, 62% des enfants des parents répondant à cette enquête sont des filles. Ceci peut s'expliquer en partie s'il s'avère que l'enquête a été répandue dans une classe avec une majorité de filles. Néanmoins, la tendance semble avoir été confirmée dans l'ensemble des résultats, et

nous pourrions dès lors nous demander si les parents ayant des filles sont plus attentifs au suivi de celles-ci ou plus coopérants pour ce type d'enquête. En l'absence de données complètes sur la composition de toutes les classes, il est difficile d'y apporter une réponse précise, mais c'est une porte ouverte qui pourrait donner lieu à de nouvelles recherches étendues à d'autres domaines. Dans le même ordre d'idée, 83% des adultes qui ont répondu à mon enquête sont des femmes, chiffre très élevé mais qui requiert là aussi une analyse plus approfondie, ce qui n'est pas le but premier de cette enquête.

Un autre résultat significatif est le nombre de répondants qui étaient dans l'enseignement général (83%).

8. Dans quel type d'enseignement étiez-vous ?

41 réponses

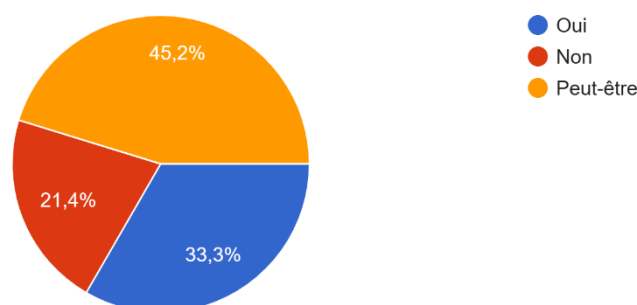


Cependant, nous verrons par la suite que ces mêmes personnes, ayant elles-mêmes été en option latin ou confrontées à celui-ci dans leur école, ne sont pas toutes convaincues par la réforme de l'enseignement et par ce point précis du *PEE*. Ce propos s'illustre bien par d'autres chiffres qui interpellent : dans le pourcentage de répondants ayant suivi des cours de latin en secondaires (question n°10), 78,6% ont suivi des cours de latin (entre un an et six ans) durant leur scolarité, 64% par choix, et donc 36% par obligation.

Néanmoins, malgré ces chiffres très élevés et le fait qu'eux-mêmes aient suivi des cours de latin en secondaire, 45% d'entre eux ne sont pas sûrs qu'ils auraient inscrits leur enfant en option latin si ce cours était resté optionnel...

22. Si le cours de latin était resté optionnel, auriez-vous franchi le pas d'inscrire votre enfant en option latin ?

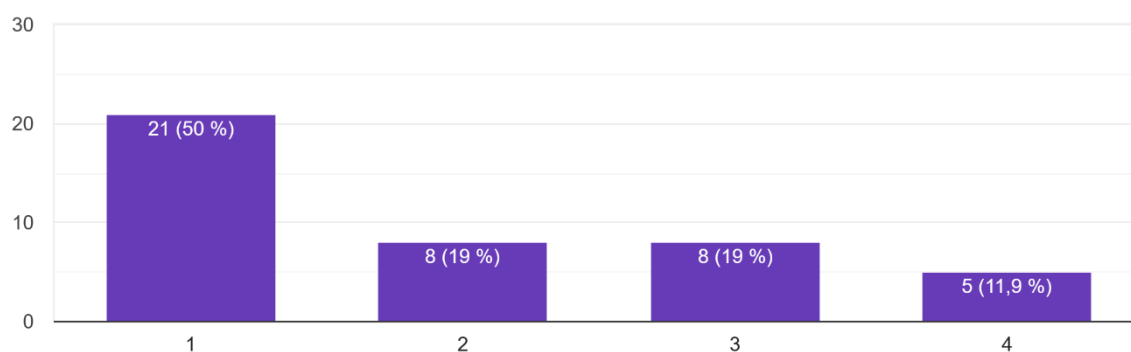
42 réponses



Un résultat plus interpellant encore, c'est que la moitié des parents qui ont répondu à cette enquête n'auraient pas du tout aimé avoir du latin obligatoire jusqu'en 3^e si eux-mêmes n'avaient pas eu le choix et s'étaient retrouvés face à la même situation que leurs enfants dans quelques années. D'ailleurs, les résultats vont en décroissant par rapport à leur propre envie de suivre un cours de latin s'ils avaient été forcés comme leurs enfants, pour finir avec un pourcentage de 12% pour les plus motivés par l'obligation de ce cours.

24. Auriez-vous aimé avoir du latin obligatoire jusqu'en 3e ?

42 réponses



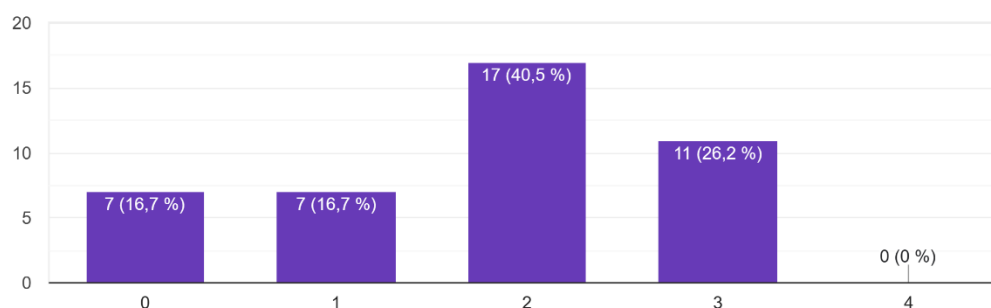
Mais alors, pourquoi une telle réticence face à un cours de latin obligatoire ?

Un élément très important résiderait dans la motivation des élèves : en effet, bon nombre de parents estiment qu'avec un cours de latin obligatoire qui ne serait donc plus proposé comme un choix optionnel, énormément d'enfants seront démotivés parce qu'ils n'y verront pas d'intérêt ou se sentiront obligés de suivre un cours qui ne les intéresse pas vraiment.

Comme le dit un parent dans sa réponse : « je ne vois pas l'intérêt d'étudier une langue morte alors qu'il y a tellement d'autres matières importantes pour armer nos enfants dans leur vie »¹⁸⁶. De fait, si les parents eux-mêmes n'arrivent pas à trouver un sens au cours de latin alors qu'ils l'ont pratiqué dans leurs études, cela s'avèrera encore plus compliqué de motiver des jeunes adolescents qui n'y voient pas directement l'intérêt, contrairement sans doute à d'autres cours de la formation générale pour lesquels ils constatent des effets immédiatement perceptibles. À ce sujet, les parents se montrent plutôt mitigés sur la question de la motivation, dont le résultat le plus élevé est de 2 sur une échelle allant de 0 à 4.

23. Pensez-vous que votre enfant sera motivé.e par l'apprentissage du latin lorsqu'il/elle entrera en deuxième secondaire ?

42 réponses



À ce sujet, d'autres encore affirment qu'il serait préférable d'axer l'apprentissage sur d'autres matières plus essentielles, estimant qu'en rendant ce cours de latin obligatoire, nous sommes alors face à une « régression » puisque « les heures consacrées à cette branche ne peuvent être utilisées pour des cours de langues vivantes ou autres options qui intéresseraient plus chaque élève individuellement »¹⁸⁷. La proposition avancée par certains serait de proposer des heures additionnelles en français, mathématiques, langues modernes et de faire le focus sur ces matières plutôt que sur un cours de latin dont les effets ne seraient sans doute pas aussi immédiatement profitables que dans d'autres matières jugées plus « essentielles ». Nous verrons, par les entretiens effectués avec des acteurs de terrain, que proposer deux heures de renforcement en français plutôt que deux vraies heures en latin était ce qui était proposé au départ dans les prémices de cette réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence*, mais les professeurs de langues anciennes ont réussi à démontrer l'importance d'un cours de latin dans l'apprentissage commun (général) de tout élève, et ils ont d'ailleurs obtenu partiellement

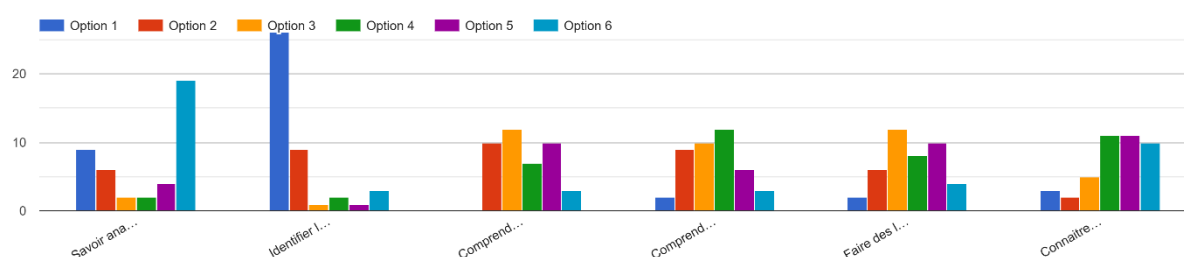
¹⁸⁶ Cette réponse concerne la question n°24bis de l'enquête.

¹⁸⁷ *ID.*

gain de cause, certes partiel puisqu'ils ont réussi à négocier un compromis plutôt qu'une totale liberté d'action.

Justement, quand on demande aux parents quels seraient les bienfaits d'un cours de latin¹⁸⁸, une partie d'entre eux prétend qu'il n'y a aucun bienfait et ne trouvent rien de positif ; d'autres estiment que les bienfaits d'un cours de latin sont à mettre en lien avec l'ouverture d'esprit mais surtout avec l'apprentissage et la compréhension de la langue, sa grammaire et son orthographe. Pourtant, nous verrons, à travers les interviews réalisées dans le cadre de ce travail, que réduire le cours de latin à un simple profit pour la maîtrise de la langue française s'avère très simpliste, et que les richesses d'un cours de latin sont en réalité multiples et bénéfiques à tout élève qui passera par ce cours, pour sa vie future en société. Par exemple, que penser de tous les bienfaits de ce cours en termes d'apports culturels ? En effet, tout le pan culturel du cours de latin semble être passé à la trappe par les parents dans la question « Quels seraient les bienfaits de ce cours pour votre enfant ? »¹⁸⁹ : parmi ceux qui y voient des bienfaits, la plupart ne parlent que des apports linguistiques d'un cours de langues anciennes pour leur enfant. Ils soulignent bien l'importance de l'étymologie, de la compréhension du français, de l'orthographe, etc. Certes, il est indéniable que l'orthographe française devra être un des enjeux clés à mettre en avant dans ce nouveau cours, mais quasiment aucun ne parle de la culture latine de laquelle nous avons pourtant hérité, si ce n'est la « culture générale »...

27. Que souhaiteriez-vous voir dans le contenu enseigné lors de ce cours de latin ? Selon vous, quels sont les axes importants que devrait suivre ce cours ? Compléter le tableau par ordre de priorité ! 1 = choix préférentiel 6 = dernier choix



D'ailleurs, les $\frac{3}{4}$ des parents ont placé l'étymologie comme premier choix parmi les options proposées, c'est-à-dire le fait d'« identifier les racines d'un mot français ou d'autres langues modernes ». Ce critère semble convaincre les $\frac{3}{4}$ des parents qui sont, pour la plupart, plutôt d'accord (26/42) sur le choix de placer cet item comme choix préférentiel n°1. Inversement, presque la moitié des répondants (19/42) semblent plutôt d'avis que « savoir analyser et traduire

¹⁸⁸ Question n°25 de l'enquête.

¹⁸⁹ *ID.*

un texte latin » doit devenir l’item le moins important quant au contenu enseigné dans ce cours de latin.

C’est pourquoi nous avons décidé d’interroger des acteurs de terrain qui essayeront de répondre aux inquiétudes amenées par les parents de l’enquête. Évidemment, l’avis de ces personnes sera un peu orienté par le fait qu’ils sont eux-mêmes professeurs de langues anciennes en secondaire pour l’une, dans le réseau officiel, et à l’université pour d’autres ou responsable de secteur dans le réseau libre pour le SEGEC. Ils ne sont donc pas contre la réforme, puisque celle-ci leur accorde ce pour quoi ils se sont battus : un cours de latin imposé en deuxième et troisième secondaires.

IV. Quatrième partie. L’interview de deux (ou trois) acteurs du secteur éducatif

Après l’enquête adressée aux parents, tournons-nous à présent vers des acteurs du secteur éducatif pour qu’ils répondent à toutes les réflexions faites au sujet de notre question de recherche et de l’enquête aux parents. Ces personnes sont : Claire Verly, professeure de langues anciennes active dans l’enseignement officiel depuis vingt ans à Bruxelles et à Liège ; et Frédéric Dewez, professeur de latin pour le réseau libre (SEGEC) qui a quant à lui travaillé sur la réforme du *Pacte d’Excellence* depuis sa constitution. Nous avons aussi pu recevoir les retours d’Alain Meurant, professeur universitaire qui était encore en fonction au moment des réformes et qui exerce actuellement comme professeur émérite pour certains cours de l’UCLouvain. Et quoi de mieux que des acteurs de terrain pour répondre aux interrogations (ou craintes) que se posent les parents de l’enquête ?

Pourquoi ce choix de personnes ?

L’objectif derrière ce choix d’actrices et acteurs de terrain était de prendre la température chez deux intervenants des deux principaux réseaux de l’enseignement : Claire Verly pour l’officiel ; et Frédéric Dewez pour le libre, afin de montrer comment ils arrivent à se mettre d’accord au sujet des bienfaits et de l’apport futur du cours de latin à venir bien que ces réseaux s’opposent souvent au départ. L’idée ci-dessous sera de mettre en exergue ces entretiens avec les arguments avancés et par les articles de presse, et par les parents de mon enquête d’autre part, afin d’essayer d’amener des pistes de solutions aux nombreuses interrogations posées par ceux-ci.

La première intervenante, Claire Verly¹⁹⁰

Claire Verly est professeure de langues ancienne depuis vingt ans, elle a exercé pendant quinze ans à Bruxelles et est en fonction depuis cinq ans à Liège. Par contre, depuis qu'elle donne cours à Liège, elle n'enseigne plus le grec. Elle a toujours, et continue d'ailleurs à donner quatre heures de latin par semaine. La vision qu'elle possède du cours de latin est celle véhiculée dans l'enseignement officiel. Enfin, elle est la présidente d'une association qui regroupe tous les professeurs de langues ancienne de l'enseignement officiel, ce qui lui permet de voir comment les choses se passent à tous les niveaux.

Dans les différents entretiens réalisés, il a toujours été question de commencer par demander leur avis sur la réforme, et particulièrement sur l'allongement du tronc commun jusqu'en troisième et l'introduction d'un cours de latin obligatoire. Face à cette question, C. Verly a répondu qu'elle était plutôt pour l'obligation d'un cours de latin, mais ce pour des raisons sociales et personnelles plus qu'objectives : elle se questionne quand même énormément sur l'implémentation de ce cours, et sa réception auprès des élèves...

Le premier argument qu'avance C. Verly en faveur de l'introduction d'un cours de latin est qu'il y a jusqu'ici dans les écoles, une forme de renoncement au latin : ce renoncement est dû à la spécialisation vers laquelle les élèves s'orientent, et également au problème du nombre important d'options proposées dès le début des secondaires. En effet, la manière dont les options sont organisées détermine le choix des élèves à la fin de leur troisième : de fait, s'ils sont dans une école qui a la réputation d'être une « école scientifique » qui propose par exemple de prendre des laboratoires, les parents qui inscrivent leur enfant dans cette école espèrent généralement l'inscrire dans une option plus scientifique que littéraire. De plus, ce qui bride l'inscription à l'option latine est la possibilité des filières et du professionnalisant : le latin participerait plus à la formation générale que professionnalisante, se voyant alors considéré parfois comme le « parent pauvre » dans cette option.

Nous pouvons alors nous questionner sur plusieurs aspects en lien avec l'introduction d'un cours de latin non plus optionnel mais bien obligatoire :

Pourquoi ce cours de latin ne sera pas obligatoire dès la 1^{ère}, laissant alors les élèves sans cours de latin dès l'entrée de leurs humanités ?

¹⁹⁰ Voir résumé de notre interview en annexes, pp.148-161 de ce présent travail.

C'est un argument que nous retrouvons aussi dans un des articles de presse cités ci-dessus, celui intitulé « Que penser du Latin obligatoire en 2^e et 3^e secondaires dès 2027 ? »¹⁹¹ : une élève interrogée par le journaliste ne sait pas si ce cours de latin sera bénéfique puisque les élèves arriveraient en première secondaire sans connaître le latin, entraînant en plus l'idée qu'ils le verraient plutôt comme un cours optionnel puisqu'il se donnera à raison de deux heures par semaine.

La grande déception de C. Verly repose sur le nombre d'années enseignées en latin dans le tronc commun : effectivement, tout porterait à croire qu'avec la décision du rallongement du tronc commun jusqu'en troisième secondaire, le latin flânerait et contribuerait au renforcement du tronc commun en proposant un cours obligatoire pour les trois premières années des secondaires. Pourtant, il n'en est rien. Un cours de latin verra le jour en deuxième et troisième secondaires, mais sera absent en première secondaire.

Pourquoi ce choix ?

Il faut savoir que le *Pacte d'Excellence* a été pensé en trois phases, et la seule certitude que nous en retirions était l'allongement du tronc commun, grande idée pédagogique chère à Romainville, pédagogue à la base de la réforme du tronc commun. Cependant, dans les deux premières phases de l'élaboration de cette réforme, à aucun moment il n'était mentionné qu'un cours de latin serait présenté... Les enseignants du cours de langues anciennes ont alors dû insister sur l'importance du cours de latin, qui selon eux participe à la formation culturelle et linguistique de base de tout un chacun. Ce n'est alors que dans la troisième version du *Pacte* qu'apparaît la présence d'un cours de latin, validé sous le ministère de Madame Schyns suite à de nombreuses interventions en faveur de ce celui-ci, mais ce cours apparaît encore « sous la forme d'une vague figuration » comme le dit la carte blanche « Comment le *Pacte d'excellence* étouffe l'enseignement du latin »¹⁹². Nous pouvons y voir là une forme de paradoxe : les cours de langues anciennes sont sans doute de ceux qui illustrent le mieux cette forme d'excellence recherchée par le *Pacte* qui en porte le nom et pourtant, jusque dans sa version finale, ils étaient relégués aux oubliettes : les enseignants ont dû batailler pour voir un cours de latin introduit dans la troisième version du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence*, ce qui illustre bien que l'intérêt de ce cours ne semble plus évident à grand monde mis à part (sans doute) aux enseignants de langues anciennes...

¹⁹¹ Nous citons à nouveau le reportage « Que penser du Latin obligatoire en 2^e et 3^e secondaire dès 2027 », *op.cit.*

¹⁹² MOGENET Jean-Philippe, *op.cit.*

Pour ces enseignants, ce n'est donc pas dans le degré d'enseignement supérieur que les élèves vont choisir le latin, qu'il faudrait considérer comme une presque « morte » ces années-là... Pour C. Verly, ce qui joue énormément dans l'introduction d'un cours de latin en degré inférieur est qu'à ce moment-là, les élèves sont encore jeunes et leur enthousiasme face à la nouveauté est encore bien présent : il est donc plus facile pour les enseignants d'amener un nouveau cours aux élèves quand ils sont encore jeunes, plutôt que quand ils deviennent adolescents et se désintéressent des études.

De plus, puisqu'ils ont dû batailler pour voir un cours de latin prendre place dans la réforme, ils ont accepté de faire des concessions : en effet, la contrepartie de l'introduction à ce cours de latin dans le tronc commun est qu'il ne peut, par contre, pas être enseigné les trois premières années mais seulement deux d'entre elles, à charge de deux heures par semaine. Mais c'est sans doute mieux que rien, sachant que nous passons d'un cours de latin absent à un cours enseigné à raison de deux heures par semaine. Face à cette contrainte, les enseignants travaillant sur le *PEE* ont accepté le compromis consistant à proposer un cours de latin en deuxième et troisième secondaires. De fait, ils estiment que ce sont vraiment lors de ces deux années-là qu'un cours de latin s'avère nécessaire car d'une part, quand les élèves arrivent en première secondaire, ils n'ont jamais eu de latin, donc ils ne sont pas à une année près sans un cours de latin ; d'autre part, ils trouvaient cela plus utile en deuxième et troisième secondaires pour qu'ils aient un cours de latin en continu lors de deux années de suite, et surtout toute leur troisième année pour qu'à la fin du tronc commun, quand ils ont à choisir leur option future, ils aient eu du latin et soient peut-être influencés par l'idée de continuer sur leur lancée dans cette branche. Tandis que s'ils ont du latin en première et deuxième, puis font une pause en troisième, sachant que c'est souvent l'année plus compliquée parce qu'ils entrent pleinement dans leur adolescence et que l'école se corse, ils risquent de décrocher du latin et que ce cours ne soit donc plus choisi comme option lors de leur entrée en quatrième secondaire. En somme, par ce choix stratégique, les enseignants espèrent donc garder un maximum d'élèves dans leur branche une fois ce cours devenu optionnel lors de leur passage en quatrième secondaire.

Enfin, les enseignants de latin estiment que le latin doit être introduit dans le tronc général, et peut servir de moteur à l'interdisciplinarité scolaire : il ne doit pas être simplement rattaché au cours de français, mais peut s'avérer un plus pour nombre de cours plus généraux. En bref, il ne devra pas être perçu et enseigné comme un cours de latin pour lui-même mais plutôt étudié comme un cours intégré dans le tronc général. Cela peut être une réponse aux articles de presse et aux parents qui ne voient pas un intérêt immédiat au latin dans la formation

scolaire de leurs enfants. En fait, les principaux arguments avancés en faveur d'un cours de latin sont : que ce cours sert véritablement à toutes les matières, et surtout aux cours d'histoire et de langues, car le latin est la langue-mère, de près ou de loin, de nombreuses langues européennes ; et le second argument se trouve être le lien avec la culture actuelle qui peut s'effectuer à travers les sujets mythologiques, civilisationnels, etc. présents dans un cours de latin. En fait, pour que ce cours fonctionne auprès des élèves, les deux pans d'une langue - linguistique et culturel- doivent être étudiés. Mais il est vrai qu'à raison de deux heures par semaine, comment proposer ainsi un cours de qualité et qui puisse développer tous les aspects souhaités ?

Du coup, qu'est-ce qu'il faut mettre dans ce cours de latin, et pour motiver les élèves afin qu'ils y trouvent leur compte ; et pour répondre aux objectifs voulus par le programme ?

Si nous nous fions à l'enquête destinée aux parents d'élèves de deuxième primaire, beaucoup estiment que leurs enfants ne seront pas motivés face à un cours qui leur sera imposé et leur paraît sans intérêt. Mais comme le dit C. Verly, pourquoi est-ce que la question de la motivation ne se pose pas pour le cours de mathématiques, de langues, de français, etc. mais bien pour celui de latin ? L'auteur de la carte blanche à Bruno Rochette « Ne perdons pas notre latin »¹⁹³, suggère une opinion très intéressante au sujet de l'intérêt de ce cours. Comme dit précédemment, cet article parle de l'étude du latin comme d'une matière « à maturation lente »¹⁹⁴, dont les effets ne sont pas perceptibles et exploitables directement mais pour laquelle il faut être patient et réfléchir sur le long terme pour en voir les effets. Mais là est tout le paradoxe : ce cours nous demande d'« être patient » dans une société où « la question de l'utilité obnubile certains esprits » et où « tout doit aller vite » ; alors, comment parvenir à agencer les deux ?

De plus, C. Verly avance l'idée que les parents ont une vision différente des attentes placées en leurs enfants, ils n'ont pas les mêmes souhaits pour leur progéniture qu'ils avaient pour eux-mêmes, et cela se voit sur leur choix d'options : elle parle en connaissance de cause puisqu'elle est elle-même maman d'un adolescent, et ce qu'elle observe est qu'en fait, elle ne souhaite pas vraiment que son enfant enrichisse ses connaissances mais qu'il ait juste un diplôme et une vie meilleure que la sienne : elle trouve donc nécessaire que son fils ait un bachelier comme solution de repli... En somme, elle estime que ce qui prime pour un parent ce n'est pas vraiment ce qui va être enseigné à l'élève ni la manière dont cela va être amené, mais

¹⁹³ Carte blanche à Bruno Rochette, « Ne perdons pas notre latin », *op.cit.*

¹⁹⁴ *ID.*

qu'il finisse ses secondaires avec un diplôme en poche : les parents ne font donc pas très attention aux cours donnés mais souhaitent seulement qu'ils soient bien formés et aient les clés pour aborder leur futur sereinement. Cet argument avancé par C. Verly renforce alors la question de l'utilité du cours de latin et elle se place là dans son rôle de maman et non plus d'enseignante de langues anciennes, ce qui change complètement le prisme avec lequel elle observe le point de cette réforme : en effet, en se plaçant dans la peau d'une maman, elle peut comprendre que les parents ne voient pas l'intérêt du cours de latin, puisque ses effets ne sont pas immédiatement perceptibles et qu'ils ne pensent qu'à l'aspect immédiat des cours, qu'ils souhaitent simplement que leurs enfants aient un diplôme et réussissent les cours enseignés. En proposant un nouveau cours de latin, cela amène forcément une crainte nouvelle auprès des parents puisqu'un nouveau cours de latin obligatoire signifie une nouvelle matière à appréhender et pour laquelle il faudra être compétent directement, de par le fonctionnement du système actuel qui recherche plus les résultats que l'apprentissage.

Un autre argument avancé concerne la motivation : en effet, C. Verly estime que l'obligation d'un cours de latin pour tous mènerait à un système scolaire plus égalitaire puisque tous seront logés à la même enseigne et auront l'occasion de tester leurs compétences dans une matière jusque-là inconnue pour eux : peut-être se découvriront-ils des facilités insoupçonnées jusqu'alors et prendront-ils plaisir à apprendre ? Cette vision positive du « idem pour tous » fait contrepoids par rapport à la plupart des articles mentionnés dans la première partie du présent mémoire, articles qui se veulent souvent très critiques envers cet « idéal pour tous », qui n'a d'ailleurs d'idéal que le nom, puisqu'en pratique nombre d'intervenants estiment que cet idéal ne sera pas possible à réaliser : les élèves motivés risquent d'être tirés vers le bas par les moins motivés ; ils commenceront plus tard à traduire des textes latins, ce qui est la base du cours comme il est pensé jusqu'à présent en tout cas ; et donc, d'une certaine manière, au lieu de lutter contre un élitisme qui est à son paroxysme grâce (ou à cause) du cours de latin comme enseigné jusqu'à lors, celui-ci se verrait renforcé puisque, à raison de seulement deux heures par semaine, l'école ne pourra donc offrir qu'une formation minimale en latin et donc, par conséquent, « seules les familles culturellement favorisées pourront aider leurs enfants à combler les manques »¹⁹⁵ défendent Claire Verly et Fabienne Paternotte.

¹⁹⁵ VERLY Claire et PATERNOTTE Fabienne, « Pacte d'excellence : toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome ? », *op.cit.*

À nouveau, revenons à la « carte blanche à Bruno Rochette » qui nous propose ceci :

Le latin pour tous, ce n'est sans doute pas la bonne voie. Le latin pour une poignée de spécialistes chargés de conserver ce patrimoine, comme on garde un livre précieux, et nantis du privilège de partager avec qui ils le souhaitent, c'est une voie qui me paraît dangereuse³. Les latinistes deviendraient alors une sorte de caste très fermée. Je préconise dès lors de continuer de former des spécialistes des textes latins qui peuvent les établir, les comprendre, les traduire, les expliquer et qui transmettront leurs connaissances, dans de bonnes conditions, à ceux qui en auront besoin et qui auront compris que leur investissement en vaut la peine¹⁹⁶.

Quelles seraient alors les thématiques à privilégier dans ce cours de latin, qui n'est pas un simple « renforcement du français » ?

Selon C. Verly encore, plusieurs thèmes doivent ressortir de ce cours : tout d'abord, si on veut motiver les élèves et les intéresser, il faut sans doute passer par la mythologie latine puisque les élèves adorent les histoires et le merveilleux, et que celle-ci fait partie de la culture de base. De plus, elle avance l'idée d'identification des jeunes aux personnages issus de la mythologie : en effet, elle travaille avec des enfants en décrochage et un moyen qu'elle a trouvé pour les intéresser au cours de latin est de leur lire « Les Cent épisodes de la mythologie » car les dieux et personnages mythologiques sont extrêmement proches des enfants. La puissance du phénomène d'identification est trop souvent dévaluée, or son importance est pourtant très prégnante actuellement chez les jeunes !

Ensuite, C. Verly avance bien sûr la thématique de l'actualité : selon elle, il est primordial de faire le lien avec notre actualité contemporaine, avec ce que nous connaissons, pour affirmer « l'immortalité de la pensée humaine » : par exemple, elle fait le lien entre Miley Cyrus, auteure-compositrice-interprète contemporaine, et Catulle, poète romain du I^{er} ACN pour réfléchir à la question de la poésie dans la musique contemporaine. Ce lien avec la culture d'aujourd'hui est aussi très présent dans les arguments en faveur du cours de latin avancés par les articles de presse : par exemple, dans l'article « Pourquoi choisir le latin en classe de 5^e ? »¹⁹⁷, un des arguments avancés pour défendre cette option est qu'il faut aborder « les cultures grecque et latine tout en les confrontant à notre culture actuelle »¹⁹⁸.

¹⁹⁶ Carte blanche à Bruno Rochette, « Ne perdons pas notre latin ! », *op.cit.*

¹⁹⁷ « Pourquoi choisir le latin en classe de 5^e ? », *op.cit.*

¹⁹⁸ *ID.*

Suite à cela s'est naturellement posée la question de la légitimité d'introduire un cours de latin vu la société très clivée dans laquelle nous vivons, société pas toujours très tolérante non plus sur certains sujets : nous sommes à l'ère du #metoo, des problèmes religieux, etc. Si nous comparons toutes ces questions très présentes dans notre société actuelle avec le fonctionnement de la culture latine polythéiste, emprunte d'inceste, de régicide, d'empoisonnement, de tyrannie, etc., il est légitime de s'interroger sur « Comment défendre notre société qui se veut démocratique quand notre modèle de référence a, certes, amené le concept mais n'en est pas un exemple en la matière ? ». En somme, comment justifier l'introduction d'un cours de latin dont les prémices sont aux antipodes de la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui ?

Ce à quoi C. Verly répond que ce qui compte essentiellement, c'est la réception, c'est-à-dire la manière dont une société reçoit le récit, l'histoire. Selon elle, ce qui importe vraiment par-dessus tout est de pouvoir reprendre ce qu'il s'est passé et réinterpréter l'histoire en fonction de nos propres valeurs. Ce qu'il faut vraiment mettre sous le feu des projecteurs, c'est la réinterprétation que l'on fait de cette histoire romaine : en effet, il est essentiel de replacer les événements avec nos yeux d'hommes du 21^e siècle afin de tout remettre en perspective, ce qui permet d'aborder ces questions compliquées encore aujourd'hui et de pouvoir y réfléchir ensemble ; et de réfléchir aussi sur ce que les élèves sont et les valeurs qu'ils souhaitent véhiculer.

Enfin, même si C. Verly axe beaucoup son discours sur tout le pan culturel de cette histoire latine, elle souhaite aussi faire le lien avec la langue, car elle estime à juste titre que l'un ne va pas sans l'autre : certes, il n'est pas possible de comprendre un texte sans son aspect culturel mais également linguistique. Par exemple, elle trouve qu'au cours de français, l'enseignement de l'analyse grammaticale n'est plus aussi systématique et approfondi qu'avant, et ce serait même de pire en pire... La réponse à ce problème serait le cours de latin car c'est selon elle le seul cours qui opte pour une approche analytique.

Pour illustrer son propos, reprenons ici le paragraphe de la carte blanche à Bruno Rochette « Ne perdons pas notre latin ! » qui va dans le même sens que ce qu'avance notre interviewée :

Quels sont les bienfaits du latin ? « Le latin est un puissant outil d'apprentissage linguistique. Faire du latin, c'est tout simplement apprendre à analyser la langue. Les vertus d'une langue flexionnelle pour qui possède une langue maternelle dépourvue de cette spécificité, comme le français, sont importantes. La confrontation à un système flexionnel

permet d'apprendre à résoudre des problèmes, à interpréter, à donner du sens, à apprendre la logique. Traduire un texte latin est comme résoudre une énigme policière¹⁹⁹.

Cependant, ce qu'il est important de comprendre c'est qu'il ne faut pas croire, comme il était possible de le penser au début du premier jet de ce mémoire, qu'il faut faire du latin en tant que tel et chercher à enseigner un cours de latin pour lui-même, emprunt par exemple de traductions latines complexes, car en réalité l'exercice de traduction doit être totalement différent : il s'agit ici de proposer une pratique réflexive et analytique de sa propre langue qu'est le français, donc dans ce sens il y aurait quand même un « renforcement » du français par le latin. Et la jonction entre les deux langues peut clairement s'établir puisqu'elles ont les mêmes racines, octroyant alors à ces deux langues une richesse linguistique importante !

Ce paragraphe est très bien résumé par notre Ministre de l'Éducation en FWB, madame Caroline Désir, lors d'une interview sur la chaîne radio BX1 où elle déclare :

Il y a à la fois des visées linguistiques et également de culture. Ce qui est intéressant dans ce référentiel français-langues anciennes, ce sont les articulations entre la connaissance du latin et ce qu'on peut en faire pour renforcer le français et notamment la grammaire. Que dire à ceux qui disent que « les langues mortes, ça ne sert à rien » et qu'on va « encombrer des élèves avec des cours qui ne vont pas du tout les mobiliser » ? Ici, pas un cours de version latine très strict mais un cours qui va les aider notamment dans la maîtrise du français²⁰⁰.

Comment les enseignants qui donnaient 4h par semaine dans certaines écoles vont pouvoir agencer leurs horaires ?

C'est toute la question que se pose C. Verly. En effet, deux réalités existent au sein des écoles : il y a certaines écoles pour lesquelles cette introduction d'un cours de latin va s'avérer bénéfique (comme c'est le cas dans son ancienne école à Koekelberg) parce qu'elles étaient justement en perte d'heures donc ce nouveau cours va permettre aux enseignants de l'école de gagner des heures ; à l'inverse, ce qui pose problème est qu'il faudra alors beaucoup fonctionner par le critère d'ancienneté ce qui, à ce moment-là, pousse les jeunes enseignants à devoir compléter leur horaire dans d'autres écoles, entraînant alors une perte de qualité pédagogique puisqu'il faut jongler entre plusieurs écoles et donc des fonctionnements bien différents.

¹⁹⁹ Carte blanche à Bruno Rochette, « Ne perdons pas notre latin ! », *op.cit.*

²⁰⁰ Interview de Caroline Désir par Fabrice GROSFILLEY, « Il faut redonner aux élèves du sens à l'apprentissage », *op.cit.*

Malgré tout, le gros avantage de ce point précis de la réforme serait qu'il y aura ainsi beaucoup plus de postes à pourvoir puisqu'énormément d'écoles ne proposent actuellement plus de cours de latin, ce qui engendra plus de possibilités d'emplois pour les personnes arrivant dans le monde du travail !

Le deuxième intervenant : Alain Meurant

Dans un second temps, les premières réflexions de ce mémoire ont été présentées aux autres mémorants ayant le même promoteur et traitant plus ou moins du même sujet, ou en tout cas ayant le latin comme base commune. Lors de cette rencontre, plusieurs intervenants externes étaient présents, pour la plupart des professeurs, dont Alain Meurant, professeur émérite à l'UCLouvain. Par chance, nous avons eu l'occasion d'interroger A. Meurant sur nos sujets de mémoire, avant de les présenter à l'ensemble du groupe.

A. Meurant s'occupe de l'enseignement des cours de langues anciennes via le *Pacte pour un Enseignement d'Excellence*. C'est véritablement lui qui a mis en place la filière de « langues et lettres anciennes » en vigueur à l'université, suite à la réforme de Bologne en 2004 : il souhaitait pouvoir « disloquer les couloirs fixés auparavant, les hésitations en proposant une section Latin-Français (LAFR) ». Avant cette réforme de 2004, A. Meurant a eu énormément de mal à convaincre les acteurs des bienfaits d'un cours de latin parce qu'ils jugeaient impensable de faire du latin sans grec... Mais au fur et à mesure du temps, les options se sont élargies jusqu'à donner une vingtaine d'élèves en bloc 1 en LAFR et une dizaine en grec. Et puis, les autres institutions ayant constaté les bénéfices d'une telle révolution, ils ont pris le pli et c'est comme cela que les universités de Liège et Namur ont changé leur fusil d'épaule : la Belgique est devenue l'un des exemples à suivre !

Enfin, si nous connaissons maintenant la filière « langues et lettres françaises et modernes », nous la devons aux professeurs de langues anciennes qui ont souhaité répandre leur idée révolutionnaire aux langues modernes également, afin de montrer les liens entre la langue-mère qu'est le latin et toutes ses filiations aujourd'hui.

Réagissons maintenant aux différents problèmes posés par les parents dans leurs réponses au questionnaire, grâce aux interventions de nos différents acteurs de terrain, les enseignants présents lors de la présentation :

Premièrement, une idée qui ressort une nouvelle fois est qu'il ne faut pas penser au latin pour lui-même mais toujours en lien avec d'autres langues, et pas toujours des langues modernes descendant du latin : il est essentiel de prendre en compte l'étymologie, les racines du latin pour les transférer à d'autres langues, même non romanes : par exemple, nous connaissons l'étymon latin *stratum* qui, en néerlandais, donne « straat ». Nous constatons que, malgré que le néerlandais provienne d'une langue germanique, connaître un peu son latin peut donc s'avérer bénéfique à n'importe quelle langue européenne. C'est donc dans son lien avec d'autres langues européennes (et avec d'autres cours) que le latin s'avère être primordial !

Ensuite, une autre réponse qui fait sens est l'intérêt accordé à ce cours de latin : à nouveau, il est question d'égalité entre tous les élèves. En effet, le cours de latin qui prendra vigueur en 2027 ne doit pas se donner comme ce fut très souvent le cas comme jusqu'à présent : l'idée n'est plus de donner de simples dérivés et mots de vocabulaire dont il faut connaître ensuite les définitions « bêtement » par cœur, mais d'analyser un mot français actuel en le décomposant en parties grâce à leurs étymons latins : par exemple, le mot français « belligérant » peut sembler un mot compliqué, mais si on arrive à ce que les élèves le décomposent en *bellum* qui veut dire guerre et *gerere* qui veut dire faire, accomplir, on arrive au résultat qu'un « belligérant » est quelqu'un « qui prend part à une guerre » (Larousse en ligne)²⁰¹. En somme, il ne faut pas présenter les déclinaisons, dérivés, conjugaisons, etc. qui opéreraient un classement chez les élèves en fonction de leur faculté d'apprentissage par cœur, mais en les mettant face à la même situation-problème afin qu'ils aient tous les mêmes outils en leur possession.

En ce qui concerne la motivation des élèves, deux acteurs sont primordiaux : d'une part l'enseignant qui, en fonction de la manière dont il donne cours et des thématiques abordées, verra croître (ou non) la motivation de ses élèves ; d'autre part, il y a les parents qui sont les premiers facteurs de motivation d'un élève : si les parents ne sont eux-mêmes pas partisans ou convaincus des bienfaits d'un cours de latin, l'élève sera sans doute plus facilement démotivé... Pour éviter que les parents n'aient trop de préjugés ou d'avis négatif face à un cours parfois inconnu pour eux, une solution est de leur proposer une réunion de parents dès le début de l'année, avant même que celle-ci ait vraiment commencé, afin de leur expliquer les critères attendus, le contenu, le type d'évaluation, etc. Ainsi, les parents se montreront plus à l'écoute

²⁰¹ Lien vers le site du Larousse en ligne :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/belliqueux/8693#:~:text=%EE%A0%AC%20belliqueux%2C%20belliqueuse&text=Qui%20aime%20la%20guerre%2C%20qui,batailleur%2C%20guerrier%20%3A%20Chants%20belliqueux.&text=2.,discussions%20%3B%20agressif%20%3A%20%C3%89crivain%20belliqueux.>

car ils ne seront pas encore influencés par les résultats ou les dires de leurs enfants, ils pourront se faire leur propre opinion, seront au courant des manières d'évaluer et se montreront sans doute plus réceptifs et à l'écoute de l'enseignant puisqu'il ne s'agira pas (encore) de défendre leur enfant.

À propos des thématiques à voir dans ce cours, A. Meurant estime qu'il faut vraiment s'axer sur les deux pans essentiels de l'histoire latine, à savoir : la langue et particulièrement l'étymologie ; et la culture et les liens culturels que l'on peut opérer avec aujourd'hui : il faudrait donc s'axer et sur la culture car le latin est, selon Meurant, un « levier pour la culture », et la langue, trop souvent oubliée. À nouveau, faisons le lien ici encore avec la carte blanche à Bruno Rochette, « Ne perdons pas notre latin ! », article dans lequel l'auteur avance l'idée que le latin serait un « *pontifex* – un faiseur de ponts sur lequel peut se construire le dialogue entre les hommes »²⁰².

Si je reprends l'opinion des professeurs sur cette réforme du *Pacte d'Excellence*, l'un d'eux pense que c'est un changement positif car jusqu'à présent il fallait très souvent faire du marketing pour convaincre les élèves de choisir l'option latine mais grâce à la réforme, le latin aura enfin la considération qu'il mérite.

Cependant, un autre professeur pense l'inverse car il remet en question le problème de l'obligation d'un cours de latin qui entraînerait alors un manque de motivation des élèves face à un cours qu'ils n'ont pas choisi, mais se pose également la question de la réduction du nombre d'heures pour les écoles qui jusqu'ici comptaient quatre heures optionnelles par semaine.

En résumé, il y a donc un profond questionnement des enseignants en Belgique face à l'implantation de ce *Pacte* !

Le troisième intervenant, Frédéric Dewez

F. Dewez exerce dans le réseau libre, il est déjà confronté à de nombreuses écoles qui réduisent le nombre d'heures de latin par semaine de quatre à deux heures : pour lui, le changement ne s'effectue pas sur cet aspect, mais ce qui va changer c'est le latin optionnel à partir de la 4^e et l'absence de cours de grec.

Tout d'abord, nous avons questionné F. Dewez si nous étions les pionniers de cette réforme en FWB, ou si nous nous étions basés sur des expériences à l'étranger comme modèle. Apparemment, c'est la première fois en Belgique francophone que nous aurions un cours de

²⁰² Carte blanche à Bruno Rochette, « Ne perdons pas notre latin ! », *op.cit.*

latin obligatoire pour tous, et évalué de façon certificative : nous serions donc dans un réel tournant au niveau de la façon de voir la branche.

F. Dewez lui, compare l'approche révolutionnaire en Belgique avec ce qui se fait en Suisse : aussi surprenant que cela puisse paraître, il estime que les Suisses ont une approche très similaire à la nôtre, il y a donc eu des échanges entre les deux pays. En effet, F. Dewez se sent en accord avec les Suisses sur la vision qu'ils ont du latin : selon eux, le latin ne doit pas être réservé à une élite (comme c'est encore la vision pour nombre de « puristes » actuellement) mais tout est optionnel.

Ce dont F. Dewez aimerait s'inspirer surtout est le « schéma d'investigation » qui devrait être à la base de tout cours de latin selon lui. Il avance le fait que selon lui, le moyen de motiver les élèves serait que ceux-ci se comportent comme un enquêteur, un archéologue : il veut les amener eux-mêmes à avoir cette démarche d'investigation et à utiliser les nombreux outils numériques mis à notre disposition aujourd'hui. Ainsi, son idée majeure est que les élèves soient véritablement acteurs de leur apprentissage, qu'ils y participent au maximum. Pour lui, la clé de lecture afin d'appréhender correctement ce cours est que pousser l'élève à se comporter devant un texte comme devant une œuvre d'art, et qu'il en retire des clés de compréhension pour sa vie à lui : en fait, il faut faire participer l'élève au maximum !

F. Dewez dit aussi que le latin est considéré comme une langue de culture donc il n'est pas possible de la cantonner à une seule interprétation, ce qui remet un peu en question notre manière de l'enseigner aujourd'hui avec notamment les versions latines : pour lui, toutes les hypothèses sont plausibles, donc chaque élève peut y trouver son compte. Il n'est plus question d'interpréter les choses d'une seule et unique façon, mais il faut promouvoir une démarche de lecture, de compréhension et d'interprétation qui donnent une équivalence de sens. Cette idée de « langue de culture » qui s'oppose à une « langue de service » est très bien illustrée dans la carte blanche « Ne perdons pas notre latin ! », quand l'auteur affirme :

Ce n'est pas tout. Le latin est un socle – sans doute pas le seul – sur lequel peut se construire le dialogue entre les hommes : le latin est *pontifex*, “faiseur de ponts”. Cette caractéristique vient du fait qu'il s'agit d'une “langue de culture”, opposée à une “langue de service”, directement utilisable, comme l'anglais standard. Le véritable intérêt des langues anciennes est qu'elles n'entrent pas en concurrence avec nos langues, dites vivantes²⁰³.

²⁰³ ID.

Au sujet de l'introduction d'un cours de latin obligatoire et de ses bienfaits, F. Dewez nous explique que le latin doit être sur le même pied d'égalité que les cours généraux comme le sont les maths, le français, les sciences car tous ces cours donnent à tous les élèves l'occasion de découvrir quelque chose de culturel. Pour répondre aux parents de mon questionnaire qui trouvaient que le futur cours de latin ne serait sans doute pas adapté à leur enfant dyslexique, F. Dewez avance l'argument qu'au contraire, le latin aide beaucoup les *dys-*, et surtout oralement, car toutes les lettres se prononcent : les élèves *dys-* peuvent donc tout à fait y trouver leur compte également !

De plus, le futur cours de latin doit être enseigné différemment de la manière dont il était pensé jusqu'à présent, c'est pourquoi nombre d'outils sont mis en place pour aider au maximum les enseignants face à ce nouveau cours à appréhender : le programme sera composé de situations d'apprentissage, d'un *modus operandi* pour faire ses cours, et de séquences telles quelles ; en plus, nombre d'ateliers et de formations seront proposées aux enseignants pour s'acclimater à ce nouveau cours.

Enfin, au sujet des thématiques, F. Dewez rejoint les deux autres intervenants de mon mémoire : il explique qu'il faut une conjonction entre la langue et la culture. Au niveau de la langue, il faut surtout s'ancrer sur le lexique, mais aussi sur la syntaxe et la morphologie. Ce sont les textes authentiques qui seraient la base-même de ce cours, autour de laquelle on axerait cinq grands points : la vie quotidienne ; la science et la médecine ; les rites et croyances ; les faits historiques ; et la découverte du bassin méditerranéen, appelé « l'autre et l'ailleurs »²⁰⁴. A ces grands thèmes, il faut pouvoir englober le lexique, la morphologie et la syntaxe. C'est là tout l'enjeu du futur cours de latin selon lui. En morphologie, il estime qu'il faut se contenter de voir les prépositions qui font résonnance avec le français, ainsi que les deux grands cas que sont l'accusatif et l'ablatif.

Au niveau des thématiques, la même question qu'à C. Verly est revenue, à savoir la légitimité d'un cours de latin au vu de la société très clivée dans laquelle nous vivons, société pas toujours très tolérante non plus sur certains sujets : nous sommes à l'ère du #metoo, etc. En somme, comment justifier l'introduction d'un cours de latin dont les prémices sont aux antipodes de la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui ?

²⁰⁴ À ce stade, le programme du SEGEC est en cours de construction : il s'agit ici de directions qui se dessinent mais qui restent encore sujettes à des possibles changements ultérieurs.

Ce que l'interviewé a répondu c'est que, pour lui, le job de l'enseignant est de parvenir à ce que l'élève comprenne les phénomènes actuels par rapport à l'Antiquité, afin qu'il saisisse que ce n'est plus comparable à maintenant : selon F. Dewez, il faut donc travailler en termes de rupture et de continuité. L'objectif final de l'enseignant -s'il souhaite aborder ces thématiques complexes- est d'amener chaque élève à une réflexion, à porter un regard sur la civilisation pour en retirer des clés de compréhension par rapport à la société actuelle : pour illustrer ses propos, il avance l'exemple des fêtes actuelles et pose la question du rapprochement avec les fêtes romaines.

Si nous résumons ce que pense F. Dewez de la réforme du *Pacte d'Excellence*, et plus précisément de l'introduction d'un cours de latin obligatoire jusqu'en troisième secondaire, il est pour ce point précis de la réforme à condition que les enseignants traitent ce cours d'une autre façon que celle dont elle est enseignée aujourd'hui : pour lui, l'élève doit agir comme un archéologue qui agit selon une démarche d'investigation, se rendant alors acteur essentiel de son propre apprentissage. Cette méthode est celle prônée en Suisse, où les enseignants n'adoptent pas une vision puriste et élitiste du cours de latin mais une vision archéologique de l'élève au cœur de son apprentissage. Pour s'acclimater à cette nouvelle méthode de travail, l'enseignant sera muni de nombreux outils devant l'aider à mieux appréhender ce futur cours. Il n'est donc plus question d'enseigner le latin comme c'est le cas actuellement, c'est-à-dire avec des versions proposant une clé de lecture unique, mais en tenant compte du texte-source authentique comme le sujet d'interprétations multiples. L'idée n'est donc plus de prendre le cours de latin pour lui-même mais toujours en lien avec les autres branches scolaires. Ce cours doit faire la jonction entre les pans de la langue et de la culture, imbriquant le lexique, la morphologie et la syntaxe dans de grands thèmes culturels qui doivent jalonner le futur cours de latin. Enfin, pour justifier l'introduction d'un cours de latin dans une société moderne parfois rigide sur certains sujets pourtant très présents dans la société romaine, Frédéric Dewez estime que les enseignants doivent alors proposer un cours de latin qui amène les élèves à une réflexion par rapport à la civilisation, afin qu'ils en retirent des clés de compréhension sur la société actuelle : en effet, l'élève doit pouvoir prendre du recul par rapport à la société antique afin de saisir que le fonctionnement de celle-ci n'est plus comparable à ce qui se fait maintenant.

Ce que nous retenons de ces 3 entretiens

Ces trois entretiens, même s'ils proposent un avis partisan puisque ce sont des acteurs de terrain impliqués dans l'enseignement des langues anciennes, nous éclairent sur la situation complexe qui touche le cours de latin et sur la manière de faire perdurer ce cours qui deviendra bientôt obligatoire : pour nos trois représentants, nombre de bienfaits sont indéniables et les apports d'un cours de latin sont multiples.

Premièrement, ils sont tous les trois d'avis que le latin doit s'enseigner comme une langue qui s'apprend de façon « médiate » (à l'inverse d'immédiate) : l'apprentissage du latin se fait lentement, et n'est pas directement perceptible, ce qui lui donne ce statut faussé d'un cours « qui ne sert à rien » puisque les élèves (et les parents) n'en perçoivent pas le sens immédiat.

Ensuite, le lien avec la langue maternelle ne peut pas être ignoré : d'une part, le latin agit comme langue-mère de nombreuses langues européennes, lui conférant alors un rôle de langue source, de langue commune qui exerce une influence sur l'ensemble des langues européennes (et plus spécifiquement les romanes) telles que nous les connaissons et les étudions aujourd'hui. De plus, le lien avec la langue maternelle française (ou romane) n'est pas un élément qu'il est possible de nier : d'ailleurs, nombreux sont les intervenants qui se voient dans l'obligation de reconnaître l'apport essentiel du latin sur la langue maternelle, du point de vue du lexique, de la grammaire, de la richesse du vocabulaire, en somme sur la langue en général. Combien de mots de notre vocabulaire courant ne proviennent pas d'un étymon latin ?

Enfin, force est de constater que le latin servira dans la vie future d'un élève : le cours de latin doit permettre de faire le pont entre la culture antique et la société dans laquelle nous vivons. En somme, le latin doit faire le lien entre le passé et le présent : il faut pouvoir se servir du passé et de la culture antique pour expliquer des phénomènes actuels et prendre du recul par rapport à certaines situations qui posent question aujourd'hui.

Pour parvenir à ces objectifs, nos trois acteurs de terrain sont également partisans d'un renouveau complet des méthodes d'enseignement du latin : pour eux : il faut opter pour des méthodes nouvelles en cohérence par rapport à la société moderne dans laquelle nous vivons. De fait, il n'est plus possible actuellement de donner un cours de latin avec des déclinaisons à apprendre par cœur, des versions dont les élèves ne comprennent même plus le sens du texte, en somme toutes ces méthodes traditionnelles qui ne marchent plus. Au contraire, il faudrait

placer l'élève comme acteur-clé de son apprentissage ; et favoriser une méthode inductive par exemple.

Conclusion

Comme nous l'avons souhaité tout au long de ce mémoire, notre objectif central était de prendre connaissance des trois types de discours qui se sont positionnés au sujet de la réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence (PEE)* : les médias d'une part ; les parents d'autre part ; et les acteurs de terrain pour finir.

Pour ce qui est des articles de presse, nous avons pu observer à quel point leurs positions étaient partagées : entre ceux qui sont pour, ceux qui sont mitigés et ceux qui sont contre, cela devient compliqué de suivre leur point de vue. D'une part, ceux qui sont plutôt contre mettent en avant les arguments de l'inutilité de ce cours puisqu'il s'agit d'enseigner une langue « morte » qui n'aurait plus aucun lien avec la société dans laquelle nous évoluons aujourd'hui. Lié à cela, ils avancent donc l'idée que le latin « ne sert à rien » puisque nous n'en voyons pas immédiatement les effets dans une société de l'immédiat, de l'utile, de la rapidité, du « tout tout de suite » : notre société moderne se montrerait alors en contradiction totale avec l'envie de la réforme du *Pacte d'Excellence* d'introduire un cours de latin obligatoire dans le tronc commun en deuxième et troisième secondaires. Pourtant, cette idée mise en avant par le *Pacte* n'est pas tout à fait contradictoire puisque la manière dont nous percevons l'enseignement aujourd'hui doit être tout à fait repensée : il faut donc proposer une « réforme systémique » de l'enseignement traditionnel tel que nous le connaissons jusqu'à présent. Et c'est en cela que la découverte du latin par les élèves peut s'avérer bénéfique.

En effet, comme le disent les articles de presse qui sont en faveur du *PEE* et qui trouvent écho dans les avis défendus par nos auteurs, le latin a un rôle fondamental à jouer dans ce renouveau de l'enseignement. De fait, proposer un cours de latin répond aux craintes émises par les articles de presse et par les parents interrogés dans le cadre de mon questionnaire : tout d'abord, le latin est la langue-source d'une série de langues maternelles aujourd'hui dont une bonne partie de notre vocabulaire est empreint, donc dire qu'il agit sur la langue maternelle de chacun est un euphémisme. Ensuite, son rôle comme pont entre le présent et le passé s'avère lui aussi indispensable pour comprendre la société moderne dans laquelle nous vivons : la société antique incarnée par ce cours de latin doit être une fenêtre ouverte sur le monde actuel et elle

doit nous permettre de prendre la distance nécessaire par rapport à des phénomènes contemporains mais qui existaient déjà dans l'Antiquité.

Les résultats de notre enquête à destination des parents d'élèves de deuxième primaire actuellement (puisque ce sont eux qui seront les premiers touchés par la réforme quand celle-ci atteindrait les secondaires) suivent la même mouvance que les articles de notre première partie : nombre d'entre eux reconnaissent les apports qu'un cours de latin peut exercer sur leurs enfants, mais se montrent quand même réticents sur l'introduction d'un cours de latin obligatoire, avec souvent les mêmes arguments qui reviennent en toile de fond : le manque de motivation des élèves face à un cours qu'ils n'auront pas choisi mais devront subir ; le désintérêt des élèves pour une langue « morte » ; le remplacement de ce cours jugé « inutile » par des heures dans d'autres matières jugées immédiatement « utilisables » ; comment vont faire les élèves provenant de milieux culturels moins favorisés face à cette langue latin très élitiste et réservée à une frange de la société ?

Pour répondre à toutes ces craintes fondées sur la manière dont l'enseignement du latin est pensé actuellement, nous revenons à nos trois acteurs de terrain, partisans bien sûr de ce point en particulier de la réforme puisqu'ils enseignent tous les langues anciennes et ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration de ce cours dans le cadre de la réforme du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence*. En plus des bienfaits d'un cours de latin qui rejoignent les avis positifs de certains articles de presse, reprenons des arguments en faveur de l'introduction du latin qui n'ont pas encore été mentionnés : pour nos trois représentants des langues anciennes, ce nouveau cours de latin ne doit pas être pensé ni comme un cours de renforcement du français seulement, ni comme un cours de latin en tant que tel, mais ils mettent en avant la jonction que doit opérer ce cours avec les autres disciplines scolaires de base : les sciences, où nombreux sont les mots de vocabulaire scientifiques qui proviennent du latin ; l'histoire puisque les civilisations antiques romaines et grecques sont à la source de notre modèle civilisationnel actuel ; etc. En fait, ce cours de latin doit servir de vecteur pour l'orientation future de chaque élève : peu importe le métier auquel chacun se destine, avoir des bases latines s'avèrera un apport déterminant dans son futur métier. C'est pourquoi nos auteurs se rejoignent sur le fait qu'il faut introduire ce cours de latin dans le cursus général de chaque élève.

Là est un autre point novateur de la réforme : chaque élève quel qu'il soit, doit pouvoir s'essayer à un cours de latin qu'il abandonnera sans trop d'impact en fin de troisième, c'est-à-dire à la fin du tronc commun et au début des cours optionnels. Au moins, avant cela, chaque élève, peu importe son milieu social, aura eu la chance de s'essayer à ce cours et qui sait, peut-

être ce sera-t-il découvert une nouvelle passion qui le poussera à poursuivre dans cette voie. En somme, chacun possèdera, en sortant du tronc commun, une corde de plus à son arc, corde qui peut s'avérer primordiale quand il faudra penser à son avenir.

Mais pour que ce cours fasse sens auprès des élèves et ne soit pas source de rejet, il faut repenser l'enseignement traditionnel du latin : jusqu'alors, le latin s'axait sur un pan de ce qui en fait sa richesse : soit les enseignants s'axaient sur l'aspect linguistique pour faire le lien avec la langue maternelle dont ils observent le déclin ; soit ils préféraient se concentrer sur l'aspect civilisationnel, culturel de la civilisation latine qu'ils jugeaient comme plus important. Mais dans aucun des deux cas, ces deux aspects essentiels à la civilisation romaine ne semblaient pouvoir être pensés ensemble. Et c'est là tout l'apport de nos trois intervenants : ils estiment qu'il faut proposer ensemble, dans ce nouveau cours de latin, les deux versants, à savoir et la langue et la culture. De plus, nos trois acteurs de terrain pensent également qu'il faut en revenir aux textes latins authentiques et proposer une méthode inductive qui prônerait la compréhension du sens-même de ceux-ci, là où nous sommes aujourd'hui plutôt dans un enseignement qui préfère la quantité à la qualité des matières ingurgitées, et qui ne place plus la recherche de sens au cœur même des apprentissages.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que, malgré les doutes des parents à l'égard de celle-ci, la réforme du *Pacte d'Excellence* s'avère être une mesure révolutionnaire et novatrice puisqu'elle tente de repenser l'enseignement dans toute sa structure interne et qu'elle se démarque des autres pays européens. Tout au long de ce travail, nous avons essayé de montrer en quoi la réforme du *Pacte* peut être une avancée considérable dans l'enseignement si les mesures prises parviennent à être correctement appliquées et mises en œuvre. En effet, la réforme ne vient pas de nulle part, elle est le fruit de plusieurs années de réflexion et s'est évertuée cette fois, contrairement aux réformes précédentes, à consulter les différents acteurs du système scolaire : les réserves émises par rapport à celle-ci peuvent être compréhensibles, mais comment évaluer déjà une réforme qui n'en est qu'à ses fondations ? Car il est clair que le *Pacte* a tenté de répondre aux craintes principales proposées par les enseignants et les parents, mais dans tous les cas, il semble impossible de convaincre tout le monde : cette réforme mettra d'office de l'eau au moulin de ses détracteurs, mais tentons quand même d'y croire puisque ses bienfaits peuvent être nombreux. Ne voyons pas toujours les choses négatives et ce qu'il y a à redire, mais centrons-nous sur le positif et la démarche de renouveau proposée par celle-ci dans un enseignement jusqu'ici très inégalitaire en Belgique et qui posait nombre de problèmes.

Bibliographie

I. Ouvrages didactiques

ARMAND Anne, *Didactique des langues anciennes*, Paris : Bertrand-Lacoste, 1997.

AUGE Dominique, *Refonder l'enseignement des langues anciennes : le défi de la lecture*, Grenoble : Université Stendhal, 2013, 316p.

AZIZA Claude, e.a., *L'enseignement des langues anciennes aux grands débutants* (Problèmes, méthodes, finalités), Liège : Universités de Liège et de la Sorbonne Nouvelle, 1986.

KO Mireille, *Enseigner les langues anciennes*, Paris : Hachette Education, 2000.

PIRE Georges et FLACELIÈRE Robert, *Le latin en question: vues modernes sur l'étude des langues anciennes*, s.l. : H. Dessain, 1971.

RATTI Stéphane ed., *Les manuels scolaires de langues anciennes. Actes du Colloque International de Besançon*, Besançon : Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, n°654, 1997.

RIMBAULT Olivier, *L'avenir des langues anciennes : repenser les humanités classiques*, Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, coll. « Etudes », 2011

ROMILLY Jacqueline de, *L'Enseignement en détresse*, Paris : Julliard, 1984.

SCHWARTZ Laurent, *Pour sauver l'Université*, Paris : Seuil, 1983.

II. Articles de presse

CLEVERS Antoine, « Marie, tu n'as pas encore compris qu'on pourrait te proposer de devenir ministre ? », dans *La Libre Belgique*, 28 décembre 2023, pp.8-9.

BERTIAU Christophe, « Pourquoi il ne faut surtout pas mettre à jour notre orthographe », dans *La Libre Belgique*, mercredi 20 mars 2024, pp.34-35.

III. Articles de presse électroniques

ARES, « Webinaire / Présentation générale du référentiel « Français-langues anciennes » », dans *Youtube*, 26 février 2021, [en ligne], URL : <https://www.youtube.com/watch?v=h-qplJXHnLM>.

[Power-point de la réunion : <https://www.ares-ac.be/images/FIE/Referentiels/29-01-21/FIE-Presentation-generale-des-referentiels-du-tronc-commun-29-01-21.pdf>.]

BAUS Monique, « Tronc commun : à 15 ans, l'élève devra avoir le niveau en langues modernes du rhéto actuel ! », dans *La Libre Belgique*, le 11 février 2020, [en ligne], URL : <https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/2020/02/11/tronc-commun-a-15-ans-leleve-devra-avoir-le-niveau-en-langues-modernes-du-rheto-actuel-CG2RYV4GQND7HPV4UR55BD6WKQ/>.

BERSINI Hugues, COOREBYTER Vincent de, e.a., « Rapport sur l'implémentation d'un tronc commun dans l'enseignement obligatoire », dans *Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 2018, pp.1-14, [en ligne], URL : RapportARB_tronccommun28093.pdf (academieroyale.be).

CIBOIS Philippe, « L'enseignement du latin en Belgique. La question du latin », dans *Hypothèses*, 1^{er} avril 2018, [en ligne], URL : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/10573>.

CIBOIS Philippe, « Pour un compromis qui règle (définitivement) la question du latin », dans *Hypothèses*, le 10 mai 2015, [en ligne], URL : <https://enseignement-latin.hypotheses.org/8900#more-8900>.

COSENTINO Giovanni, « Parce qu'on ne croit pas au Pacte d'Excellence », dans *L'Express*, 19 février 2018, [en ligne], URL : <https://alliancewalloniefrance.blog/2018/02/19/ne-confondons-pas-la-carte-et-le-territoire/>.

DAVID Quentin ed., « Référentiel de français et langues anciennes », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement*, 2021, [en ligne], URL : [référentiel tronc commun pacte d'excellence.pdf](https://www.fwb.be/fr/ressources/enseignement/Referentiel-de-francais-et-langues-anciennes).

DE CROIX Séverine, SCHILLINGS Patricia, e.a., « Rapport final de la première année. Consortium « Français et Latin », décembre 2017, [en ligne], URL : [Rapport final du Consortium C2 Français et latin Décembre 2017.Vf \(4\).pdf](https://www.fwb.be/fr/ressources/enseignement/Rapport-final-du-Consortium-C2-Francais-et-latin-Decembre-2017-Vf-4).pdf).

DE SCHUTTER Xavier, « À en perdre son latin », dans *Centre d'Action Laïque*, octobre 2017, [en ligne], URL : <https://www.laicite.be/magazine-article/en-perdre-son-latin/>.

« En Belgique : le « latin pour tous » », dans *Arrête Ton Char !*, 25 mars 2018, [en ligne], URL : [En Belgique : le “latin pour tous” – Arrête ton char \(arretetonchar.fr\)](http://arretetonchar.fr).

« Enseignement : à quoi ressemblera l'école de demain ? », dans *RTBF Actus*, le 02 avril 2019, [en ligne], URL : <https://www.rtbf.be/article/enseignement-a-quoi-ressemblera-l-ecole-de-demain-10186019>.

GILLES Pauline, « Plus de maths et de français, quasi disparition du latin, de la géo et de l'histoire : voilà à quoi ressemblera l'école de demain », dans *Newsmonkey*, 15 janvier 2018, [en ligne], URL : <https://fr.newsmonkey.be/plus-de-maths-et-de-francais-quasi-disparition-du-latin-de-la-geo-et-de-lhistoire-voila-a-quoi-ressemblera-lecole-de-demain/>.

GROOTAERS Dominique, « Le tronc commun dans l'enseignement secondaire, dans *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°2210, 2014, pp5-47, [en ligne], URL : [Le tronc commun dans l'enseignement secondaire | Cairn.info](https://www.cairn.info/Le-tronc-commun-dans-l-enseignement-secondaire).

GROSFILLEY Fabrice, interviewe Caroline Désir : « Il faut redonner aux élèves du sens à l'apprentissage », sur la chaîne radio *Bxl*, février 2020, [en ligne], URL : [Caroline Désir : "Il faut redonner aux élèves du sens à l'apprentissage" - BXL](https://www.bxl.be/fr/emissions/caroline-desir-il-faut-redonner-aux-eleves-du-sens-a-l-apprentissage).

KERCKHOFS Jean-Pierre, « Pacte : un tronc commun ambitieux ? », dans *Appel pour une école démocratique*, 20 février 2017, [en ligne], URL : <https://www.skolo.org/2017/02/20/un-tronc-commun-ambitieux-ce-qui-nous-rejouit-et-ce-qui-nous-inquiete/>.

KIEHL Elisabeth, « Sans le latin, sans le latin, conclure nous emm... », dans *OpenBarreau*, Liège, 24 octobre 2018, [en ligne], URL : <https://open.barreaudeliege-huy.be/fr/2018/10/24/sans-le-latin-sans-le-latin-conclure-nous-emm>.

LAMOTTE Dominique, « Prolonger le tronc commun, quels enjeux pour l'avenir des jeunes ? », dans *Conseil de l'Education et de la Formation*, 16 janvier 2015, [en ligne], URL : https://eunec.eu/sites/www.eunec.eu/files/members/attachments/actes_colloque_sur_le_tronc_commun.pdf.

« Le Pacte pour un Enseignement d'excellence », dans *La Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente*, [en ligne], URL : [Le Pacte pour un Enseignement d'excellence | La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente \(ligue-enseignement.be\)](#).

« Manuel pour les partenaires. Information & Communication », septembre 2022, [en ligne], URL : [Pacte pour un Enseignement d'excellence - Manuel pour les partenaires \(ressource 17191\) \(1\).pdf](#).

MATHOT Marie-Laure, « Les professeurs de latin craignent que leur cours soit « dilué » dans le tronc commun », sur *La RTBF*, 28 février 2018, [en ligne], URL : [Les professeurs de latin craignent que leur cours soit 'dilué' dans le tronc commun - RTBF Actus](#).

MOGENET Jean-Philippe, « Comment le Pacte d'excellence étouffe l'enseignement du latin », dans *Le Soir*, 15 juin 2017, [en ligne], URL : [Carte blanche: «Comment le Pacte d'excellence étouffe l'enseignement du latin» - Le Soir](#).

« Ne perdons pas notre latin ! Carte blanche à Bruno Rochette », dans *Omni Sciences*, Liège : Le Quinzième Jour, n°274, [en ligne], URL : [Ne perdons pas notre latin ! \(uliege.be\)](http://uliege.be).

OTREPPE Jean-Bosco d', « Un « bac » pour tous, du latin et de la mécanique, redoublements... Voici la grande réforme de l'école », dans *La Libre Belgique*, 1^{er} décembre 2016, [en ligne], URL :

<https://www.lalibre.be/belgique/2016/12/01/un-bac-pour-tous-du-latin-et-de-la-mecanique-redoublements-voici-la-grande-reforme-de-lecole-GM3QFAHSJ5FTTHWVGULCSINIPM/>.

« Pacte pour un Enseignement d'excellence. Le monde évolue. L'école aussi », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement*, s.d., [en ligne], URL : <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/>.

PIETQUIN Paul et LONGRÉE Dominique, « La grammaire au cours de langues anciennes dans le Tronc commun. Quelles voies privilégier pour atteindre les objectifs prévus ? Quels transferts envisager ? », dans *Savoirs langagiers*, Liège : Université de Liège, pp.49-59, [en ligne], URL : [Caracteres_67_Art_7_0623.pdf \(ablf.be\)](http://Caracteres_67_Art_7_0623.pdf(ablf.be)).

« Pourquoi choisir le latin en classe de 5^e ? », Rennes, [en ligne], URL : [Pourquoi choisir le latin en classe de 5e ? - Collège Jean Monnet Broons \(ac-rennes.fr\)](http://Pourquoi choisir le latin en classe de 5e ? - Collège Jean Monnet Broons (ac-rennes.fr)).

« Présentation du cours de latin », [en ligne], URL : https://www.csmg.be/~csmgusuc/images/JEA/PDF/presentation_latin_2e_annee.pdf.

« Que penser du Latin obligatoire en 2^e et 3^e secondaire dès 2027 ? », sur *RTL Info*, 29 avril 2022, [en ligne], URL : Que penser du Latin obligatoire en 2e et 3e secondaire dès 2027 ? | RTL Info.

« Révolution en secondaires : le latin sera obligatoire jusqu'en 3^e à partir de la rentrée 2027 », dans *Metrotime*, 28 avril 2022, [en ligne], URL : [Révolution en secondaires: le latin sera obligatoire jusqu'en 3e à partir de la rentrée 2027 - Metrotime](#).

VANDERSMISSEN Marc, « Non, le latin n'est pas la béquille d'une langue française en péril ! », dans *La Libre Belgique*, 02 mars 2020, [en ligne], URL : [Non, le latin n'est pas la béquille d'une langue française en péril ! - La Libre](#).

VERLY Claire et PATERNOTTE Fabienne, « Pacte d'excellence : toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome ? », *RTBF Actus*, 20 septembre 2017, [en ligne], URL : [Pacte d'excellence: toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome? - RTBF Actus](#).

IV. Articles dans une revue

KOLDE Antje, « Le latin à l'école suisse », dans *Vita Latina*, n°204, 2024, [en ligne], URL : [Kolde Le latin à l'école suisse.pdf](#).

SANS Benoît et VANHALME Charlotte, « À l'école de l'Antiquité. Hommages à Ghislaine Viré », dans Société d'études latines de Bruxelles, coll. Latomus, vol. 361, 2020, [en ligne], URL : [Pietquin Latomus.pdf](#).

V. Mémoires et Thèses

LEJEUNE Alyssa, *La pédagogie ludique au service du latin : Vers la réalisation d'un Escape Game*, Louvain-la-Neuve : Université Catholique de Louvain, 2017-2018, [en ligne], URL : [Lejeune_94101400_2018.pdf.pdf](#).

BERNARD Marie-Françoise, *Le Pacte pour un enseignement d'excellence : Les enjeux et les conséquences pour la communauté scolaire du secondaire*, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 2022-2023, [en ligne], URL : [Bernard_94011500_2324.pdf](#).

VI. Cours universitaires

LGLOR2540 : Didactique des langues anciennes, dispensé par G. CLESSE durant l'année scolaire 2023-2024.

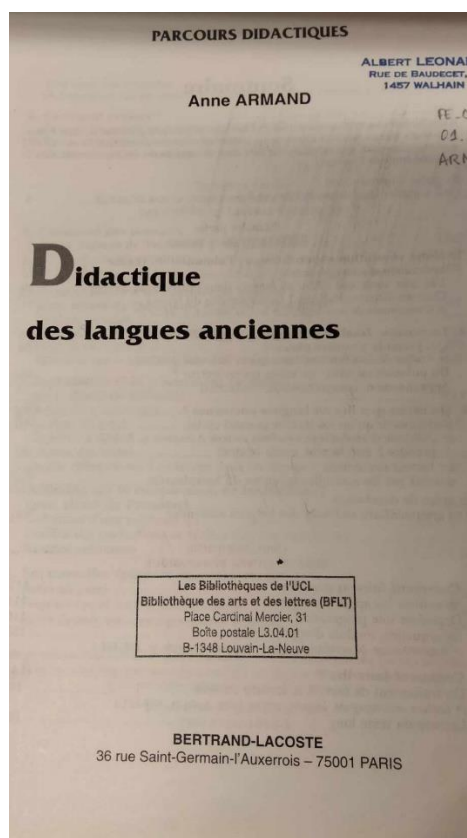
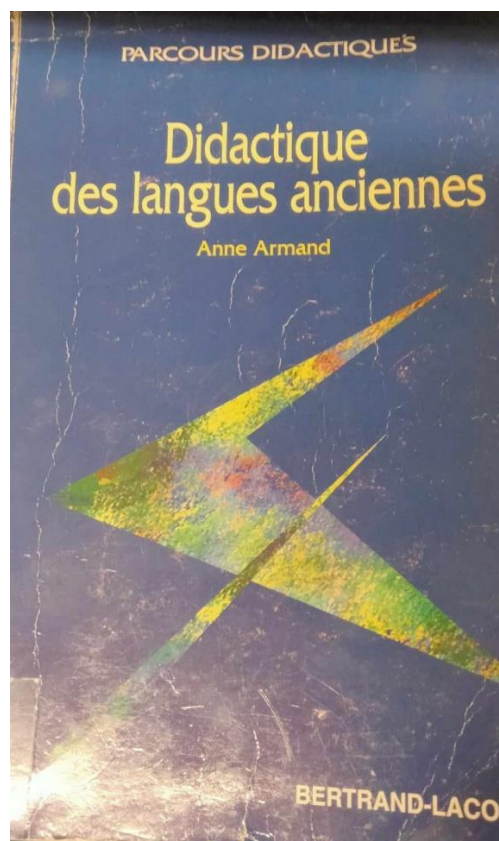
LROM2920 : Théorie et analyse des pratiques d'enseignement du français, dispensé par J-L DUFAYS durant l'année scolaire 2023-2024.

LROM2950 : Didactique du français langue première et pratique de l'oralité, dispensé par J-L DUFAYS durant l'année scolaire 2022-2023.

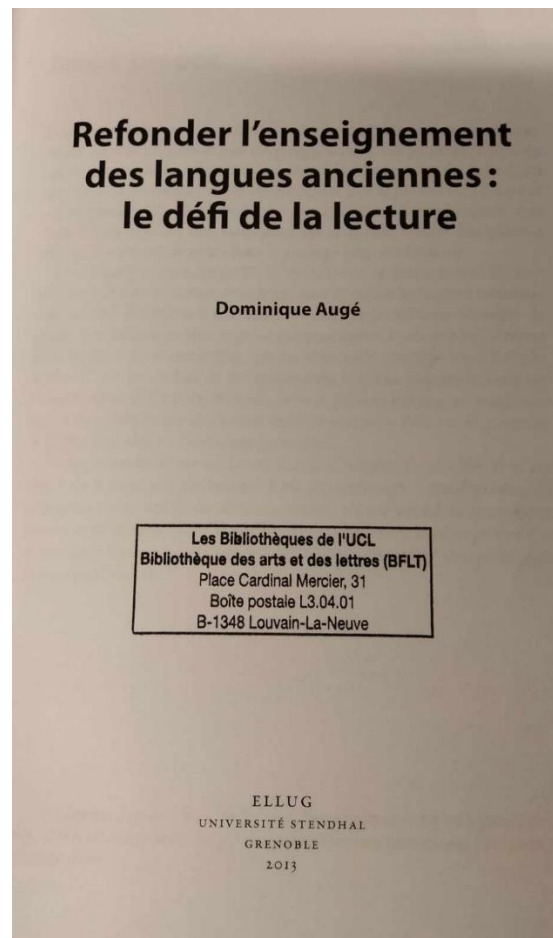
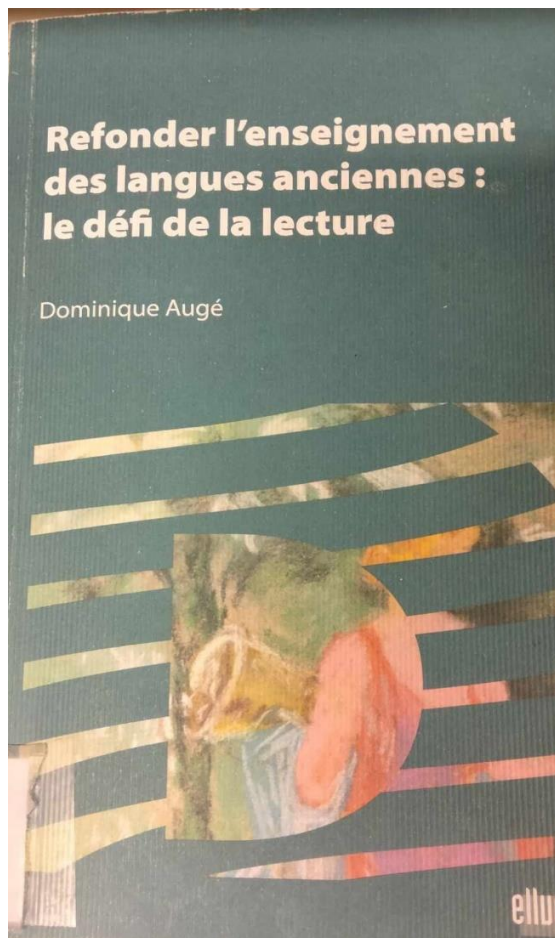
Annexes

I. Pages de couverture des livres consultés

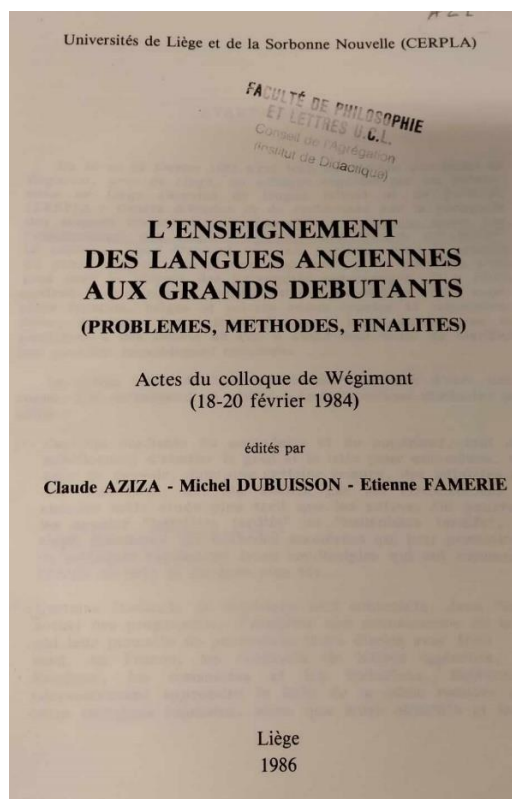
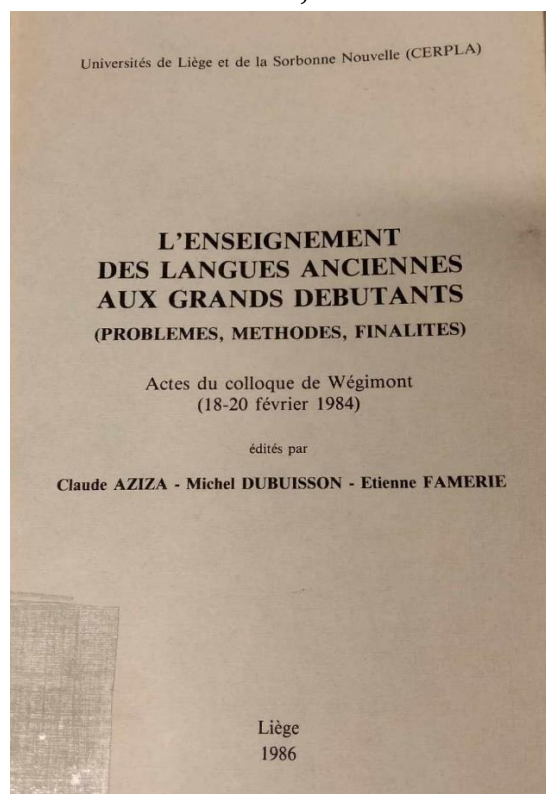
A) ARMAND Anne, *Didactique des langues anciennes*, Paris : Bertrand-Lacoste, 1997.



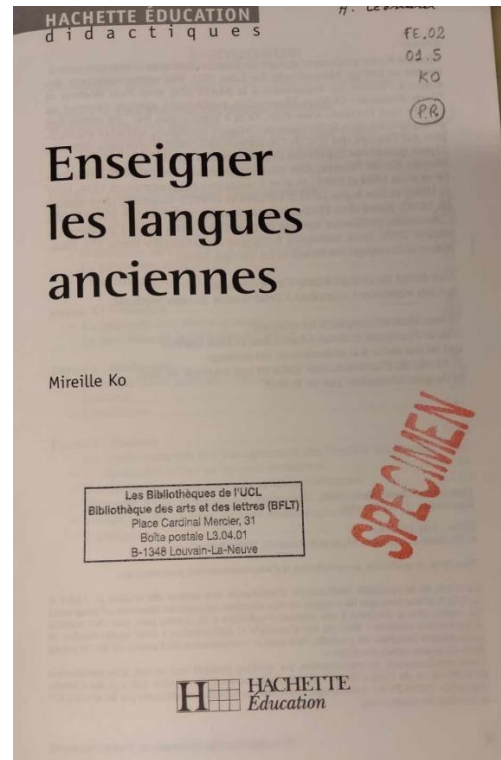
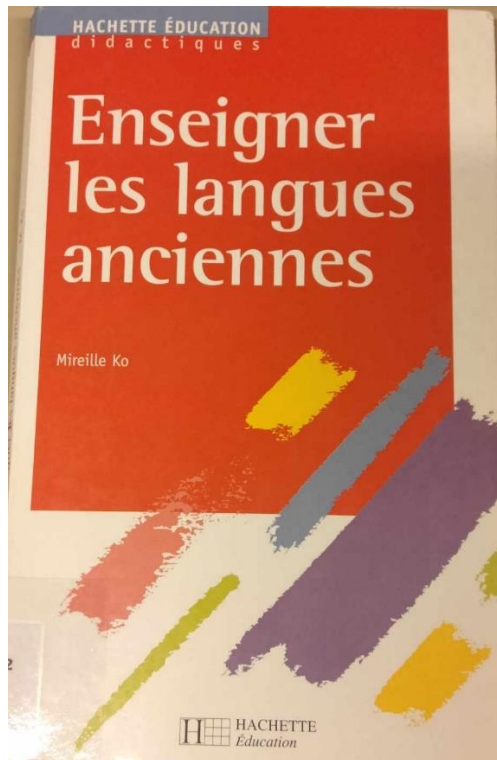
B) AUGE Dominique, *Refonder l'enseignement des langues anciennes : le défi de la lecture*, Grenoble : Université Stendhal, 2013, 316p.



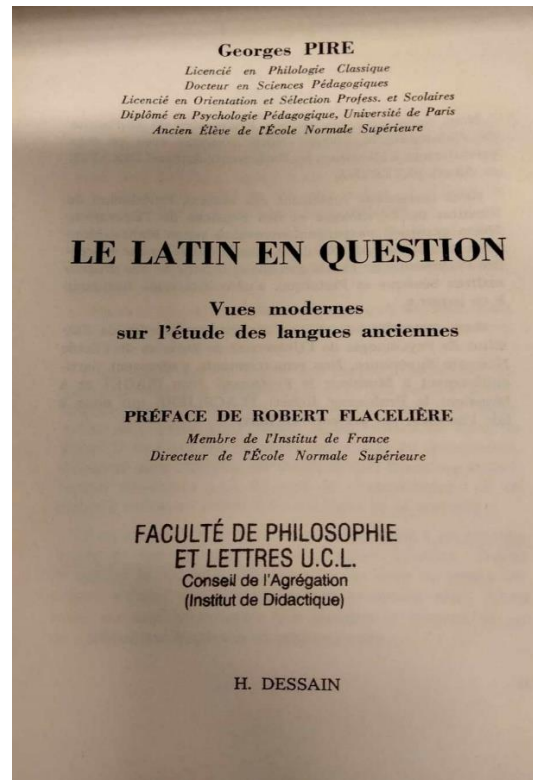
C) AZIZA Claude, e.a., *L'enseignement des langues anciennes aux grands débutants* (Problèmes, méthodes, finalités), Liège : Universités de Liège et de la Sorbonne Nouvelle, 1986.



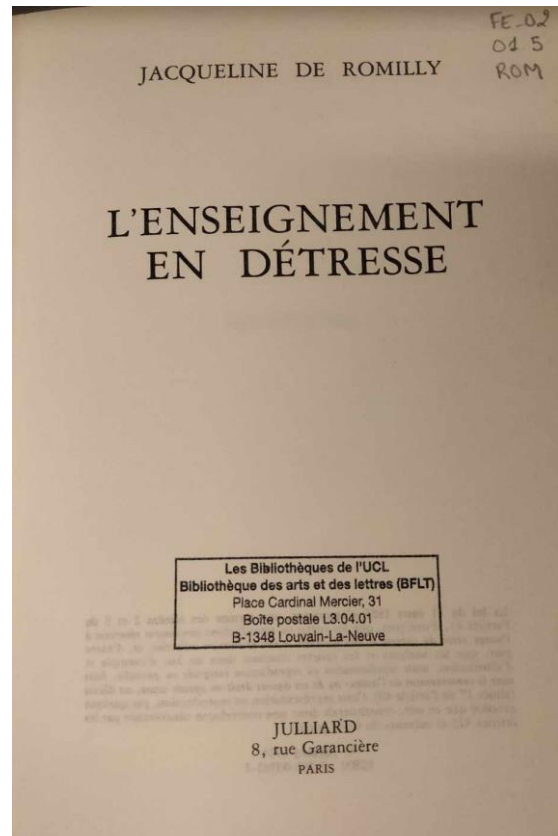
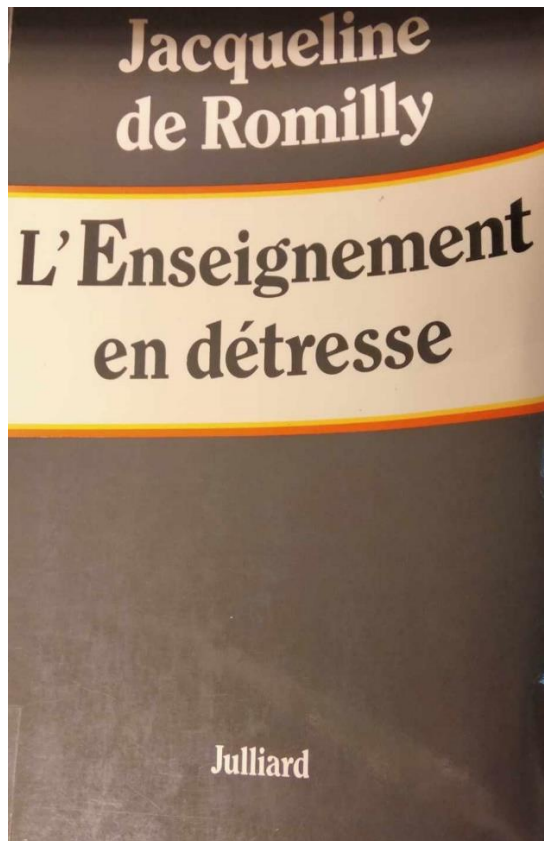
D) Ko Mireille, *Enseigner les langues anciennes*, Paris : Hachette Education, 2000.



E) PIRE Georges et FLACELIÈRE Robert, *Le latin en question: vues modernes sur l'étude des langues anciennes*, s.l. : H. Dessain, 1971.



F) ROMILLY Jacqueline de, *L'Enseignement en détresse*, Paris : Julliard, 1984.



II. Extraits des articles de presse les plus cités

A) « Le Pacte pour un Enseignement d'excellence », dans *La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente*, [en ligne], URL : [Le Pacte pour un Enseignement d'excellence | La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente \(ligue-enseignement.be\)](https://www.ligue-enseignement.be/fr/le-pacte-pour-un-enseignement-d-excellence).

La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

La Ligue

Éducation et Enseignement

Formations

Interculturalité

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence

La rentrée scolaire de 2022 marque l'entrée en vigueur de nombreuses mesures du Pacte pour un Enseignement d'excellence. De l'application des nouveaux référentiels, à l'apprentissage personnalisé en 1^{re} et 2^e primaire, la mise en place du parcours d'enseignement qualifiant à l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire ou encore l'adoption des nouveaux rythmes scolaires, l'année sera chargée en nouveautés.

Mais qu'est-ce que le Pacte pour un Enseignement d'excellence et quelles sont ses ambitions ?

Cet article a été rédigé grâce au document « Pacte pour un Enseignement d'excellence – Manuel pour les partenaires » de la Fédération Wallonie Bruxelles

Le document est téléchargeable à l'adresse
suivante : <http://www.enseignement.be/download.php?do.id=17191>

Insufflé dès 2014 par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et la ministre Joëlle Milquet, le Pacte pour un Enseignement d'excellence est un ensemble de réformes de l'enseignement en FWB. Il concerne tous les aspects de l'enseignement de la maternelle à la fin du secondaire : le contenu des programmes, l'organisation des cours, la formation des enseignants, etc. Son objectif principal est de réduire les inégalités scolaires et d'améliorer les résultats de tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette vaste réforme concerne donc les 900.000 élèves et les 2 685 établissements scolaires en FWB. Son ampleur est donc inédite et vise le système éducatif dans toutes ses dimensions.

Une réforme systémique

Notre enseignement fait partie des plus inégalitaires au monde. La Belgique reste, malgré les années, un mauvais élève en matière d'égalité à l'école. D'importants défis s'imposent à notre système scolaire : d'énormes différences de résultats entre écoles et entre élèves ; un taux de redoublement bien trop important ; des inégalités scolaires trop souvent liées à des inégalités sociales ; des directeurs d'école qui n'ont pas toujours l'occasion de jouer leur rôle fondamental d'animateur d'équipe, en raison notamment d'une surcharge administrative ; trop peu de formation et trop peu de collaboration entre enseignant.

En réponse à ces constats, le Pacte pour un Enseignement d'excellence a l'ambition d'agir en profondeur sur toutes les dimensions du système scolaire : il vise à le rendre plus inclusif et plus égalitaire ; à améliorer les résultats des élèves et le climat au sein des écoles ; à renforcer les dynamiques collectives entre les enseignants et avec les directions ; à donner plus d'autonomie aux professionnels de l'éducation.

C'est en ce sens que la Pacte pour un Enseignement d'excellence est une réforme systémique : pour que le changement s'opère, elle agit sur tout le système éducatif en FWB à travers une série de modifications structurelles et des contenus des apprentissages (gouvernance du système et des écoles, contenu et organisation des apprentissages, parcours et accompagnement des élèves, formation des enseignants, accompagnement des écoles, leadership des directions, rythmes scolaires, climat et démocratie scolaire...).

Une réforme novatrice et progressive

Le Pacte offre une approche novatrice car il a été co-construit avec les différents acteurs de l'enseignement. Résultat d'une concertation de longue haleine et un travail acharné entre des représentants de tous les acteurs du secteur éducatif (pouvoirs organisateurs, syndicats, parents), la réforme a également été appuyée par treize groupes de travail thématiques et un comité scientifique composé de spécialistes des différentes universités et des hautes écoles. Cette réforme adopte également une politique de changement progressif s'inscrivant dans le court, le moyen et le long terme.

Équité et mixité

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence a pour ambition de favoriser la mixité sociale, améliorer l'équité de notre système éducatif mais aussi de lutter contre l'échec scolaire à travers la mise en place de nouvelles mesures concrètes : l'allongement du tronc commun, la lutte contre l'échec et le redoublement, la réforme et la revalorisation de l'enseignement qualifiant, la mise en place d'un diagnostic précoce des difficultés d'apprentissage, un renforcement de l'évaluation continue et à une politique de différenciation, de remédiation et d'orientation plus systématique.

Quels sont les 7 objectifs de la réforme du Pacte pour un Enseignement d'excellence?

- Améliorer significativement les savoirs, savoir-faire et compétences des élèves.
- Augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur.
- Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique.
- Réduire progressivement redoublement et décrochage.
- Réduire les changements d'école au sein du tronc commun.
- Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.
- Accroître les indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire.

Quels sont les 5 axes de la réforme du Pacte pour un Enseignement d'excellence?

- **Axe 1: Vers des compétences de base solides pour tous / modification des contenus d'apprentissages** : enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle et favoriser le plaisir d'apprendre, grâce à un enseignement maternel renforcé, à un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire et à un cadre d'apprentissage révisé et reprecisé.
- **Axe 2: Vers un métier d'enseignant plus collectif / la nouvelle gouvernance et la transformation des métiers d'enseignants et de directeur** : mobiliser les acteurs de l'éducation dans un cadre d'autonomie et de responsabilisation accrues en renforçant et en contractualisant le pilotage du système éducatif et des écoles, en augmentant le leadership du directeur et en valorisant le rôle des enseignants au sein de la dynamique collective de l'établissement.
- **Axe 3: Vers un parcours qualifiant mieux valorisé** : faire du parcours qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie tout en renforçant son pilotage et en simplifiant son organisation.
- **Axe 4: Vers une école plus inclusive** : afin d'améliorer le rôle de l'enseignement comme source d'émancipation sociale tout en misant sur l'excellence pour tous, favoriser la mixité et l'école inclusive (via l'organisation **des pôles territoriaux**) dans l'ensemble du système éducatif tout en développant des stratégies de lutte contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement.
- **Axe 5: Vers une école plus attentive au bien-être / le climat scolaire, le bien-être et la démocratie scolaire** : assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire (les pôles territoriaux) afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant (la réforme des rythmes scolaires).

B) « Manuel pour les partenaires. Information & Communication », septembre 2022, [en ligne], URL : [Pacte pour un Enseignement d'excellence - Manuel pour les partenaires \(ressource 17191\) \(1\).pdf](#).

 Pacte pour un
Enseignement
d'excellence

Information & Communication

Manuel pour les partenaires

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE MONDE ÉVOLUE. L'ÉCOLE AUSSI.

Préambule

Le monde évolue, l'école aussi.

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence, c'est aider l'école à s'adapter à la société du 21^e siècle.

Avec le Pacte pour un Enseignement d'excellence, bien plus que pour toutes les réformes qui l'ont précédé, ce sont toutes les dimensions de l'école qui deviennent essentielles – apprentissages, métier de directeur et d'enseignant, gouvernance du système éducatif, enseignement inclusif, climat scolaire – et qui dévoilent leur caractère indissociable.

Une telle ambition pour l'école a pu voir le jour grâce à la mobilisation sans relâche des acteurs de l'enseignement. C'est la mobilisation de dizaines de milliers de professionnels experts de l'enseignement – enseignants, directions, éducateurs, équipes des centres PMS, etc. – qui permettra sa concrétisation au bénéfice de tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Depuis 2017, les initiatives du Pacte pour un Enseignement d'excellence se mettent en place progressivement. La rentrée 2022 poursuit avec l'entrée en vigueur des nouveaux référentiels et de l'apprentissage personnalisé en 1^{re} et 2^e primaire ainsi que la mise en place du parcours d'enseignement qualifiant, de nouveaux rythmes scolaires et une prise en charge novatrice des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

Le Manuel pour les partenaires est un outil d'information et de communication, évolutif. Il synthétise le Pacte pour un Enseignement d'excellence, de manière à en faciliter la compréhension. Sans vouloir remplacer l'information plus technique destinée à celles et ceux qui doivent concrètement mettre chaque mesure en œuvre, le Manuel est conçu pour vous aider à présenter la réforme et ses initiatives dans leur globalité à des publics variés – enfants, parents, enseignants, directions, équipes éducatives. Toutes celles et ceux qui sont et font l'école aujourd'hui, et demain.

Frédéric Delcor
Secrétaire général

C) MOGENET Jean-Philippe, « Comment le *Pacte d'excellence* étouffe l'enseignement du latin », dans *Le Soir*, 15 juin 2017, [en ligne], URL : [Carte blanche: «Comment le Pacte d'excellence étouffe l'enseignement du latin» - Le Soir.](#)

LE SOIR

Danaé
Brabant

ACCUEIL • OPINIONS • CARTES BLANCHES

Carte blanche: «Comment le Pacte d'excellence étouffe l'enseignement du latin»

Au nom du « parcours identique pour tous » ce cours n'apparaîtra plus que sous la forme d'une vague figuration.



Carte blanche -

Par Jean-Philippe Mogenet, ancien directeur de collège, ancien professeur de langues anciennes

Publié le 15/06/2017 à 13:05 | Temps de lecture: 4 min ⌚

C'est un véritable scandale que dénoncent à juste titre les professeurs de latin et les très nombreux parents qui considèrent que son apprentissage apporte une réelle plus-value au cursus de leurs enfants. En effet, le Pacte d'excellence ne prévoit plus de latin (sans grec) qu'à doses homéopathiques : en résumé, une période par semaine, et peut-être rien en troisième année, au lieu de 2, 3 ou 4 actuellement. Autant dire qu'on va passer d'une situation qui permet pour l'instant aux professeurs de produire un travail sérieux, à une représentation purement symbolique.

Cette gabegie, à n'en pas douter, a pour origine un choix idéologique, de la part de certains acteurs du Pacte, puisque dans sa deuxième version, qui a eu cours environ jusqu'à la fin du premier trimestre de cette année scolaire, le mot « latin » n'était même pas cité ! Suite à différentes interventions – dont la mienne

Cette gabegie, à n'en pas douter, a pour origine un choix idéologique, de la part de certains acteurs du Pacte, puisque dans sa deuxième version, qui a eu cours environ jusqu'à la fin du premier trimestre de cette année scolaire, le mot « latin » n'était même pas cité ! Suite à différentes interventions – dont la mienne – auprès de la ministre – qui avait décidé, jusque-là, de « ne pas interférer dans les travaux du Pacte » –, Madame Schyns a soufflé dans l'oreille des décideurs qu'il serait tout de même opportun que le latin figure dans la troisième version. Il s'y trouve donc. Mais au nom du « parcours identique pour tous », ce cours, pourtant enseigné dans 300 écoles, n'apparaîtra plus que sous la forme d'une vague figuration.

Paradoxalement, les cours de langues anciennes, qui ont toujours participé d'une forme d'excellence pédagogique reconnue, se verront donc reléguer dans l'oubli, à brève échéance, sous l'action de ce pacte prétentieusement appelé « d'Excellence » par la ministre de l'Enseignement précédente.

Voici ce qui se voit (le témoignage est de source première !), presque systématiquement, lors des cours de latin, partout en Wallonie : des professeurs très engagés en faveur de la discipline qu'ils enseignent, cherchant sans cesse à « faire grandir » leurs élèves d'une manière ou d'une autre. Conscients de l'importance de la qualité de l'expression, en français, pour l'ensemble du cursus scolaire puis professionnel, ils veillent sans relâche à ce que celle des adolescents qui leur sont confiés progresse continuellement, notamment par le choix des termes les plus adéquats lorsqu'il s'agit de traduire un texte ancien, par l'explication historique (« l'étymologie ») continue du vocabulaire français (voire italien, espagnol, ou même en langues germaniques), par l'accroissement significatif du bagage lexical français des élèves – notamment dans les domaines scientifiques –, par la maîtrise accrue de la grammaire française que permet l'apprentissage des notions principales de la latine.

Les fondements d'une civilisation

Et puis, c'est inconsciemment, aussi, que souvent ces professeurs permettent à leurs élèves de mieux s'exprimer après avoir suivi leurs cours : en effet, le plus souvent ces enseignants en langues anciennes manient parfaitement la langue française, leur diction est précise et leur vocabulaire étendu. Ils constituent donc un exemple à suivre pour leurs élèves. Car c'est notamment par l'imitation que s'acquièrent ces compétences essentielles : les cours ex-cathedra, pourvu qu'ils n'occupent qu'une partie du temps consacré à l'apprentissage, demeurent donc profitables et nécessaires.

Culturellement, en trois-quarts d'heure, les connaissances des adolescents grimpent souvent en flèche. Leur esprit d'analyse, de logique, se développe peu à peu, au même titre – mais d'une façon différente – que les mathématiques, texte après texte, traduction après traduction (un exercice passionnant mais peu aisé) : nombreux sont ceux qui, après la fin de leur cursus scolaire, évoquent combien tout cela leur a été utile pour leurs études supérieures, ou leur existence professionnelle.

Et puis, l'actualité ne nous montre-t-elle pas que, dans le respect de tous, nous devons plus que jamais nous accrocher aux fondements de notre civilisation ? Les langues anciennes, comme le cours d'Histoire, y participent.

S À lire aussi | [Pacte d'excellence: à quoi cela sert-il d'encore apprendre le latin?](#)

Mais par ailleurs, non, le latin n'est pas un « must ». Cet « idem pour tous » idéologique produira un ennui considérable, donc des problèmes disciplinaires accrus. Actuellement, tout le monde peut choisir de faire du latin – qui n'a donc rien d'élitiste – , ou de ne pas en faire, car bien d'autres formes d'intelligences (notamment pratiques) valent bien la sensibilité littéraire. Le tronc commun fonctionne mal en Finlande (qu'on se renseigne sur ce qui vient après lui, là-bas !), cessons donc d'en faire un modèle.

D) « Ne perdons pas notre latin ! Carte blanche à Bruno Rochette », dans *Omni Sciences*, Liège : Le Quinzième Jour, n°274, [en ligne], URL : [Ne perdons pas notre latin ! \(uliege.be\)](http://uliege.be).

LQJ-274

Ne perdons pas notre latin !

Carte blanche à Bruno Rochette

LES ARTICLES

LA VERSION PDF

LE KROLL



11/09/2019 Dans

OMNI SCIENCES

Photos JEAN-LOUIS WERTZ

Depuis quelque temps, le latin fait (à nouveau) parler de lui. On débat de sa place dans l'enseignement secondaire à la faveur du Pacte d'excellence, voté récemment, qui prévoit un tronc commun jusqu'à 15 ans au sein duquel il sera enseigné à tous les élèves à raison de deux heures par semaine. Ce qui est vu par certains comme une chance apparaît aux yeux des autres comme le signe d'une disparition programmée. Il est difficile de prévoir ce qu'il adviendra, mais j'ai bien peur que la règle "ce qui est à tous n'est à personne" ne s'applique en pareil cas. Le risque n'est-il pas que les élèves qui ne sont pas intéressés – et c'est légitime – ne découragent ceux qui se sentent attirés par cette matière ? À raison de deux heures par semaine, peut-on espérer étudier le latin dans de bonnes conditions ? Ce ne saurait être qu'une approche sommaire : un vernis comparable à celui que l'on obtient aujourd'hui dans le cadre d'une option, peut-être moins encore. C'est mieux que rien, diront certains, alors que d'autres parlent d'un enseignement au rabais. L'avenir nous dira ce qu'il en sera.

À l'Université, c'est l'ouverture, dès la rentrée 2019-2020, d'une nouvelle filière latin-français qui met cette langue à l'avant de la scène. Mais ce n'est pas la seule raison. Les enseignants chargés des cours de langue latine, dispensés en première année du cursus de bacheliers, ont pris conscience qu'une réflexion sur la manière de l'enseigner à l'Université était indispensable. Une adaptation des méthodes d'apprentissage s'impose, car les professeurs sont tributaires du niveau des étudiants qui arrivent dans l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, il est aussi nécessaire de s'interroger sur la place que le latin doit continuer d'occuper dans certaines filières universitaires. Le débat qui concernait le secondaire il y a une vingtaine d'années est arrivé aujourd'hui en milieu universitaire. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la manifestation qui a eu lieu dans notre *Alma mater* le 2 mai dernier : "Le latin à l'Université, aujourd'hui".

Le latin a longtemps été un enfant gâté, mais c'est déjà un passé lointain. Au temps des humanités gréco-latines, on lui accordait jusqu'à neuf heures hebdomadaires : on l'apprenait à doses massives. Le succès de son enseignement n'était toutefois pas toujours proportionnel au volume horaire : beaucoup d'élèves subissaient ce surdosage. En règle générale, la moyenne était plus raisonnable : quatre heures par semaine, tant dans les athénées que dans les établissements du réseau libre. À l'Université, il était une sorte de voie royale : sans latin, point de salut. La langue de Cicéron était partout. Décennie après décennie, on a vu sa place se réduire inexorablement. Les raisons de cette réduction progressive sont multiples. Je ne m'aventurerai pas dans une analyse détaillée. Je poserai seulement une question que d'autres se sont posée avant moi : peut-on se passer du latin ? Faut-il encore l'enseigner et donc l'apprendre aujourd'hui ? Qu'advierait-il si on le supprimait des formations universitaires où il est inscrit à titre obligatoire ?

Peut-on se passer du latin ? La réponse peut être “oui”, dans la mesure où l’on peut se passer de beaucoup de choses. Le latin, est-ce utile ? Faire du latin ne fait pas partie des fonctions vitales de l’homme. Des gens ont vécu et vivent toujours sans le connaître, même superficiellement, et se portent très bien. En réalité, penser en termes d’utilité immédiate, c’est réfléchir à courte vue et même à l’envers (en mettant la charrue avant les boeufs), et voilà bien le noeud du problème. La question de l’utilité, qui obnubile certains esprits, est de toute façon très relative. Le latin est inutile dans la mesure où il ne produit pas de résultat immédiat : je l’admets. Or, notre société, où tout doit aller vite, veut disposer rapidement d’un produit fini, concret et directement exploitable. C’est une des raisons pour lesquelles je ne crois pas au latin pour tous. Ceux qui veulent un résultat direct risquent d’être déçus, surtout si l’enseignement demeure superficiel, et je ne vois pas comment il pourrait en être autrement. Quand on entreprend l’étude du latin, il faut donc être patient, car cette matière fait partie de ce que j’appellerais les connaissances à maturation lente. C’est le propre des sciences humaines en général.

Cet enseignement serait-il donc pour ceux qui ont du temps devant eux ? Plutôt pour ceux qui veulent bien le prendre. C’est ici qu’apparaît la question de l’élitisme, qui colle à la peau du latin comme le sparadrap du capitaine Haddock. *“Si vous n’êtes pas partisan du latin pour tous, c’est que vous êtes élitiste.”* Mais que signifie “être élitiste” ? C’est, selon moi, défendre des privilèges de classe. Ce n’est pas du tout ce que je préconise. Je dis : le latin, c’est pour qui le veut et pour qui en a besoin. C’est l’accès à la langue latine qu’il faut rendre possible et garantir à qui le souhaite. Le tronc commun peut sembler répondre à cette exigence. Mais que l’on ne s’y trompe pas : la lutte contre le prétendu élitisme risque d’avoir les effets contraires à ceux escomptés. À force de vouloir tout pour tous, on finit par n’avoir plus rien pour personne, je veux dire plus rien de sérieux. En réalité, une confusion s’est instaurée dans l’esprit de beaucoup entre exigence et sélection. Si élitisme est synonyme d’exigence, on peut dire alors que le latin est élitiste. Faire du latin, c’est donc avant tout accepter et assumer des exigences.

Faut-il encore enseigner le latin aujourd'hui ? La réponse est évidemment et résolument "oui". Mais je vais aller plus loin : il doit demeurer un outil indispensable, car on peut aussi imaginer un système où il n'existerait plus qu'à titre facultatif. Ce serait une erreur. Je plaide résolument pour le maintien du latin à titre obligatoire là où il se trouve dans les formations universitaires. Pour comprendre cette position, imaginons ce qu'il adviendrait si on le supprimait d'un trait de plume.

En dehors de la formation en langues et lettres anciennes orientation classiques, deux filières – "langues et lettres françaises et romanes" et "histoire" – proposent dans leur programme un cours de latin à titre obligatoire. La finalité n'est pas tout à fait la même dans ces deux formations. Dans la première, le latin, langue mère des langues romanes, est vu comme un outil linguistique ; dans l'autre, plutôt comme une clé permettant l'accès aux trésors des sources historiques, dont beaucoup sont rédigées en latin. Se passer de cette langue entraînerait un véritable drame intellectuel : un effondrement. Toutes les disciplines fondamentales y perdraient. Son absence dans la formation des futurs romanistes rendrait les langues romanes illisibles ; dans celle des futurs historiens, elle fermerait la porte des sources écrites en latin, bien au-delà de la chute de l'Empire romain. Impossible de travailler correctement dans ces conditions.

Le latin est un puissant outil d'apprentissage linguistique. Faire du latin, c'est tout simplement apprendre à analyser la langue. Les vertus d'une langue flexionnelle pour qui possède une langue maternelle dépourvue de cette spécificité, comme le français, sont importantes. La confrontation à un système flexionnel permet d'apprendre à résoudre des problèmes, à interpréter, à donner du sens, à apprendre la logique. Traduire un texte latin est comme résoudre une énigme policière. Georges Arnaud, l'auteur du *Salaire de la peur*, décrit comment il a découvert *Le Meurtre de Roger Ackroyd* d'Agatha Christie : « *Du texte latin au roman policier, les mêmes mécanismes mentaux sont en cause, qu'il faut conduire par des voies fort semblables. Pour un lycéen de langue française qui aborde le latin, ce qui constitue la nouveauté et la caractéristique essentielles, c'est que non seulement les verbes, mais aussi les substantifs, prennent différentes formes au gré de la fonction qu'ils assument dans la phrase. De là découlent de remarquables similitudes. Les désinences jouent dans le texte latin un rôle identique à celui des indices dans un problème policier. Une fois ceux-ci relevés, puis correctement interprétés, tout s'enchaîne, devient évident. Il en va de même dans le cadre de la sentence latine comme dans celui de l'enquête criminelle. En revanche, pour un indice passé inaperçu, pour une désinence mal comprise, il suffira qu'un seul point reste obscur pour faire obstacle à tout, et que rien n'aboutisse. Brûler l'étape n'est pas permis. Défense de deviner.* » L'exercice de traduction, adéquatement mené, habitue donc à la réflexion.

de deviner. » L'exercice de traduction, adéquatement mené, habitue donc à la réflexion. Or, il n'est rien de plus difficile que traduire. Cicéron, grand traducteur du grec, avait déjà mesuré les difficultés de cet art.

Certains diront que la langue de Rome n'a pas le monopole des vertus d'une langue flexionnelle. Elles peuvent s'expérimenter au travers d'autres langues, modernes celles-là, comme l'allemand et surtout le russe, avec l'avantage qu'elles ont une dimension vivante. La question de l'utilité est ainsi résolue. Je connais l'objection. Mais le latin possède un atout supplémentaire dans le fait même qu'il s'agit d'une langue que l'on ne parle plus : ce n'est pas une langue morte (ou plutôt prétendument morte – Wilfried Stroh ne compte pas moins de cinq morts du latin, chaque fois suivies de renaissances¹), mais une langue du passé. Cette langue n'évolue plus, sauf artificiellement (en inventant des mots pour des réalités modernes, comme aéroport ou téléphone) : nous travaillons avec un corpus de textes fermé et sans pratiquer oralement la langue. C'est là la source de l'apprentissage de ce que j'appelle la "lecture lente" ou "lecture réfléchie" : la lecture en profondeur et en détail, selon la méthode des passages parallèles. Pour résoudre une difficulté, on travaille par comparaison au sein d'un ensemble clos. C'est un apprentissage de l'attention et de la nuance.

Ce n'est pas tout. Le latin est un socle – sans doute pas le seul – sur lequel peut se construire le dialogue entre les hommes : le latin est pontifex, "faiseur de ponts". Cette caractéristique vient du fait qu'il s'agit d'une "langue de culture"², opposée à une "langue de service", directement utilisable, comme l'anglais standard. Le véritable intérêt des langues anciennes est qu'elles n'entrent pas en concurrence avec nos langues, dites vivantes. Ce sont des langues à l'intérieur de nos langues. Or, le latin a un statut très particulier : il est à la fois hors de nous, puisque c'est une langue du passé, mais il est aussi en nous, car notre langue en est issue.

Nous sommes entourés de latin. Dans une ville comme Paris, il fait partie intégrante de la rhétorique des monuments, en alternance avec le français. Qui plus est, aucune langue ancienne n'a connu, en Occident, une expansion aussi importante, ni légué un ensemble d'écrits aussi considérable. Oublier la langue de Rome reviendrait donc à devenir un étranger sur son propre sol et à ne plus pouvoir décoder beaucoup d'aspects du monde occidental.

Pour lire les textes écrits en latin, on rétorquera qu'il existe des traductions et qu'il n'est donc pas nécessaire d'apprendre cette langue, jugée difficile. C'est aller un peu vite en besogne. Faut-il se résoudre à considérer que l'enseignement du latin est irrémédiablement voué à l'échec ? Est-ce parce qu'un sportif n'arrivera jamais à égaler un record olympique qu'il doit arrêter ses entraînements ou ses participations à des compétitions ? Pourquoi le latin serait-il plus difficile à étudier qu'une autre langue ? Admettons même qu'on n'arrive pas à le traduire, il permet du moins une gymnastique intellectuelle et un drill régulier. Ce n'est pas rien.

C'est un instrument de développement de la logique. Voilà pourquoi la méthode analytique et progressive doit être privilégiée, car, lorsqu'on apprend la grammaire latine, c'est en réalité la linguistique que l'on étudie. Les grammaires de l'Antiquité ont beaucoup à nous apprendre.

La question des traductions se résout du reste très vite : certains textes latins ne sont pas traduits et ne le seront jamais. Mais il y a plus. Si une traduction existe, encore faut-il qu'elle soit de qualité. Or, un historien, s'il utilise une traduction, doit au minimum être en mesure de juger de sa qualité. C'est une question de démocratie. Renoncer à l'étude du latin, c'est donc balayer l'esprit critique propre à un régime démocratique où chacun est amené à forger son propre jugement sans se laisser imposer des dogmes : il est bon de douter. Remettre en question une traduction est une démarche saine : le risque de trahison de l'original est grand. Chasser la langue latine de l'Université, où l'on développe précisément l'esprit critique, reviendrait à nier les bases mêmes sur lesquelles elle s'est édifiée. L'Université s'est construite à partir et autour des humanités : philosophie, théologie, rhétorique, musique, histoire, langues.

Il est inimaginable qu'elle se coupe de ces fondements pour devenir une simple école professionnelle ou un institut technique. Faire du latin, c'est aussi s'ouvrir le chemin vers des textes qui posent des questions cruciales et qui véhiculent des interrogations toujours d'actualité : Qu'est-ce que la justice ? Qu'est-ce que la liberté ? Qu'est-ce que la citoyenneté ? Qu'est-ce qu'un être humain ? Lire les textes dans la langue originale, c'est tout simplement tenter de comprendre l'homme dans toute sa complexité et sa diversité. Certains concepts, pratiquement intraduisibles, ne peuvent s'envisager que dans la langue originale : *humanitas* n'est pas l'humanité, *pietas* n'est pas la piété, *fides* n'est pas la foi, *religio* n'est pas la religion... et tant d'autres.

Une fois acquise la conviction que le latin doit rester un outil indispensable, quels sont les moyens à mettre en oeuvre pour en acquérir la connaissance ? Il n'y a pas de recette miracle, hélas. Le latin pour tous, ce n'est sans doute pas la bonne voie. Le latin pour une poignée de spécialistes chargés de conserver ce patrimoine, comme on garde un livre précieux, et nantis du privilège de partager avec qui ils le souhaitent, c'est une voie qui me paraît dangereuse³. Les latinistes deviendraient alors une sorte de caste très fermée. Je préconise dès lors de continuer de former des spécialistes des textes latins qui peuvent les établir, les comprendre, les traduire, les expliquer et qui transmettront leurs connaissances, dans de bonnes conditions, à ceux qui en auront besoin et qui auront compris que leur investissement en vaut la peine. Certes, c'est du long terme. L'expérience montre qu'un étudiant moyen a besoin, en appliquant la méthode analytique, de deux semestres pour maîtriser la phrase simple et de trois semestres pour parvenir à dominer la structure complexe. C'est seulement durant le quatrième semestre (parfois un peu plus tôt) qu'il peut commencer à traduire un texte latin authentique. C'est là que l'aventure commence véritablement, et c'est une belle aventure.

Pour conclure, je reprendrai une phrase d'Yves Bonnefoy que j'estime très juste : *“L'étude du latin aide à percevoir le travail de la langue dans sa profondeur et ses dimensions multiples. C'est la meilleure façon de ressentir la superficialité, la nocivité des dogmes, des partis. Autrement dit, d'aider à l'échange ouvert et sans préjugés ou interdits sans lequel il n'est pas de société authentiquement démocratique.”*⁴ À chacun de juger !

Informations sur les études

Une nouvelle formation (bachelier, master et AESS) est organisée par la faculté de Philosophie et Lettres en langues et anciennes et modernes, permettant de combiner l'étude du latin et du français.

* www.programmes.uliege.be/info/bachelier/langues-anciennesmodernes

E) « Pacte pour un Enseignement d'excellence. Le monde évolue. L'école aussi », dans *Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement*, s.d., [en ligne], URL : <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/>.



Enseignement

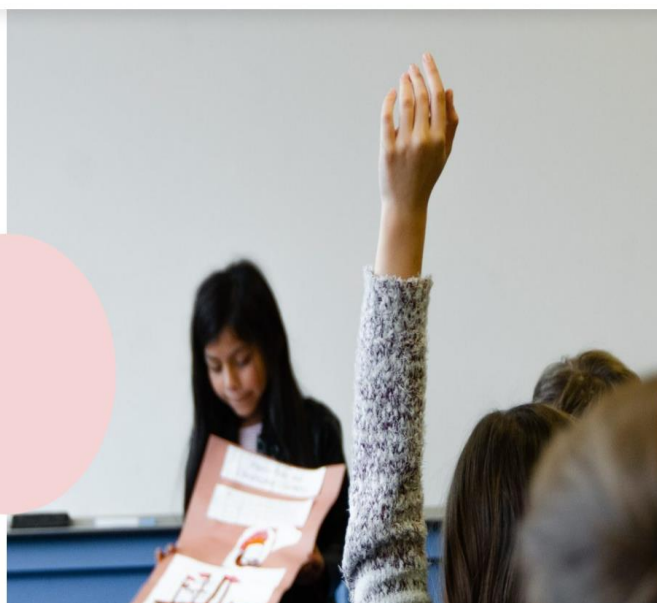
Pacte pour un
Enseignement
d'excellence

Le Pacte | Les Thématiques ▼ | Actualités | Agenda | FAQ | Contact    

Pacte pour un
Enseignement
d'excellence

LE MONDE ÉVOLUE. L'ÉCOLE AUSSI.

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence vise à renforcer la qualité de l'enseignement, de la maternelle à la fin du secondaire, et ce au bénéfice de tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis 2017, il se traduit par une approche « systémique du changement », qui touche plusieurs dimensions, et une volonté d'une amélioration progressive du système scolaire porté par ses acteurs.



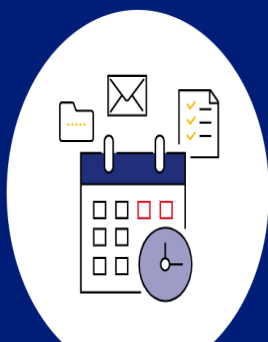
Le Pacte en 4 thématiques

D'avantage que pour les réformes précédentes, avec le Pacte pour un Enseignement d'excellence, ce sont toutes les dimensions de l'école qui deviennent essentielles et indissociables : apprentissages, métier d'enseignant et de directeur, gouvernance du système éducatif, climat scolaire...

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence agit en profondeur sur toutes les dimensions du système scolaire :



Apprentissages à l'école



Organisation de l'école



Métiers de l'école



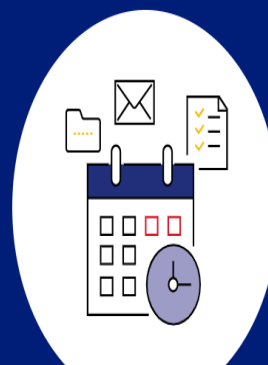
Climat et bien-être à l'école



Apprentissages à l'école

Enseigner les savoirs et compétences de la société du 21^e siècle, soutenir la réussite, développer l'école inclusive.

Découvrir ➔



Organisation de l'école

Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'éducation, renforcer l'autonomie et la responsabilisation de toutes et tous.

Découvrir ➔



Métiers de l'école

Valoriser les métiers de l'enseignement, favoriser leur évolution dans un contexte de transformation de la relation pédagogique.

Découvrir ➔



Climat et bien-être à l'école

Renforcer la démocratie scolaire et la qualité de vie à l'école, rendre l'école plus ouverte et adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant.

Découvrir ➔

Les mesures

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence est « systémique », il vise à **améliorer l'enseignement** dans son ensemble, à travers tous ses aspects, de manière cohérente, organisée et planifiée dans le temps. L'entrée en vigueur de ses réformes est **progressive** et suit un calendrier de priorités concerté.



Ligne du temps



F) Référentiel de « Français-langues anciennes » :



G) VERLY Claire et PATERNOTTE Fabienne, « Pacte d'excellence : toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome ? », *RTBF Actus*, 20 septembre 2017, [en ligne], URL : [Pacte d'excellence: toutes les routes ne mènent-elles plus à Rome?](#) - RTBF Actus.



20 sept. 2017 à 10:36 - mise à jour 20 sept. 2017 à 10:36 • ⌚ 3 min

Par Claire Verly et Fabienne Paternotte

PARTAGER



🔊 Écouter l'article

Le pacte d'excellence veut rénover l'enseignement au moyen d'une série de changements profonds comme l'imposition d'un tronc commun jusqu'à la troisième année du secondaire, c'est-à-dire jusqu'à 15 ans, qui retarde l'orientation professionnelle. Dans ce contexte, la place des langues anciennes est fortement remise en cause. La question du cours de latin peut paraître accessoire, corporatiste, mais elle révèle un problème plus large : elle cristallise l'enjeu de ce pacte qui dit prôner l'excellence sans s'en donner les moyens, ce qui débouche sur de nombreux paradoxes.

Des ambitions étriquées

Le pacte dit viser à l'excellence et affirme que les langues anciennes sont un outil efficace pour y parvenir : par la lecture des textes antiques, les élèves doivent acquérir des compétences dans les domaines de la langue, de la culture, de la citoyenneté, de la philosophie ; cependant, seules 45 minutes en première année et 45 minutes en deuxième année ou 90 minutes en deuxième année uniquement (rien en troisième) seraient prévues dans la grille horaire des élèves. Aucune mention n'est faite du grec. Peut-on un instant imaginer qu'un horaire si réduit permette à tous d'atteindre des objectifs si importants ?

Une excellence médiocre

L'excellence prônée par le pacte est donc un leurre : sa seule ambition est d'amener l'ensemble des élèves à un minimum requis, souvent jugé minimaliste, insuffisant ; réduire ou supprimer le cours de latin qui pousse au dépassement de soi, est-ce cela la vision qu'on peut avoir d'une réelle excellence ?

Un pacte sans consensus

Le pacte, terme qui signifie qu'il y a accord, est élaboré essentiellement par des consultants, des politiciens, des théoriciens de la pédagogie ; malgré les entretiens sollicités par les associations de professeurs de langues anciennes, malgré les consultations, les avis des enseignants sont le plus souvent ignorés. De quel pacte, de quel accord pédagogique parle-t-on ?

Une citoyenneté déracinée

Le pacte met l'accent sur la nécessité d'une bonne compréhension de notre monde et sur l'éducation à la citoyenneté, mais, dans le même temps, diminue considérablement l'importance accordée aux cours qui y mènent : on parle de supprimer la géographie physique qui permet de comprendre les reliefs, les phénomènes climatiques et les différences entre les régions du globe ; on remet en question la place-même de l'histoire, des langues anciennes et on prive ainsi les enfants d'une part capitale des racines intellectuelles, scientifiques, artistiques et philosophiques de notre société. Faut-il donner tort à la philosophe Simone Weil (*L'enracinement*, Gallimard 1949) qui disait qu'un homme

Une citoyenneté déracinée

Le pacte met l'accent sur la nécessité d'une bonne compréhension de notre monde et sur l'éducation à la citoyenneté, mais, dans le même temps, diminue considérablement l'importance accordée aux cours qui y mènent : on parle de supprimer la géographie physique qui permet de comprendre les reliefs, les phénomènes climatiques et les différences entre les régions du globe ; on remet en question la place-même de l'histoire, des langues anciennes et on prive ainsi les enfants d'une part capitale des racines intellectuelles, scientifiques, artistiques et philosophiques de notre société. Faut-il donner tort à la philosophe Simone Weil (*L'enracinement*, Gallimard 1949) qui disait qu'un homme a besoin de multiples racines pour s'épanouir ?

Un égalitarisme trompeur

Le pacte souhaite l'égalité pour tous ; mais si l'école n'offre qu'une formation minimale (une période de latin par semaine), seules les familles culturellement favorisées pourront aider leurs enfants à combler les manques. Est-ce cela la conception de l'égalité ?

Les langues anciennes sont souvent accusées d'être les instruments d'un élitisme injuste. Pourtant, jusqu'aujourd'hui, le latin offrait, à tous, dès 12 ans, sur un pied d'égalité, un accès supplémentaire à la culture qui, à la différence de la simple érudition, mène à une meilleure compréhension de notre monde. N'était-ce pas un idéal d'équité ?

En conclusion, la société évolue rapidement, l'école doit donc aussi évoluer ; mais diluer les savoirs en multipliant les domaines d'apprentissage abordés de manière plus superficielle tout en exigeant des compétences précises n'est pas le moindre des paradoxes du pacte. Ne faut-il pas plutôt développer, chez les élèves, précision et profondeur et leur donner les outils pour qu'ils puissent non seulement s'adapter au monde d'aujourd'hui, mais en devenir les acteurs conscients, pour qu'ils puissent, sans être entraînés dans une course effrénée vers toujours plus de technologie et de richesses économiques, prendre le temps et la distance pour réfléchir à un projet de société axé sur l'épanouissement de l'humain ? N'est-ce pas cela le rôle de l'école ? N'est-il pas temps de s'en souvenir ?

Dans cette perspective, les cours de latin et de grec ont un rôle pertinent et performant par les compétences intellectuelles et linguistiques qu'ils développent, par la mise en perspective de l'évolution des cultures qu'ils provoquent et par les interrogations essentielles sur l'homme et la société qu'ils suscitent. Puissent les décideurs et les responsables politiques ne pas l'oublier et donner, à ces disciplines, la place nécessaire dans l'enseignement de demain !

Claire Verly est présidente de l'Association de la Communauté Française pour les Langues Anciennes.

Fabienne Paternotte est présidente de la Fédération Royale des Professeurs de Grec et de Latin.

III. Présentation de l'enquête aux parents

A) 1^{ère} partie

Questionnaire parents d'élèves de 2e primaires



B *I* U

Chers parents,

Je suis en dernière année d'études en langues et littératures romanes, et qui dit dernière année dit mémoire. Mon mémoire porte sur l'introduction du latin dans le tronc commun suite à la réforme du Pacte pour un enseignement d'excellence. Dans ce cadre, je souhaiterais solliciter votre aide pour répondre au questionnaire suivant, dont les réponses seront bien sûr laissées anonymes. L'intention n'est vraiment pas de vous analyser vous et votre parcours scolaire, mais de connaître un peu plus les connaissances préalables sur cette réforme et vos avis sur le sujet.

Merci d'avance pour votre précieuse collaboration à mon projet !

Adresse e-mail *

Adresse e-mail valide

1. Quel est le nom de l'école fréquentée par votre enfant (inscrit.e cette année en 2e primaire) *

Réponse courte

2. Votre enfant inscrit.e en 2e primaire est : *

- ☐ Une fille
- ☐ Un garçon
- ☐ Je ne souhaite pas répondre à cette question

3. Y'a-t-il des frères et sœurs dans la famille ? Demi-frères et demi-sœurs ? *

Préciser l'âge éventuel de ceux/celles-ci

Réponse longue

4. Par rapport à l'enfant, vous êtes ? *

- ☐ Son papa
- ☐ Sa maman
- ☐ Son grand-père
- ☐ Sa grand-mère
- ☐ Autre...

5. Quel est votre âge, à vous qui répondez à cette enquête ?

- ☐ 20 à 30 ans
- ☐ 30 à 40 ans
- ☐ 40 à 50 ans
- ☐ 50 ans ou plus

6. Quel est votre degré d'études ? Le niveau de votre dernier diplôme obtenu ?

- ☐ Master (licence)
- ☐ Bachelier (régendat)
- ☐ CESS (enseignement secondaire)
- ☐ CEB (enseignement primaire)
- ☐ Autre...

7. Quelle école avez-vous fréquentée ? *

Réponse courte

8. Dans quel type d'enseignement étiez-vous ?

- ☐ Général
- ☐ Technique
- ☐ Professionnel

9. Et quelles étaient les options suivies durant votre scolarité ? *

Plusieurs réponses possibles !

- ☐ 2e / 3e langue
- ☐ Latin
- ☐ Grec
- ☐ Sciences +
- ☐ Mathématiques +
- ☐ Art dramatique
- ☐ Sociologie
- ☐ Economie
- ☐ Art dramatique
- ☐ Sociologie
- ☐ Economie
- ☐ Education physique +
- ☐ Option technique
- ☐ Option professionnelle
- ☐ Autre...



10. Et vous-mêmes, avez-vous suivi des cours de latin en secondaires ? *

☐ Oui

☐ Non

11. Etait-ce par choix ou par obligation ? *

☐ Choix

☐ Obligation



12. Le nombre d'années suivies en latin :

☐ 1 an

☐ 2 ans

☐ 3 ans

☐ 4 ans

☐ 5 ans

☐ 6 ans

☐ Autre...

13. Et pour quel volume horaire ? *

1. 1h/semaine
2. 2h/semaine
3. 4h/semaine
4. Autre

B) 2^e partie

Rubrique 2 sur 2

Questions plus spécifiques au Pacte pour un Enseignement d'Excellence et à l'introduction du cours de latin obligatoire jusqu'en 3e (moment du tronc commun)



Après m'être interrogée sur vous et votre parcours scolaire, rentrons maintenant dans le vif du sujet.

14. Avez-vous déjà entendu parler du Pacte pour un Enseignement d'Excellence ? *

Sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous votre degré de connaissance du Pacte ?

0 1 2 3 4

Degré de connaissance nul

☐☐☐☐☐

Degré de connaissance très bon

15. Un des axes principaux de ce *Pacte* consiste en l'allongement du tronc commun jusqu'en 3e secondaires : cela signifie que, du début de l'enseignement obligatoire jusqu'en 3e secondaire (environ 15 ans), tous les élèves devront suivre les mêmes cours, les mêmes filières, et ce sans choix d'option comme c'est le cas actuellement. *

En aviez-vous déjà entendu parler ?

☐ Oui

☐ Non

16. L'idée vous paraît-elle satisfaisante ? *

	0	1	2	3	4	
Pas du tout satisfait	☐	☐	☐	☐	☐	Très satisfait

16. L'idée vous paraît-elle satisfaisante ? *

	0	1	2	3	4	
Pas du tout satisfait	☐	☐	☐	☐	☐	Très satisfait

16 bis. Pourquoi est-ce satisfaisant ou non ?

Réponse courte

.....

17. Savez-vous si cette réforme est déjà d'application ? *

- ☐ Oui, elle l'est
- ☐ Non, elle ne l'est pas encore
- ☐ Je ne sais pas

18. Savez-vous en quelle année le Pacte d'Excellence sera d'application pour les élèves de secondaire ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

...

18. Savez-vous en quelle année le Pacte d'Excellence sera d'application pour les élèves de secondaire ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

En quoi cela vous concerne-t-il en tant que parents d'élèves en 2e primaire actuellement ?

En réalité, il sera d'application quand vos enfants entreront en secondaire ! Vous êtes donc directement touchés par cette réforme...

19. Un des grands axes du *Pacte d'Excellence* consiste en l'introduction du cours de latin dans le tronc commun : il ne sera plus seulement optionnel mais obligatoire pour tous les élèves touchés par cette réforme en deuxième et en troisième secondaires, à raison de deux heures par semaine.

Le saviez-vous ?

B *I* U  

- ☐ Oui, et je connaissais même les volumes horaires et années du secondaire concernées
- ☐ Oui, mais sans avoir connaissance des volumes horaires et années du secondaire concernées
- ☐ Non

20. Si oui, par quel canal en avez-vous entendu parler ? (plusieurs réponses possibles) *

- ☐ A l'école
- ☐ Via les enseignants de mon enfant
- ☐ Via les journaux télévisés
- ☐ Via des articles de presse
- ☐ Sur Internet
- ☐ Par le bouche-à-oreille
- ☐ Autre...

21. Qu'en pensez-vous ? *

	0	1	2	3	4	5	
Très mauvaise idée	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Très bonne idée

22. Si le cours de latin était resté optionnel, auriez-vous franchi le pas d'inscrire votre enfant en option latin ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Peut-être

22 bis. Pourquoi ?

Réponse courte

23. Pensez-vous que votre enfant sera motivé.e par l'apprentissage du latin lorsqu'il/elle entrera en deuxième secondaire ? *

- | | | | | | | |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| Pas du tout motivé.e | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | Très motivé.e |

24. Auriez-vous aimé avoir du latin obligatoire jusqu'en 3e ? *

- | | | | | | |
|-------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| Pas du tout | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | A fond |

24 bis. Pourquoi ?

Réponse courte

25. Selon vous, qu'est-ce qu'un cours obligatoire de latin peut apporter aux élèves de secondaire ? *

Quels seraient les bienfaits de ce cours pour votre enfant ?

Réponse longue

26. Et ses désavantages ? *

Réponse longue

27. Que souhaiteriez-vous voir dans le contenu enseigné lors de ce cours de latin ?

*

Selon vous, quels sont les axes importants que devrait suivre ce cours ? Compléter le tableau par ordre de priorité !

1 = choix préférentiel

6 = dernier choix

	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5	Option 6
Savoir analy...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Identifier les ...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Comprendre...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Comprendre...	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5	Option 6
Savoir analy...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Identifier les ...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Comprendre...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Comprendre...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Faire des lie...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Connaitre et ...	☐	☐	☐	☐	☐	☐

3

0 1 2 3 4

Mauvaise idée ○ ○ ○ ○ ○ Très bonne idée

*

Plusieurs réponses possibles !

- ☐ Pour améliorer leur orthographe
- ☐ Pour mieux maîtriser la construction des phrases en français
- ☐ Pour mieux maîtriser la conjugaison en français
- ☐ Pour enrichir le vocabulaire
- ☐ Pour apprendre des points de référence culturels encore présents dans les textes français (expressions ...)
- ☐ Pour apprendre à produire des synthèses écrites
- ☐ Pour apprendre à faire des exposés oraux

Un immense merci à tous les parents qui ont pris de leur temps pour répondre à mon questionnaire, me permettant ainsi d'avancer sur mon sujet de façon pertinente et de le remettre dans les temps ! Vous aurez ajouté votre pierre à l'édifice et m'aurez permis d'étudier plus amplement la question complexe de l'introduction du cours de latin dans le tronc commun jusqu'en 3e secondaire !

Si certain.e.s d'entre vous sont prêt.e.s à m'accorder un peu de temps pour un entretien oral, merci de me le signaler ci-dessous en m'écrivant votre adresse email !

Et si vous souhaitez être averti.e.s des résultats de mon enquête, à nouveau vous pouvez me le signaler ci-dessous !

Lien vers l'enquête : [Questionnaire parents d'élèves de 2e primaires \(google.com\)](#).

IV. Retranscription de l'interview

A) Retranscription en parties de la discussion avec Claire Verly

1^{er} audio :

[...]

- D.B. : Et donc selon vous, le fait qu'il y ait une grosse perte d'élèves en fin de 2^e, ça voudrait peut-être dire que ceux qui l'ont fait [ce cours], c'est parce qu'ils étaient « obligés », on va dire, par les parents ?
- C.V. : Non je ne pense pas, je pense que le problème ne vient pas de là. Je pense que le problème vient de la concurrence des options : c'est-à-dire que chez nous ils ont la possibilité [...] de prendre des labos, et ça généralement la concurrence avec les labos est vraiment très très forte, et je pense que c'est pour une bonne raison, c'est parce qu'ils sont encore assez jeunes fin de deuxième et ils ont encore besoin de choses très concrètes. [...] Je pense que c'est vraiment la manière dont les options sont organisées dans les écoles en concurrence avec le latin qui détermine fin de deuxième ce qui se passe par rapport au choix d'options en troisième.

Et pareil en 5-6, nous on a par exemple la prof de grec -c'est du grec à deux heures chez nous en 5-6- et la prof de grec donne en plus gratuitement deux heures à midi, et là par exemple elle a 25 élèves quoi. Elle a une flopée d'élèves.

- D.B. : A midi ?! C'est étonnant qu'ils viennent !
- C.V. : Mais ils viennent parce qu'ils ont envie de venir mais ça ne rentre pas dans leurs horaires, ils ont dû faire des choix : le gros choix difficile chez nous en 5-6, [...] c'est que pour pouvoir continuer en ayant des maths fortes et sciences fortes en 5-6, ils doivent abandonner leur deuxième langue moderne [...] et donc parfois on a ce qu'on appelle des « élèves libres ».

[...]

Je pense que tout ça montre bien que le renoncement au latin vient de la spécialisation vers laquelle ils vont et c'est normal puisqu'ils doivent se spécialiser pour leurs études supérieures [...] et que le latin participant plus à la formation générale de l'élève que à sa formation professionnalisante, du coup le latin est parfois le « parent pauvre » dans le choix d'option à ce niveau-là.

[...]

- D.B. : Comment ça se fait que, parce que vous dites que vous donnez en 1^{re}, 2^e, et puis 4^e et 6^e, comment ça se fait que vous pouvez donner en secondaire inférieur [...] ?
- C.V. : Le pb c'est que, entre temps passe par là justement le tronc commun et la RFIE (Réforme de la Formation Initiale des Enseignants) qui modifie cela. Et jusqu'à présent en tout cas, les professeurs de langues anciennes avaient un statut tout à fait particulier, ce qu'on appelle le fameux « barème 501 » qui leur permettait d'enseigner sur les 6 années, et on était les seuls. Maintenant, avec l'arrivée de [...] ces nouveaux étudiants qui sont les anciens régents et seront formés en 4 ans pourront donner le cours de langues anciennes dans le tronc commun, et puis les philologues dans l'enseignement supérieur. Maintenant je pense que tout cela est encore en cours de discussion parce que ça va se faire en fonction de ce qu'on appelle les « titres » puisque quand on enseigne, depuis quelques années, depuis la réforme des « titres et fonctions », on a le titre requis ou le titre suffisant ou le titre de pénurie. Et c'est une commission, qui s'appelle la CityCap, qui va déterminer qui a le titre requis pour quoi, qui a le titre suffisant pour quoi, et qui en titre de pénurie pour quoi. Et voilà, tout va se jouer là. Et moi je pense qu'ils vont être de toute façon contraints d'offrir une latitude à ce niveau-là parce que le problème c'est que la pénurie d'enseignement est telle qu'ils n'auront pas les profs suffisant et donc à mon avis ils vont devoir jouer de souplesse à ce niveau-là, au niveau de la CityCap, mais ça évidemment ce n'est pas encore fixé, décidé.

[...]

Tout ça est fort lié à la question de la nomination : à un moment donné dans votre carrière, quand vous attendez une sécurité de l'emploi, ben il faut faire des choix. C'est la même chose pour les profs de langues modernes ou germaniques qui ont tendance à se spécialiser dans une des deux langues alors qu'ils peuvent donner les deux, parce que parfois simplement la situation d'enseignement dans laquelle ils sont fait que la nomination serait plus facile dans une des deux langues. Maintenant il y a moyen d'être nommé dans les deux, maintenant ça implique qu'en cas de changement d'affectation – changement d'école- ça implique de retrouver la même chose. [...] Et donc c'est ça toute la question.

[...]

- D.B. : C'est vrai que du coup je me questionne : vous, vous dites que vous donnez quatre heures pour l'instant, et il me semble que dans le tronc commun ce serait du coup du latin obligatoire, mais par contre on passerait à moins d'heures semaine et donc justement, [...] comment du coup, si je peux dire vous perdez deux heures semaine, donc comment faire pour avoir un horaire complet ? En perdant ces deux heures-là, est-ce que vous devez compléter avec un autre cours ?
- C.V. : Ça va être toute la question. Il y a des écoles où ça va être bénéfique, donc par exe. dans les écoles comme c'est le cas à Bruxelles où ils sont en perte d'heures. Et donc au départ ils avaient trois temps-plein, maintenant ils n'ont plus que deux temps-plein, donc elle, elle attend cette réforme avec impatience parce que ça va lui permettre de regagner des heures justement. A l'inverse, dans les écoles où il y a encore quatre heures comme chez moi, il est fort probable que, ça va être par ancienneté, donc les plus anciennes vont garder d'abord leurs heures et puis les plus jeunes devront aller probablement compléter leur horaire ailleurs.

[...]

Probablement qu'on passera à, ce qu'on appelle alors en SDS, c'est une perte partielle de charge horaire et, quand vous êtes en SDS, on vous recase généralement dans une école plus ou moins de la même zone. [...] Donc il y en a qui vont gagner en confort au niveau de leur emploi, il y en a qui vont retrouver des heures, [...] et il y en a d'autres qui vont perdre en confort d'emploi quoi.

- D.B. : Mais oui et c'est étonnant je trouve d'éventuellement recaser dans d'autres écoles, même pour vous les trajets, pour l'organisation parfois sur la journée si peut-être il faut faire deux écoles, parfois ça peut être je pense assez complexe pour certains professeurs.
- C.V. : Oui mais ça l'est déjà en dehors de ça. Il n'y a même pas que ça, il y a le fait des conseils de classe si vous êtes par exemple sur deux écoles et que vous avez conseil de classe dans une école mais que vous avez cours dans l'autre, vous ne savez pas assister au conseil de classe donc clairement une perte de qualité pédagogique à partir du moment où on est sur plusieurs écoles. Ça, de toute façon.

[...]

Mais il y aura plus de postes, de possibilités d'emploi pour les enseignants. Il y a des avantages et des inconvénients et ça va vraiment dépendre de la situation dans laquelle on sera mais clairement, il y aura plus de postes à pourvoir, ça c'est sûr.

[...]

Et ça moi c'est un peu ma grande peur, c'est qu'à partir du moment où des écoles ne trouveraient pas de professeurs qui auraient les titres ou qui seraient capables d'enseigner le latin, c'est qu'alors les écoles, ou les PO ou qui sais-je, décident simplement de ne pas organiser le cours de latin, ça c'est ma grande crainte.

2^e audio :

[...]

- D.B. : Mais du coup, avec tout ce qu'on a dit ici, on peut en venir à se demander : pourquoi introduire ce cours de latin finalement ? Quels en seraient finalement les bienfaits ? [...] Pourquoi est-ce que cette réforme a été maintenue ?
- C.V. : Ça a été des discussions assez âpres.

Pourquoi ?

Il faut savoir que donc le *Pacte d'Excellence* a été construit en trois phases, trois « Avis » : l'Avis n°1, l'Avis n°2 et l'Avis n°3 qui était la version finale du *Pacte d'Excellence*. Ce qui était sûr, c'était le tronc commun puisque ça ça faisait partie -je ne sais pas si on peut parler de « philosophie » ou de « pédagogie »- de la ligne que voulait suivre monsieur Romainville qui est à la base du tronc commun. [...] Et la question c'était : « qu'est-ce qu'on va mettre dedans ? »

Et donc à partir de ce moment-là, chaque discipline y est allée un peu de... Il y a eu des tas de projets, au départ ils ne parlaient pas du tout des langues anciennes, donc il n'y avait plus de langues anciennes, ce n'était juste pas évoqué, on n'en parlait absolument pas dans l'Avis n°2 du *PEE* alors que c'est quand même la moitié du cursus de latin. Puis ça a été une heure en première, puis ça a été une heure en deuxième, [...] et donc ils en sont arrivés à cette mouture finale-là notamment grâce à l'appui de certains inspecteurs qui ont insisté pour qu'il y ait un cours de langues anciennes, et aussi au travail que nous on a fait à la Fédération -on a parcouru les ministères et les PO pour insister sur l'importance du latin- et donc cette mouture est sortie comme ça.

Mnt, pourquoi est-ce qu'ils ont décidé ça comme ça ? C'est toute la question.

[...]

Pour moi, il est extrêmement important qu'il y ait du latin dans le degré inférieur de l'enseignement secondaire parce que le latin participe, dans la majorité des cas, [...] non pas à la formation professionnalisante mais à la formation générale, culturelle de l'enfant, à sa formation linguistique. Et donc ce n'est pas en montant dans les années

[...] que les enfants vont se mettre à faire du latin puisqu'au contraire, ils doivent progressivement se spécialiser vers la voie qu'ils vont suivre dans les études supérieures. Donc pour moi, ne pas organiser du latin dans l'enseignement inférieur, ça impliquait la mort du latin dans le degré supérieur de l'enseignement secondaire, parce que je ne vois pas pourquoi tout à coup quelqu'un qui va se destiner à devenir ingénieur va se mettre à [...] faire du latin pour améliorer sa réflexion, sa logique, sa maîtrise du français, ça n'aurait pas de sens. C'est déjà ce qu'on observe actuellement avec le choix d'options en secondaire.

[...]

Et puis aussi il y a le profil de l'enfant : c'est encore un âge où ils sont encore assez enthousiastes, assez ouverts à tout ; quand ils sont en première, ils sont encore mignons, ils se battent pour lever la main, il faut canaliser leur enthousiasme, ce qui n'est plus le cas quand ils sont en 5^e ou 6^e où ils sont beaucoup plus blasés, donc c'est un autre profil. Et donc cet enthousiasme-là, il faut pouvoir le saisir aussi.

[...]

Encore une fois c'est la grande question de l'école : est-ce que le rôle de l'école obligatoire c'est d'informer ou c'est d'instruire ? Et si on admet que le rôle de l'école obligatoire, c'est d'instruire et pas de former, alors le latin y a toute sa place et doit avoir une place.

- D.B. : Et justement vous parlez ici de « motivation » avec des élèves assez motivés. Mais c'est marrant car, pour une partie de mon mémoire, j'ai réalisé une enquête destinée aux parents d'élèves qui sont maintenant en 2^e primaires, [...] et en fait dans mon enquête, les parents [...] ne voyaient pas l'intérêt de ce cours de latin obligatoire. Et qui estimaient que justement leurs enfants ne seront pas très motivés à l'idée qu'on les oblige à avoir un cours de latin. Donc je me demande comment parvenir à les motiver ?
- C.V. : C'est parce que les parents ont une vision différente, et ça se voit très bien justement par rapport à leur choix d'options : [...]. C'est le parent qui a une inquiétude parce qu'encore une fois, pour moi, du point de vue du parent, le parent qu'est-ce qu'il veut : [...] il ne veut pas spécialement que son enfant enrichisse ses connaissances, mais il veut que son enfant ait un diplôme qui lui permette généralement de travailler, d'avoir éventuellement une vie meilleure que la sienne [...]. Et donc nous on transfère ça sur notre enfant.

[...]

Je pense vraiment que ce n'est pas tant une question d'enthousiasme, il y a toujours quelque chose qui leur plait là-dedans. C'est comme tous les cours hein. [...]
Aujourd'hui, ce que le parent veut, c'est un diplôme pour son enfant, il veut qu'il réussisse, ait un emploi, une sécurité, qu'il gagne sa vie, parce que c'est le rôle du parent de pouvoir faire en sorte que les conditions d'épanouissement et d'émancipation de son enfant soient optimales.

- D.B. : Oui mais moi j'ai l'impression, pour avoir fait six ans de latin en humanités, je vois les bienfaits que ça a dans ma vie à l'heure actuelle, par exemple tout bêtement au niveau de l'orthographe, [...] et je me dis que ce sont plein de choses bénéfiques d'avoir eu cette aisance-là en latin, mais j'ai l'impression qu'à l'heure actuelle, les parents ne voient plus cet aspect-là, sauf que pour avoir un baccalauréat, s'ils ont une orthographe qui laisse à désirer, je ne sais pas s'ils parviendront à obtenir ce qu'ils souhaitent plus tard.
- C.V. : On est bien d'accord là-dessus, et c'est ce que je dis toujours aux élèves : « si vous ne faites pas de latin, ça ne vous empêchera pas de réussir votre vie, mais si vous faites du latin, il y aura quand même des choses qui seront facilitées.

[...]

Evidemment que c'est un plus dans la formation. Après il y a le fait aussi chez les parents qu'il y a des tas de [...] préjugés par rapport au cours de latin qui sont assez impressionnants : [...].

[...]

Heureusement l'enseignement du latin évolue aussi.

Et puis le latin souffre encore très fort de sa réputation d'« élitisme » qu'il a pu avoir y'a 50 ans, qui pour moi aujourd'hui n'est plus du tout vrai puisque ce n'est plus du tout le critère de l'« élitisme » dans les écoles, où le nouveau critère d'élitisme dans les écoles serait devenu les maths fortes ou les sciences fortes.

[...]

- D.B. : Mais c'est fou parce que moi j'étais au *Collège Cardinal Mercier* à Braine l'Alleud, une école très élitiste, et dans cette école-là, c'étaient les latinistes qui étaient justement les « intellos », les bons élèves, et donc j'ai l'impression que ce prisme a changé puisqu'on avait choisi d'être là, donc on était forcément motivés [...].

- C.V. : Et c'est vrai parce que les élèves qui ont choisi le cours de latin, ce sont les élèves qui acceptent de se taper une branche en plus que les autres, ont un volume horaire plus gros que les autres, or dans le choix des élèves, il y a parfois un choix négatif où les élèves regardent le nombre d'heures / semaine [...] donc c'est clair que les classes de latine restent des bonnes classes.

Mais ce que je veux dire c'est qu'aujourd'hui, dans l'enseignement du latin, on ne va plus « casser » l'élève, plus personne ne fait ça. Il faut présenter cela de manière positive.

[...]

Et puis c'est beaucoup plus ouvert, on dit souvent aux élèves en première d'inscrire le latin et de tester, et s'ils n'aiment pas eh ben ils n'aiment pas et arrêtent. On parle beaucoup plus justement de « gout » que de « niveau ».

- D.B. : Mais ici du coup le problème est qu'ils ne peuvent pas tester et puis arrêter parce qu'ils sont « coincés » pour trois ans en tout cas à devoir faire ce cours-là.
- C.V. : Alors c'est vrai, et ça a suscité encore une fois beaucoup de débats chez les professeurs de langues anciennes entre ceux qui sont « pour » et ceux qui sont « contre » : finalement ceux qui sont « contre » vont dire qu'effectivement s'ils n'aiment pas le latin, ce n'est pas gai non plus ; à l'inverse, [...] je trouve que c'est très bien parce que tous les gamins qui n'auraient jamais eu l'occasion de tester parce que les parents ne les auraient pas inscrits dans une option latine, là ils vont avoir l'occasion de le faire.

Et pour le reste, ça fait partie du métier que d'essayer de motiver ses élèves [...] et trouver un compromis entre ce qu'on veut faire et la motivation des élèves, une certaine forme de satisfaction et de joie des élèves [...]. Mais je trouve ça important que tous les élèves puissent tester et qu'il y en ait qui se trouvent une vocation, qui sait.

[...]

- D.B. : Et du coup, vous par exemple, pour motiver les élèves, quels thèmes mettriez-vous en avant / privilégieriez-vous pour les former pour leur futur et comme citoyens ?
- C.V. : Un des plus grands vecteurs, c'est la mythologie. Pour eux, dans les premières années du moins, c'est le merveilleux, ils sont demandeurs, ils aiment toujours qu'on leur raconte des histoires, ça fait partie de la culture aussi. [...] Mais je pense que la mythologie est un vecteur important, en tout cas dans le bas-âge [...].

[...]

Les dieux et les personnages de la mythologie sont extrêmement proches des enfants dans le comportement : c'est source d'identification de l'enfant aux personnages de la mythologie qui fait que ça parle bcp aux enfants. Ça moi je pense que c'est un grand vecteur, et en plus les élèves sont demandeurs hein : même les 4^e, quand on leur demande ce qu'ils veulent faire l'année prochaine en latin : la mythologie.

Et puis il y a la question de l'actualité des choses aussi, de l'immortalité de la pensée humaine qui fait que ce qui a été dit il y a 2000 ans est toujours extrêmement valable [...]. Et ça ça marche très bien aussi.

- D.B. : Mais du coup ça embraye sur une question qu'on s'est justement posée avec monsieur Clesse : en fait ce que je trouve en même temps très compliqué c'est comment justifier auprès des parents et même des élèves maintenant, [...] que la culture latine emprunte d'inceste mettent en avant toutes ces figures de fraticides, tous les trucs qui sont considérés comme « borderline » aujourd'hui. Comment justifier les bienfaits du latin auprès des parents quand je vois la société actuelle où on est justement dans une vague de #metoo, etc. sachant que maintenant c'est un peu tout l'inverse auquel on est confrontés ?

[...]

- C.V. : Après, encore une fois, moi j'ai donné cours 15 ans à Bruxelles, je n'avais presque que des musulmans face à moi et je n'ai jamais eu aucun souci. J'en avais moins que la prof de musique ou la prof de gym paradoxalement. Parce que je pense que ce qui est intéressant, c'est la distance qu'il y a entre les Romains et nous, et donc c'est un miroir mais qui permet de discuter de certaines choses [...]. Parfois il y a des questions où moi-même je me sens dépassée parce que je ne suis pas prof de philosophie et citoyenneté, donc ça permet d'avoir un regard sur les questions actuelles avec une certaine distance qui fait qu'il y a une forme de sécurité : les Romains de toute façon ils sont tous morts, on peut tout critiquer [...]. Donc ça permet quand même de discuter de la valeur de la religion et du fonctionnement sans heurter personne, jamais. Donc j'avoue que moi je n'ai jamais eu aucun souci, jamais, à ce niveau-là [...].

Et la deuxième chose, il y a ce qu'on appelle la « réception », la manière dont une société à une époque donnée reçoit le récit ou l'Histoire [...]. C'est ça qui est aussi intéressant : à chaque époque donnée, on peut reprendre ce qui s'est passé dans l'Antiquité, étudier la mythologie de l'Antiquité et la réinterpréter en fonction de nos propres valeurs [...].

[...]

Voilà, ça c'est une perspective qui est hyper intéressante je trouve, c'est de voir que dans les mythes -et c'est ça qui est magique dans les mythes ou même dans l'Histoire romaine- c'est la réinterprétation que nous on en fait, c'est comment nous on va traduire ça dans notre propre vision à nous, et c'est vachement enrichissant.

[...]

Moi je trouve que le cours de latin c'est quand même génial pour aborder ces questions.

[...] Et de replacer les choses et leur expliquer que finalement c'était encore pire, [...] cela remet tout ça en perspective et d'aborder ces questions sans avoir un débat « sur la place publique » mais quand même de les aborder, d'y réfléchir en tout cas et de leur laisser eux, avec le mythe tel qu'il est, leur propre réflexion par rapport à qui eux ils sont et par rapport à leurs propres valeurs, leurs religions, etc. et ça je pense qu'il n'y a pas d'autre cours qui le permet.

[...]

- G.C. : C'est tout aussi valable en 2^e, quel que soit le public, qu'en 4^e où ils ont choisi le cours ?
- C.V. : [...] Ça permet aussi de parler de sa propre différence culturelle. [...] Par exemple quand je voyais le mariage romain à Bruxelles où j'avais vraiment un public extrêmement multiculturel, ben là aussi on pouvait passer deux heures à comparer le mariage romain au mariage belge ou dans d'autres cultures et ils choisissaient. [...] Tout ça permet de remettre les choses en perspective et tout ça, encore une fois, avec un regard qui implique une certaine distance.
- D.B. : [...]
- C.V. : C'est justement ça qui est très valorisant pour eux. [...] Lui ça lui permet de se mettre en valeur toute en douceur, sans nécessairement faire du « prosélytisme » religieux : il n'est pas dans une perspective de défense de sa religion mais d'explication. Je trouve que ces élèves-là, par rapport à ce type de sujet, sont souvent plus réactifs. Et même par rapport à la langue. [...] Et à la limite il y a justement, parfois, plus d'échanges avec ce type d'élèves et de questions. [...]

Quand on amène ça avec de la bienveillance et que, simplement, on leur expose les faits tels quels, en leur expliquant que les choses qui les choquent, elles les choquent simplement parce que la société a évolué et que nous sommes dans une perspective différente. Mais en tout cas moi je n'ai jamais eu de souci, [...]. Après encore une fois, pour remettre encore les choses en perspective, c'était une école où les élèves choisissaient l'option dès la première.

[...]

Donc voilà, pour l'instant je n'ai pas de souci.

- D.B. : Mais donc vous maintenant, à l'heure actuelle, vous privilégiez plus l'aspect du lien avec l'actualité, l'aspect de réactualiser que, par exemple, tout ce qui est langue ou les bienfaits du latin sur l'orthographe, ou toutes ces choses-là ?
- C.V. : Non non, car je pense que l'un ne va pas sans l'autre. Pour moi, on ne peut pas comprendre un texte antique [...] sans en comprendre la langue.

3^e (et dernier) audio :

- C.V. : L'aspect linguistique est très important aussi, d'abord pour les vertus de l'apprentissage du latin par rapport au français, ça c'est clair, mais je pense aussi qu'il y a quelque chose qu'on oublie très fort c'est qu'en français, l'enseignement de la grammaire, en tout cas de l'analyse grammaticale, il n'est plus aussi approfondi et systématique que ce que moi j'ai connu. Et donc moi j'arrive, et d'années en années je trouve que c'est pire, j'arrive en première avec des élèves qui ne savent plus ce qu'est un adjectif épithète, qui ne savent plus ce que c'est les compléments de phrase, [...]. Et donc le latin, dans ce cadre-là, c'est encore le seul cours où ils font de la grammaire analytique, ce qui est quand même vachement [important ?] pour l'apprentissage d'une langue moderne quelconque. [...]
Comment est-ce qu'on peut avoir une pratique réflexive sur une autre langue si on n'a pas eu de pratique réflexive sur la sienne ? Et le cours de latin c'est celui qui pour l'instant en propose le plus.
- D.B. : La première idée de la réforme c'était de faire un cours de latin qui était plutôt du renforcement du français, donc de faire 6 heures de français au lieu de 4, mais donc maintenant ils en sont arrivés à un cours de latin spécifique mais il y a un moment [...] ils parlaient de plutôt faire du français que du latin. Mais donc j'ai l'impression que d'un côté ça perdrait sa valeur de latin en tant que tel et pour lui-même, et pas du renforcement français.
- C.V. : Oui mais encore une fois [...] moi je n'ai pas l'impression de faire du latin en tant que tel et pour lui-même, parce que je pense que l'exercice de traduction, dû notamment à la différence de fonctionnement linguistique du latin qui est une langue à flexion alors que le français ne l'est pas, [...] cet exercice de traduction-là c'est une pratique vraiment réflexive, analytique de sa propre langue [...]. Rien que cet exercice-là, c'est un exercice qui est tellement difficile intellectuellement, mais qui est tellement nourrissant sur le

plan de la compréhension du fonctionnement de sa propre langue : ce n'est pas le vocabulaire, ce n'est pas l'orthographe, ce n'est pas la grammaire ; c'est une forme de linguistique, et ça c'est le seul cours où ils en font quoi. Et où ils en font à ce niveau-là parce que justement il y a ce système flexionnel qu'ils n'auront pas à un cours d'anglais, qu'ils n'auront pas à un cours d'espagnol, qu'ils n'auront même pas à un cours de néerlandais. Et en plus, ils ont l'avantage d'avoir cette langue qui a les mêmes racines que la leur.

[...]

Au niveau de la richesse linguistique qu'apporte le latin, ça a encore son importance et probablement même plus que jamais. Justement parce que dans les programmes de français, la grammaire analytique ce n'est plus très à la mode, fin en tout cas ce n'est plus très à la mode pour l'instant mais la mode est un éternel recommencement.

- D.B. : Et donc pourquoi on n'en a pas « simplement » fait un cours de renforcement en français ?
- C.V. : Alors ça je pense que ça dépend vraiment [...] du référentiel. Et dans la création du référentiel il y a eu des professeurs de langues anciennes et des professeurs de français, donc ça c'est déjà une chose. Il y a eu ce référentiel-là. Et clairement les professeurs qui ont contribué à la création sur ce référentiel, les professeurs ont quand même gardé -les professeurs de langues anciennes et de didactique- l'aspect linguistique, ça c'est la première chose. Maintenant je pense vraiment que c'est aussi des questions de choses qui ont été négociées, encore une fois par les PO au moment de la mise en place du *Pacte*, et encore une fois par le travail qu'on a fait avec la présidente de la FPGL à l'époque où on est allées taper du poing pour justement garder cet aspect de cours de langues aussi quoi. Donc je pense qu'il y a eu un tas de facteurs.

La seule chose qui m'angoisse un peu par rapport à ce référentiel c'est justement ce programme grammatical que je vois actuellement en quatre heures et qui reste un programme grammatical ambitieux mais que je vais devoir voir en deux heures au lieu de quatre heures donc il va falloir changer la méthodologie.

[...]

- D.B. : Mais donc selon vous, le cours de latin en lui-même est plus que simplement un renforcement du français ?
- C.V. : Ah oui bien sûr [...] Clairement.

- D : Parce que je sais que, je pense qu'à l'heure actuelle dans le référentiel, le cours de latin est quand même abordé dans le référentiel qui est le même que le cours de français, il n'a pas son propre référentiel.
- C.V. : Oui mais ça c'est tout à fait logique, c'est parce qu'une fois encore justement, [...] c'est qu'on n'étudie pas le latin pour lui-même parce qu'encore une fois le latin fait partie de la formation générale, de l'instruction générale, et ce n'est pas une formation professionnalisante.

[...]

Ce qui est dommage c'est que c'est comme ça qu'on l'a « sauvé » le latin, c'est en le rattachant au français, en disant que c'est un plus pour le français mais ce n'est pas un plus que pour le français : c'est un plus pour l'Histoire, pour la culture, pour l'art, pour des tas de choses mais finalement, et c'est ça tout le paradoxe, on a choisi de le rattacher à l'aspect linguistique d'un cours alors qu'on aurait très bien pu le rattacher au cours d'Histoire.

[...]

Mais on le rattache au cours de français parce que la donnée linguistique est extrêmement importante.

- D.B. : [...]
- C.V. : Souvent finalement, les parents sont plus à s'inquiéter que l'enfant qui est présent au cours [...]. J'ai l'impression que c'est beaucoup les parents finalement qui sont plus angoissés pour leur enfant, et qui diminuent peut-être un petit peu leurs capacités.

[...]

Je pense qu'il faut aussi la bienveillance de l'enseignant.

[...]

Mais encore une fois voilà moi je peux comprendre le parent qui doit gérer tout ça derrière à la maison, [...] je peux comprendre que ce soit une charge en plus donc ça veut dire une branche en plus etcetera.

Je comprends tout à fait. Mais l'idée de dire que ça ne va rien apporter à l'enfant, l'idée de dire que c'est trop difficile pour l'enfant, l'idée de dire que l'enfant ne va pas s'en sortir, ça moi je n'y crois pas en tout cas.

[...]

- D.B. : Oui, de toute façon justement j'allais conclure avec une question qui résumera un peu tout. Je voulais savoir du coup quel était votre avis sur cet aspect de la réforme, si vous étiez « pour » justement [...] surtout d'abord sur l'allongement du tronc commun et aussi l'introduction à un cours de latin. Je voulais voir un peu ce que vous en pensez ?
- C.V. : Alors sur la question du tronc commun je n'ai pas d'avis puisque je ne l'ai pas encore vécu, donc si vous revenez dans quelques années je vous donnerai un avis plus précis mais je n'ai pas d'avis négatifs ou d'avis positifs, je ne sais pas ce que ça va donner. Je ne sais pas ce que ça va donner pour tous les gamins qui sont déjà malheureux à l'école et qui n'attendent qu'une chose, de pouvoir s'en échapper ; ou je ne sais pas si ça va améliorer la qualité de formation de ces enfants-là je ne sais pas, donc ça je n'en sais rien du tout, je n'ai pas d'avis « pour » ou « contre ».

Pour un cours de latin obligatoire, je suis plutôt contente que ce soit le cas. Maintenant j'avoue que je suis un peu triste que ce ne soit pas dès la première, justement parce qu'on parlait de cet enthousiasme tantôt de l'enfant et de la formation générale ; je suis un peu triste de la diminution du volume horaire par rapport à ce que je connais actuellement, qui permettait quand même de prendre le temps, de faire des chouettes choses avec le gamin aussi et j'ai peur que ce soient les activités connexes [...] qui passent à la trappe parce qu'il y aura un programme linguistique à finir.

Mnt, je suis contente que le cours de latin soit devenu obligatoire mais paradoxalement, je suis assez [...] heureuse aujourd'hui que ce soit une activité complémentaire parce que ça enlève la pression liée à l'épreuve certificative.

Et j'ai peur de ce que ça va donner quand ce sera sanctionné par une évaluation certificative quoi.

[...]

Et cmt on va faire cette épreuve certificative ? Est-ce que ça va être une épreuve de français et en fait il n'y aura pas d'épreuve certificative pour les deux heures de latin ? ; est-ce que ce sera une épreuve intégrée ? ; Qui va faire cette épreuve ? ; ce genre de choses.

Et là j'ai peur que ça mette de l'eau au moulin des gens qui vont dire « le latin c'est trop difficile parce que mon enfant a raté l'évaluation ».

[...]

C'est plutôt des questions par rapport à la mise en place, à « l'implémentation ». Mais moi je suis plutôt partisane, mais pour les raisons que je vous ai expliqué, qui sont avant tout des raisons sociales et qui sont probablement dues à mon parcours personnel, plus qu'à des raisons objectives peut-être.

- D.B. : Merci énormément d'avoir pris ce temps-là.



audio1441643456.m 4a



audio1458171359.m 4a



audio1955156542.m 4a

Lien vers les audios :

B) Retranscription en parties de la discussion avec Frédéric Dewez

- F.D. : Tu vois donc le Pacte d'Excellence il planifie un peu l'entrée dans le tronc commun [...] et donc comme le latin est une activité complémentaire jusqu'à maintenant, il fallait qu'on puisse le rendre obligatoire sinon il disparaissait.
- D.B. : OK
- F.D. : Et donc j'ai été une des chevilles qui a fait que le latin soit obligatoire pour tout le monde dans le tronc commun, tu vois. Mais le tronc commun il arrive en 2026 mais le latin... Tu vois le tronc commun c'est trois ans dans le secondaire, S1 S2 S3. On a pu obtenir que le latin soit obligatoire pour tout le monde mais pas dès l'entame du tronc commun.
- D.B. : Et pourquoi ça justement ?
- F.D. : En fait si tu veux, au départ il y a six heures de français et les profs de français ne voulaient pas perdre deux heures donc on a négocié : en S1 il y a 6H de français, puis en S2 et en S3, on aura 4H de français + 2h de latin.
- D.B. : Mais donc le latin prend une place ici en tant que cours lui-même
- F.D. : Voilà, exactement.
- D.B. Et au début c'était l'idée // F.D. : C'était l'idée de renforcer le français
Au départ c'était 6h où tu avais mélangé français latin. Maintenant on a pu obtenir qu'on ait 4H de français + 2h de latin mais la condition ça a été que pas en S1. Donc en S1 le cours de français devait rester à 6h.
[...]

Tandis qu'ici on a un cours bien déterminé, ça veut dire aussi qu'il y aura un programme de latin qu'on est en train d'écrire, et tu auras maintenant 2h de latin vraiment spécifiques du latin mais à partir de la S2 et jusqu'en S3.

- D.B. : Justement à propos du programme, quels sont les aspects que vous voulez mettre en avant pour ce cours-là ? C'était quoi les thématiques ?
- F.D. : En fait il y a ce qu'on appelle un « référentiel », tu vois le référentiel c'est un peu la Bible des cours et le programme doit respecter le référentiel. Donc on aura une grosse partie autour du lexique, tu vois, donc tout ce qui touche au vocabulaire, et puis on aura une partie sur tout ce qui touche à la morphologie et à la syntaxe, et puis un aspect un peu plus culturel tu vois.

Alors, on a voulu respecter le fait que le texte authentique soit vraiment la base de toute la réflexion : donc autour d'un texte on va pouvoir travailler le vocabulaire, la morphologie et la grammaire. Et alors on a, si tu veux, déterminé 5 grands thèmes sur lesquels on va travailler tout ça : il y aura tout ce qui touche à la vie quotidienne, tout ce qui touche à la science et à la médecine, et puis alors tout ce qui touche aux rites et aux croyances, et puis alors on a un tout petit peu envisagé des faits historiques mais plutôt dans l'Empire [...], et puis alors tu as une dernière partie qui est liée plutôt à la découverte du bassin méditerranéen, donc un thème qu'on appelle « l'autre et l'ailleurs », et donc tu vois c'est vraiment de se balader autour de la Méditerranée, de Carthage à Babylone comme ça on intègre un peu toutes les populations, nord-africaines et tout le monde musulman.

[...]

Ces 5 thèmes-là ils vont englober le lexique, la morphologie, et la syntaxe.

- D.B. : Hein ok.
- F.D. : Et donc on va choisir des textes qui sont en lien avec ces thèmes-là, et là on va pouvoir greffer si tu veux tout ce qu'on est obligés de voir.

[...]

- Et alors comment – parce qu'en fait moi j'ai fait un questionnaire qui du coup était adressé aux parents de 2^e primaire puisque c'est eux qui seront les premiers concernés par le tronc commun – et donc j'ai beaucoup de parents qui parlaient de l'aspect un peu motivationnel mais aussi des élèves à besoins spécifiques donc comment parvenir à toucher ses élèves-là aussi ?

- F.D. : Alors la motivation, il faut parvenir à les impliquer le plus possible. Tu vois, en fait on veut au travers des textes que l'élève se comporte un peu comme un archéologue ou comme un enquêteur : je vais poser des questions sur le sens du texte, je vais aller confronter le texte avec des sources archéologiques donc je vais être un peu un archéologue amateur, et tu vois c'est finalement amener les élèves à eux-mêmes, en fonction du support, avoir cette démarche d'investigation. Je fais des recherches, j'émet des hypothèses, je vérifie mes hypothèses, et finalement je garde l'hypothèse qui me semble être la plus plausible, et je confronte ça avec ce que les autres disent, je fais des recherches et puis alors c'est d'utiliser tous les outils numériques qu'on a à notre disposition.

Mais tu vois, pour moi, le facteur essentiel c'est d'amener l'élève à participer un maximum à son apprentissage, et en diversifiant et choisissant des sujets qui leur parle, tu vois : les croyances, des exemples sur la magie, la sorcellerie, la science, toutes des thématiques qui vont les intéresser ; et ne pas tomber dans le piège de tomber sur des auteurs qu'ils ne comprendraient pas.

- D.B. : Mais donc c'est un peu une révolution, puisque le système actuel n'est pas du tout concentré là-dessus. Et moi par exemple j'ai eu 6 ans de latin en humanité, si je peux me permettre on voyait beaucoup les trucs un peu « bateau » des déclinaisons, des conjugaisons, des versions latines, mais finalement à part sur l'orthographe où j'ai vraiment senti que ça m'avait aidé, je n'ai pas retenu tous les aspects par exemple mythologiques, culturels, et c'est un regret que j'ai, mais j'ai l'impression que ça fonctionne encore beaucoup comme ça maintenant.

- F.D. : Ça fonctionne encore beaucoup comme ça, surtout dans certaines écoles. Maintenant, il y a deux problématiques, tu vois : c'est 1) c'est tout le monde qui va faire du latin donc il faut s'adresser à tous les élèves. [...] Donc il faut trouver un terrain d'entente pour que tout le monde s'y retrouve. Parce que l'enjeu c'est qu'une fois la 3^e terminée, il faut qu'on puisse encore avoir des élèves qui le choisissent après. Si on arrive avec ce qu'on faisait avant, ce qui risque c'est qu'on n'ait plus d'élèves qui soient motivés pour continuer après, tu vois, et là ça pose un peu problème.

Mais en travaillant cette démarche d'investigation, et en disant « le texte est important mais allons voir l'archéologie, allons voir les œuvres d'art, allons dans les musées », ben là ça permet quand même que tu ouvres le champ à tout le monde et tu espères que tu vas rencontrer un peu la motivation des uns et des autres. Mais on ne sait pas motiver tout le monde.

[...]

- D.B. : Donc vous dites qu'il faut pouvoir parler de tout l'aspect culturel par exemple, même religieux etc., mais j'ai l'impression que dans la société actuelle en tout cas, ce sont des sujets qui par exemple – je sais que la religion, c'était polythéiste ; je sais qu'il y avait tout cet aspect des empereurs qui pratiquaient l'inceste – et quand je vois la société actuelle très moderne où tout ça est devenu un peu tabou et très critiqué, mais comment arriver à joindre les deux bouts ?
- F.D. : En fait si tu veux c'est de dire, par rapport à des phénomènes de société [...], essayons de comprendre un peu – le but c'est d'amener l'élève à comprendre un peu les phénomènes de société actuelle à la lumière de l'Antiquité en disant : « voilà, si je dois me positionner par rapport à mon identité ou mon genre, allons voir un peu comment les Anciens réagissaient ». Et de bien leur faire comprendre : attention, l'esclavage à Rome n'est pas l'esclavage moderne ; le statut de la femme à Rome et le statut de l'homme à Rome, c'est pas du tout à comparer avec maintenant parce qu'ils sont dans une autre société. Tu vois, c'est leur faire comprendre la société pour voir ce qu'on en a pris, comment on s'en est éloigné, tu vois c'est surtout de travailler en termes de rupture et de continuité : en quoi on est en rupture par rapport à l'Antiquité, et pourquoi on est en rupture ; et en quoi on est en continuité ? L'identité et le genre, tu vois, c'est clair que ce qu'on vit maintenant, les Romains ils y étaient hein.

[...]

Et donc c'est d'amener finalement une réflexion un peu, tu vois c'est de porter un regard sur la civilisation, essayer de comprendre un peu dans quel milieu on était pour pouvoir en retirer des clés de compréhension par rapport à notre monde à nous, à notre problématique tu vois. Et ça c'est intéressant évidemment.

- D.B. : Mais je me disais aussi, comme ce sera un public beaucoup plus multiculturel, quand je vois par exemple comme les musulmans peuvent être assez « rigides » par rapport aux représentations qu'on peut faire sur leur religion, etc. Je me dis que si on commence à parler d'inceste ou de choses comme ça peut-être que ça peut les heurter un peu plus.
- F.D. : Oui. Maintenant il faut remettre un peu plus dans un contexte en disant : bon c'est un peu plus des croyances ou des cultes, tu vois, qu'une religion hein. Franchement, il n'y a pas vraiment de religion hein : quand on dit « religion » tu vois, c'est leur faire comprendre finalement c'est quoi la religion à Rome ? C'est une religion d'état avec 12

dieux mais en dehors de ça, ce sont les croyances et les rites, tu vois, plus qu'une religion polythéiste.

[...]

Et tu vois, si on part sur le point d'ancrage autour des fêtes, ben tu prends les fêtes musulmanes, les fêtes juives, les fêtes chrétiennes, eh ben c'est par là qu'il faut aller, tu vois, en disant : « ben voilà, vous avez telles fêtes, allons voir un peu finalement. Les fêtes que vous vivez, est-ce qu'on peut les rapprocher un peu de fêtes qui avaient lieu à Rome ? » Tu vois, prendre ce biais-là plutôt que de parler de religion polythéiste, monothéiste, là on va fâcher tout le monde. Donc là il faut éviter.

[...]

- D.B. : Quels ont été les acteurs qui ont travaillé sur le référentiel ?
- F.D. : Ben il y a eu les didacticiens qui ont travaillé sur le référentiel, les inspecteurs, certains profs, et alors les représentants [...] du secteur.
- D.B. : Et quelles ont été les forces contre ? Les opposants à votre projet ?
- F.D. : Les opposant au fait d'obliger le latin à tout le monde ?
- D.B. : Oui.
- F.D. : Les puristes qui voient encore le latin réservé à une toute petite partie. Tu vois, il y en a encore qui pensent que le latin n'est pas destiné à tout le monde. Et ces gens-là, ils se disent « du latin au rabais », mais non, c'est faire du latin autrement.
- D.B. : Mais c'est vrai que nous à l'école – j'étais au Collège Cardinal Mercier de Braine l'Alleud, qui est une école très élitiste – et justement, les latinistes étaient les « meilleurs » élèves et les plus motivés par le fait de travailler. Et je sais que les profs avaient une bonne image de nous et préféraient enseigner dans ces classes-là que par exemple en art d'expression [...].
- F.D. : Mais tu vois c'est par exemple ces gens-là, qui ne supportent pas qu'il y ait deux sortes de latin, pour tout le monde.
Des écoles techniques vont se demander comment elles vont pouvoir faire du latin avec leurs élèves.
Et c'est pour ça que c'est important de le penser autrement, ça ça va être fondamental.
- D.B. : Et est-ce que c'est un projet nouveau, ou est-ce que vous vous êtes quand même inspirés de quelque chose qui a déjà été fait ailleurs, dans d'autres pays ?
- F.D. : Ah non non non, projet nouveau.

- D.B. : Ah bon ? Parce que je sais que le système belge est un des plus inégalitaires apparemment, et qu'on s'inspire beaucoup de la Finlande [...]
- F.D. : Moi j'ai beaucoup de contacts avec la Suisse, tu vois. J'ai eu beaucoup de contacts avec la Suisse, surtout avec le canton de Veau.
- D.B. : C'est étonnant la Suisse !
- F.D. : Ah ouais, la Suisse c'est étonnant parce qu'ils ont une vision du latin où on a fort collaboré avec cette approche du texte, avec le lien à l'image, et des choses comme ça. Les Français, non c'est pas...
Les Finlandais moi j'oublie.
Donc les Suisses : pour mon programme, pour la manière de faire, la collaboration avec les Suisses elle a été fructueuse.
- D.B. : Ça m'étonne
- F.D. : Ben ouais, c'est étonnant hein, parce qu'ils n'ont pas cette vision élitiste du latin, tu vois. Eux ils ont plutôt une vision élitiste dans tout ce qui touche aux maths et aux sciences. Le latin, ils ont une vision un peu progressiste comme la nôtre, et moi je me retrouve bien dans la didactique suisse.
- D.B. : Et donc vous vous êtes un peu basés sur leur ... ?
- F.D. : Alors « basé », non pas basé, mais on a partagé nos réflexions, tu vois. Et dans les approches qu'on a, on est très très similaires, et c'est comme ça qu'on s'est découvert si tu veux.

[...]

Non tout est optionnel chez eux. Mais ils ont l'approche un peu schéma d'investigation comme je te disais, c'est ça qui me plaît bien. Et surtout, de mettre le texte finalement en rapport avec d'autres supports : de ne pas faire de la langue pour de la langue [...]. C'est d'avoir une approche un peu plus sémiologique ou sémantique.

- D.B. : Vous qui êtes un partisan de ce cours, quels sont selon vous les bienfaits ? Pourquoi vouloir introduire un cours de latin auprès des élèves ?
- F.D. : Parce que tu vois, c'est une langue de culture et donc, au travers d'une langue – tu vois, pour le moment on a une approche essentiellement communicationnelle – tandis qu'une langue de culture finalement, toutes les hypothèses sont émises, sont plausibles. Ça veut dire que l'élève il peut se positionner, parce que l'écrivain ne dira jamais « c'est ça que j'ai voulu dire ou c'est pas ça que j'ai voulu dire », et [...] ce que j'aime bien c'est de pouvoir dire « ben je vais travailler, moi, un peu leur raisonnement logique : si j'ai telle structure, si j'ai tel cas, je peux envisager tel ou tel sens. Et encore, ma

traduction ne sera pas la même que la tienne, et c'est pas pour ça qu'elle sera fausse ». Tu vois, donc le degré d'interprétation possible d'un extrait de textes, c'est phénoménal parce que finalement, on peut se tromper. Bien sûr, si on ne respecte pas les codes linguistiques, on va se tromper, mais d'un autre côté, il y a tellement de possibilités d'émettre des hypothèses, de les confronter, de les vérifier, d'avoir finalement un regard sur une civilisation qui, in fine on est au bout, mais quelque part, une civilisation qui vaut la peine qu'on jette un œil pour voir ce qu'elle nous a apporté.

[...]

Et c'est une ouverture pour tout le monde qu'on n'aura pas si on n'est pas en classe tu vois. Moi je me dis : « quelles sont les matières vraiment indispensables parce qu'on ne les apprend qu'à l'école ? » Les mathématiques, le latin, les sciences tu peux encore en faire ailleurs, [...]. Donc tu vois, [...] c'est de donner à tous l'occasion de découvrir quelque chose culturel, et là je crois qu'on a quelque chose à jouer, tu vois, en termes de culture, en termes d'imaginaire, tu vois, de créativité parce que finalement tu peux travailler l'imaginaire comme la créativité de tes élèves grâce au cours de latin, pour autant qu'on prenne bien le sens de dire « attention, ne pas faire de la grammaire pour de la grammaire » parce que là on va perdre tout le monde.

[...]

- D.B. : Et donc j'ai vu aussi dans mon questionnaire, il y a beaucoup de parents qui disaient que selon eux, c'est un cours qui n'a pas d'intérêt parce qu'on part d'une langue « morte ». Et donc les parents se demandaient aussi « comment, en rendant cela obligatoire, comment motiver des élèves et intéresser des élèves qui se disent qu'ils sont obligés ? ». Parce que jusqu'ici, le fait que ce soit optionnel faisait que c'était forcément des élèves qui avaient choisi d'être dans cette option, et donc comment réussir à trouver les aspects qui vont les intéresser ? Et comment faire comprendre aux parents qu'il y a de l'intérêt dans ces cours de latin ?
- F.D. : C'est tout l'aspect culturel : je découvre les croyances, je découvre une façon de vivre, je découvre un texte. C'est un objet culturel, tu vois, c'est d'avoir la démarche de se comporter devant un texte comme devant une œuvre d'art : je découvre un texte qui a été fait à une certaine époque et qui me donne un éclairage sur une civilisation dont j'ai beaucoup à apprendre, tu vois.

Et c'est ça hein, c'est d'aller retirer des clés de compréhension, de leur dire : « l'intérêt qu'on a à faire des langues anciennes, c'est de retirer des clés de compréhension pour ma vie à moi ». Tu vois, et ça c'est important.

Et de se dire « finalement, tant mieux qu'on ne la parle plus, parce que ça me permet des tas d'interprétations possibles ».

Mais le secret, c'est de les faire participer.

- F.D. : Bon, je vais devoir te laisser.

[...]

- D.B. : Merci beaucoup d'avoir pris ce temps-là aussi.



Entretien
mémoire.mp3

Lien vers l'audio :